



Ville de La Louvière

Schéma de structure

Tome 2



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET
URBANISME
Rue de Nimy, 53 7000 MONS
tel 065/ 37 57 11 fax 065/ 37 58 59



TOME 2

ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE.....	1
EVOLUTIONS ET TENDANCES POUR L'AVENIR.....	1
CHAPITRE 1 : ANALYSE DEMOGRAPHIQUE.....	5
1. Population, superficie et densité de population au 1 ^{er} janvier 2002.....	5
2. Evolution de la population	9
3. Explication de l'évolution de la population	15
4. Perspectives d'ici l'an 2010.....	25
CHAPITRE 2 : ANALYSE DE L'EMPLOI ET DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	41
1. Analyse de l'évolution de la population active	41
2. Evolution des différents types d'activité à La Louvière et dans la zone.....	54
3. Les demandeurs d'emploi.....	80
CHAPITRE 3 : NIVEAU DE VIE - QUALITE DE VIE	83
1. Revenus	83
2. Structure des ménages - logement	92

PREMIÈRE PARTIE

**ANALYSE DE LA SITUATION ET
TENDANCES POUR L'AVENIR**

ÉVOLUTIONS ET TENDANCES SUR LES PLANS SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Analyse socio-économique

Introduction

L'analyse socio-économique fait partie intégrante du processus d'établissement du schéma communal d'aménagement. En effet, elle permet de compléter par des données statistiques, l'inventaire cartographique des situations de fait et de droit et de décrire ainsi les caractéristiques du milieu socio-économique. L'identification des potentialités et des situations problématiques issues de cette analyse nous éclaire sur les possibilités d'initiatives et les objectifs d'intervention du schéma de structure en matière d'aménagement du territoire communal.

Contenu

L'analyse comporte trois grands volets :

- un volet démographique ;
- un volet relatif à l'emploi et à l'activité économique ;
- un volet relatif au niveau de vie et à la qualité de vie.

Méthode

La méthode adoptée est double : elle est diachronique et comparative.

➤ *Diachronique*

Elle cherche, en effet, à dégager les grandes tendances des phénomènes observés :

« Quelle était la situation il y a, par exemple, une dizaine d'années, quelle est la situation actuelle et vers quoi va-t-on si la tendance actuelle se poursuit dans le futur ? »

➤ *Comparative*

Pour analyser la situation socio-économique d'une entité, il est également utile de considérer le contexte régional dans lequel celle-ci se trouve et son rôle dans la hiérarchie urbaine régionale. Des comparaisons avec les entités voisines ou situées dans un environnement analogue sont donc nécessaires ainsi qu'avec les villes proches de niveau supérieur, Mons et Charleroi dans notre cas.

Les questions deviennent donc :

« Les tendances observées dans l'entité sont-elles similaires ou différentes de celles observées dans les entités voisines ? La situation est-elle meilleure ou moins bonne qu'au niveau régional, fédéral... ? Qu'en sera-t-il à l'avenir ? »

La Louvière étant la «capitale» de la Région du Centre, les entités qui en font partie : Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Le Roeulx, Soignies, Chapelle-lez-Herlaimont, Manage, Seneffe, Anderlues, Binche, Estinnes, Morlanwelz ont donc été sélectionnées.

Une moyenne «Région du Centre» est calculée dans chaque cas.

Comme déjà mentionné plus haut, les données relatives aux villes de Charleroi et de Mons sont ajoutées afin de mieux préciser la place qu'occupe La Louvière dans la hiérarchie urbaine régionale.

Les chiffres de la Province du Hainaut, de la Région wallonne et du Royaume figurent à titre de référence.

De plus, selon la disponibilité des données par secteurs statistiques et selon leur pertinence, nous nous sommes efforcés de mettre en évidence les spécificités internes de l'entité en prenant les anciennes communes, voire les quartiers de résidence, comme unité d'étude.

Les indicateurs présentés ont été choisis en fonction de l'intérêt qu'ils offrent pour l'analyse, étant donné les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de l'établissement du schéma de structure.

Sources

Administration communale : diverses données statistiques.

I.N.A.S.T.I., Statistiques des personnes assujetties au statut social des travailleurs indépendants, 1995 et 2000.

I.N.S., Recensement agricole et horticole au 15 mai 2001.

I.N.S., Recensements de la Population et des Logements au 1^{er} mars 1981, 1991.

I.N.S., Registre National, Population au 1^{er} janvier 2002.

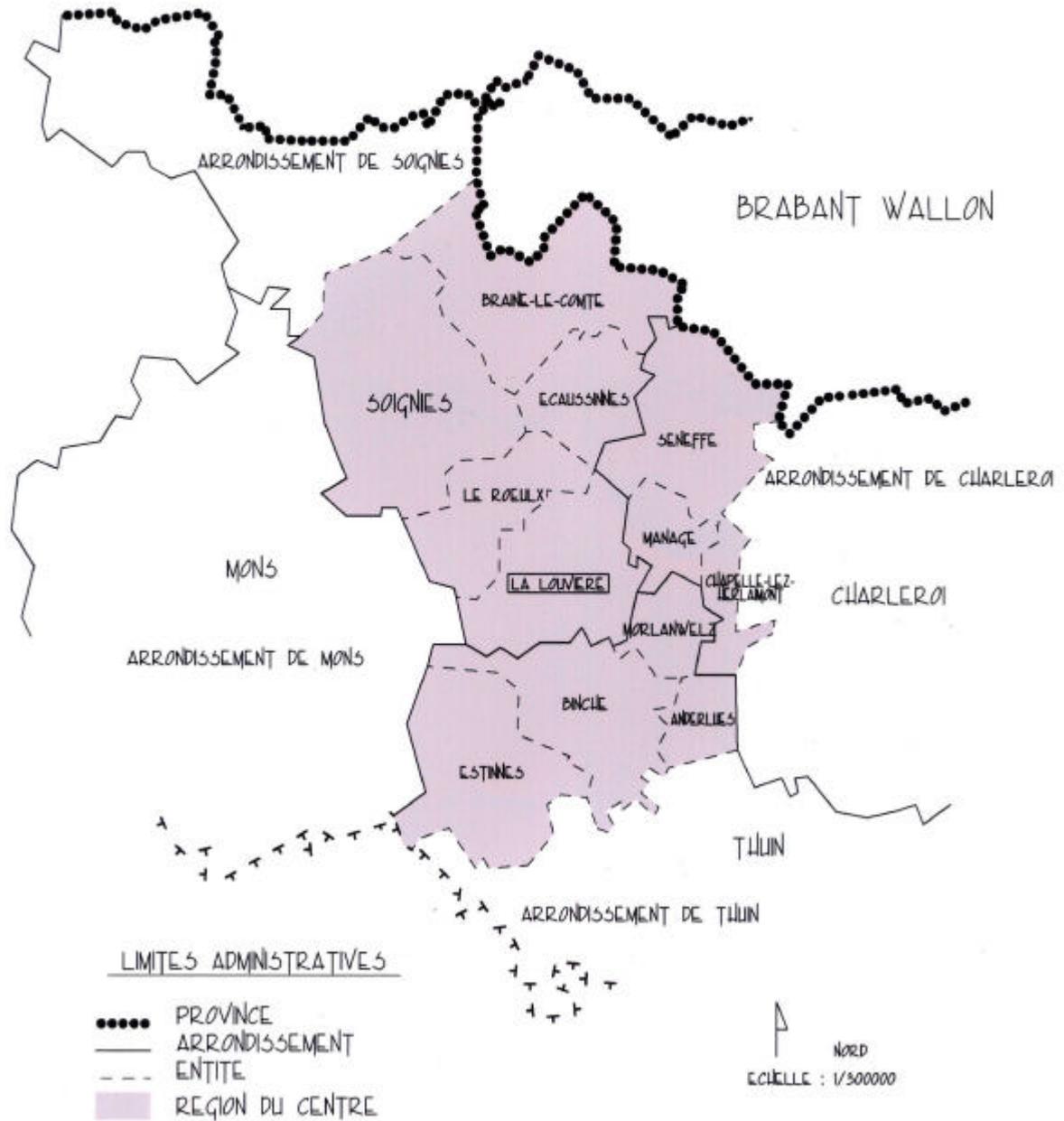
I.N.S., Statistiques Démographiques, plusieurs années.

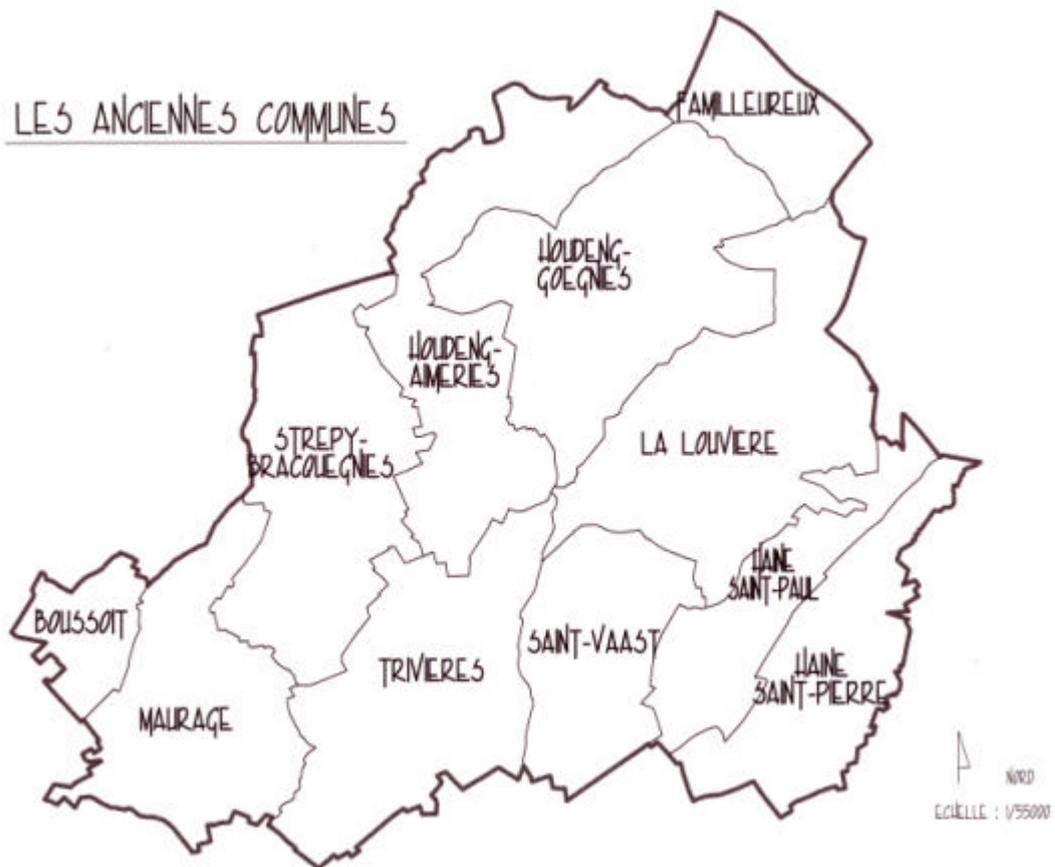
I.N.S., Statistiques financières, Statistique fiscale des revenus soumis à l'impôt des personnes physiques et à l'impôt des non-résidents, ventes de biens immobiliers, plusieurs années.

O.N.E.M., Structure géographique du chômage, plusieurs années.

O.N.S.S., Statistique par commune, classe d'activités N.A.C.E. et importance, 1995 et 2001.

LA ZONE D'ETUDE





CHAPITRE I - ANALYSE DEMOGRAPHIQUE

1. POPULATION, SUPERFICIE ET DENSITE DE POPULATION AU 1ER JANVIER 2002

Pour situer La Louvière, en première approche, par rapport aux entités voisines, le tableau 1 présente trois données de base : le nombre d'habitants, la superficie et la densité de population.

Au 01.01.2002, l'entité de La Louvière compte 76.535 habitants et 6.416 km². Sa densité de population approche les 1.200 habitants au km².

Population et densité de population dans la zone d'étude

L'entité montoise est plus peuplée, 90.955 personnes y vivent mais son territoire est beaucoup plus étendu, 14.656 km². Charleroi, métropole régionale, a 200.578 habitants. Sa densité est élevée : 1.965 habitants par km².

A l'est de l'entité de La Louvière, Manage (22.022 habitants), Chapelle-lez-Herlaimont (14.025 habitants) et Morlanwelz (18.505 habitants), forment trois noyaux d'habitat dense qui prolongent la zone urbanisée de La Louvière.

Située à 7-8 km au sud du centre de La Louvière, la petite ville de Binche rassemble 32.344 habitants. Entre Binche et Charleroi, se situe Anderlues, un petit centre urbain regroupant 11.486 personnes. Au sud-ouest, Estinnes est une entité rurale de 7.499 habitants.

Au nord, Le Roeulx, Ecaussinnes et Seneffe sont trois entités constituées par des noyaux d'habitat de moins de 10.000 habitants chacun. Soignies et Braine-le-Comte peuvent être qualifiées de petites villes et sont situées dans la zone d'influence de Bruxelles.

Population et densité de population dans l'entité de La Louvière

L'ancienne commune de La Louvière concentre le quart de la population totale de l'entité, soit 19.984 personnes (tableau 2).

Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre bordent, au sud-est, la zone d'habitat très dense de La Louvière-centre. Le chiffre de population des deux Haine avoisine les 15.000 personnes.

Au nord-ouest, au-delà du canal du Centre, Houdeng-Goegnies et Houdeng-Aimeries forment une zone d'habitat dense dépassant les 16.000 habitants.

Strépy-Bracquegnies, située dans la vallée du Thiriau du Luc, compte près de 8.300 personnes.

Maurage, Boussoit, d'une part et Saint-Vaast, Trivières, d'autre part, sont moins peuplées. Ces deux ensembles d'habitat ont une structure plus aérée. Leur point commun est d'appartenir à la vallée de la Haine.

A l'extrême nord, situé dans l'angle formé par les autoroutes E42 et E19, le village de Besonrieux abrite 1.811 habitants.

En résumé

La moitié du territoire communal est constitué d'une zone fortement urbanisée comprenant les anciennes communes de La Louvière, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Houdeng-Aimeries et Houdeng-Goegnies. Au nord de cette conurbation, la zone rurale est réduite en surface : elle se limite au village de Besonrieux. Au sud, elle est plus étendue. Elle est définie par la vallée de la Haine comprise entre Saint-Vaast et Boussoit et par la partie aval de la vallée du Thiriau du Luc, un affluent de la Haine.

Tableau 1 : Population, superficie et densité de population					
Entités administratives	Population au 01.01.2002			Superficie en ha	Densité par km ²
	Hommes	Femmes	Total		
Braine-le-Comte	9530	9928	19458	8468	230
Ecaussinnes	4766	5044	9810	3477	282
La Louvière	36790	39745	76535	699416	1193
Le Roeulx	3920	4087	8007	4280	187
Soignies	11753	12997	24750	11030	224
Chapelle-lez-Herlaimont	6618	7407	14025	1810	775
Manage	10781	11241	22022	1968	1119
Seneffe	5172	5425	10597	6277	169
Anderlues	5530	5956	11486	1702	675
Binche	15514	16830	32344	6066	533
Estinnes	3684	3815	7499	7273	103
Morlanwelz	8849	9656	18505	2022	915
Région du Centre	12907	132131	255038	60789	420
Charleroi	96625	103953	200578	10208	1965
Mons	43520	47435	90955	14656	621
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>617483</i>	<i>663559</i>	<i>1281042</i>	<i>378569</i>	<i>338</i>
<i>R. W.</i>	<i>162499</i>	<i>1730061</i>	<i>3358560</i>	<i>1684429</i>	<i>199</i>
<i>Royaume</i>	<i>5042288</i>	<i>5267437</i>	<i>10309725</i>	<i>3052792</i>	<i>338</i>

Source : Moniteur Belge du 01/01/02

**Tableau 2 : Entité de La Louvière, population dans les différentes sections
au 01.01.1998 et au 01.01.2001**

Anciennes communes	01.01.98			01.01.2001		
	Belges	Etrangers	Total	Belges	Etrangers	Total
Besonrieux	1609	136	1745	1700	111	1811
Boussoit	964	310	1274	958	282	1240
Haine-Saint-Paul	5473	1440	6913	5556	1316	6872
Haine-Saint-Pierre	5875	1585	7460	5885	1490	7375
Houdeng-Aimeries	5929	1593	7522	6113	1506	7619
Houdeng-Goegnies	7274	1364	8638	7207	1271	8478
La Louvière	15432	4712	20144	15567	4417	19984
Maurage	3278	1465	4743	3321	1351	4672
Saint-Vaast	4641	1926	6567	4734	1713	6447
Strépy-Bracquegnies	6367	1612	7979	6705	1559	8264
Trivières	2753	922	3675	2896	843	3739
Non localisable	3	2	5	0	0	0
Total général	59598	17067	76665	60642	15859	76501

Sources: I.N.S. - Statistiques démographiques, Population et ménages privés par secteur statistique au 01.01.1998 - Administration communale au 1.1.2001

2. EVOLUTION DE LA POPULATION

Evolution de la population à La Louvière de 1970 à 2002

Le graphique 1 illustre l'évolution de la population pour l'entité de La Louvière. Les données 1970 – 2001 sont issues des divers recensements de population. Pour 2002, elles sont extraites des statistiques du Registre National.

Entre 1970 et 1991, l'entité de La Louvière connaît une baisse de population comprise entre 2 et 3 %. La légère reprise observée par la suite nous amène plutôt à parler d'une stabilisation de la population au cours de ces dix dernières années.

L'évolution de la population dans les différentes sections de l'entité de La Louvière -autrement dit, les anciennes communes- est représentée grâce au graphique 1 bis.

Plusieurs types d'évolution peuvent être mis en évidence :

La baisse continue de population

Elle se manifeste clairement à l'intérieur des anciennes communes de La Louvière (- 14,3 %) et de Haine-Saint-Paul (- 11,8 %).

Une population stable ou qui s'est stabilisée

A Boussoit, le nombre d'habitants se maintient entre 1.200 et 1.300 personnes. A Saint-Vaast et Houdeng-Aimeries, une relative stabilisation de la population se manifeste depuis 1981. Signalons cependant l'augmentation très importante de la population de Saint-Vaast entre 1970 et 1981 (+ 46,7 %).

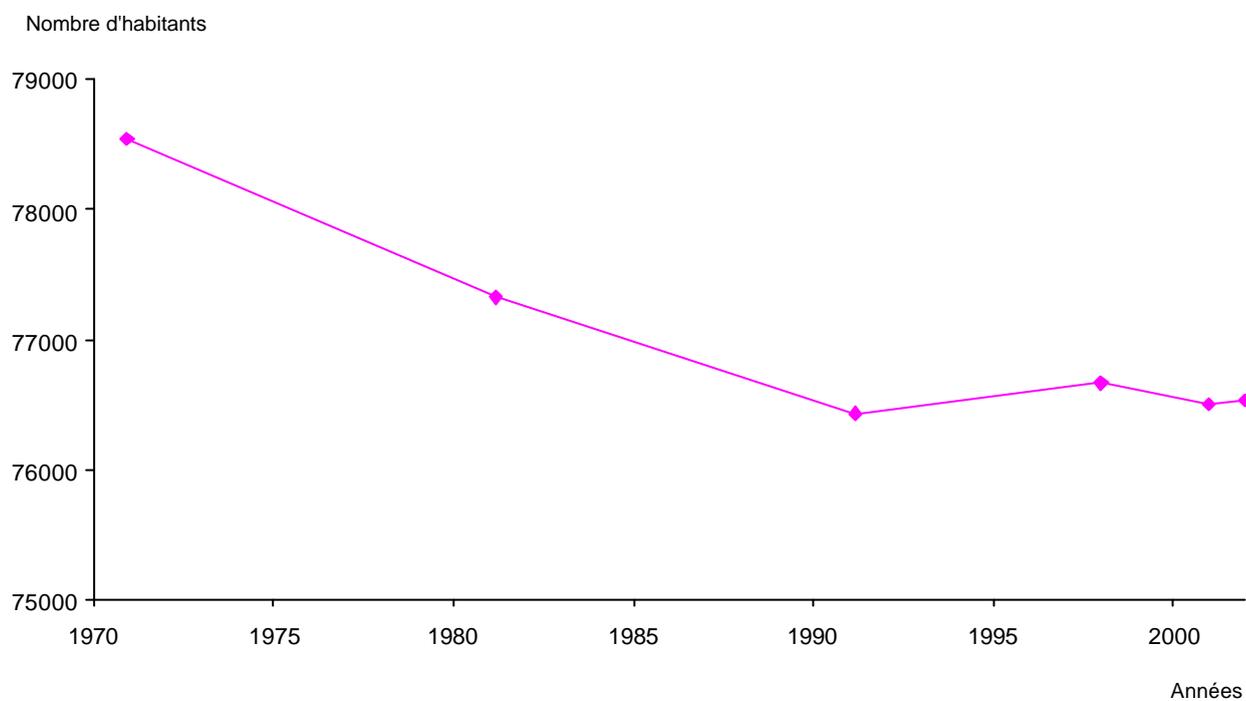
Une tendance à la hausse au cours de ces dix dernières années après une baisse de population

Trois anciennes communes sont dans le cas : Houdeng-Goegnies, Maurage et Strépy-Bracquegnies. Entre 1991 et 2001, la hausse de population dans cette dernière commune est particulièrement élevée : elle atteint 8 %.

Une tendance évolutive à la hausse

Trois anciennes communes peuvent être rattachées à cette catégorie : Besonriex, Haine-Saint-Pierre et Trivières. La croissance de population à Haine-Saint-Pierre s'essouffle légèrement depuis 1998.

Graphique 1 : Evolution de la population dans l'entité de La Louvière



Evolution de la population dans la Région du Centre entre 1981 et 2002

Le tableau 3 nous éclaire sur l'évolution de la population des différentes entités de la zone d'étude à partir des données des deux derniers recensements et des statistiques du Registre National (2002).

Entre 1981 et 1991, l'entité de La Louvière connaît une baisse de population d'un peu plus de 1%. Entre 1991 et 2002, une légère reprise semble s'amorcer (+ 0,1 %).

Cette amélioration de situation est davantage perceptible pour la Région du Centre (+ 1,7 %). Pour certaines entités de la Région du Centre, la croissance est importante : Braine-le-Comte (+ 9 %), Estinnes (+ 5 %), Seneffe et Soignies (+ 4 %). Seules, deux entités perdent des habitants : Chapelle-lez-Herlaimont (- 1%) et Binche (- 2 %).

Graphique 1 bis : Evolution de la population dans les différentes sections de l'entité de La Louvière

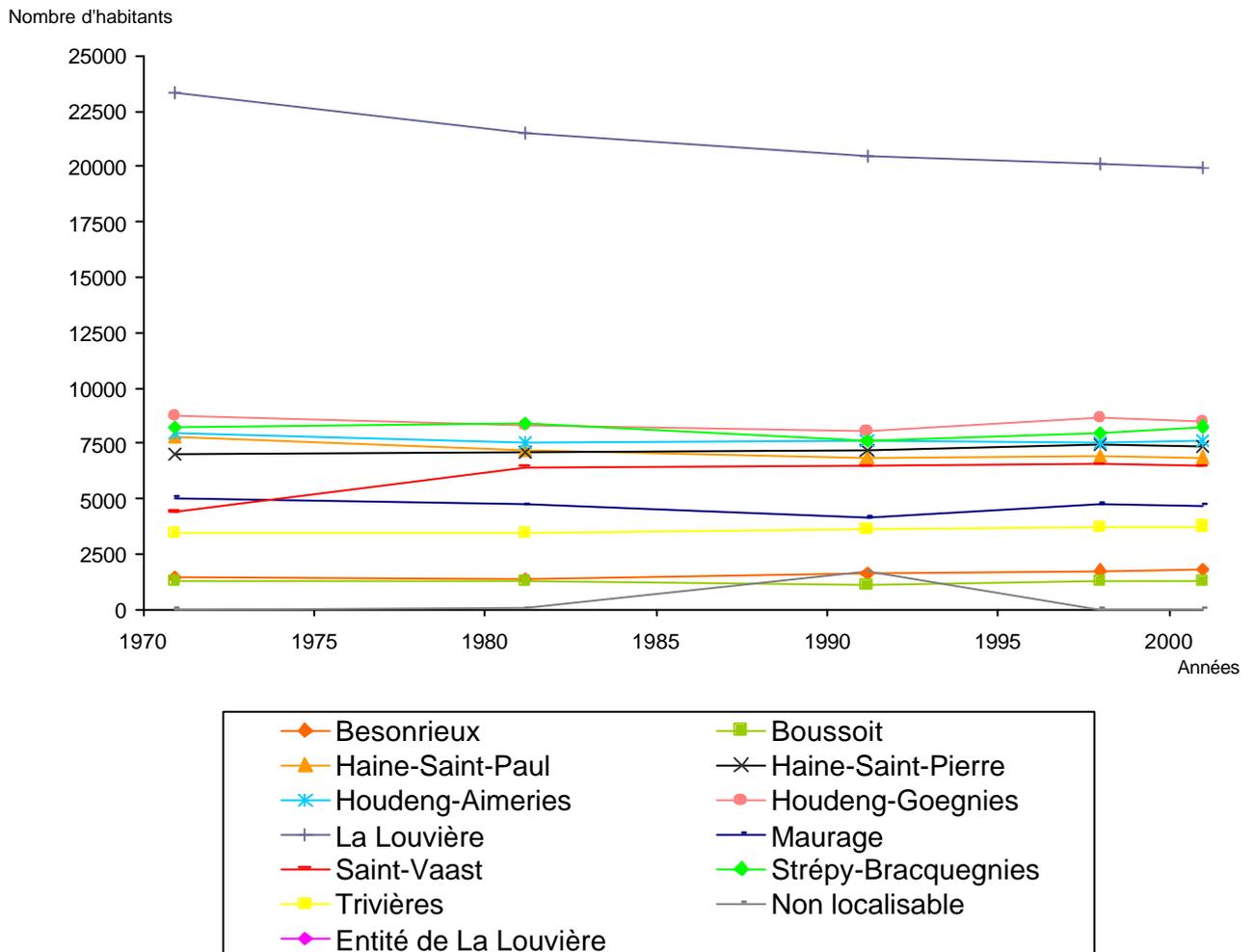


Tableau 3 : Evolution de la population de 1981 à 2002

Entités administratives	Population au 01/03/81			Population au 01/03/91			Population au 01/01/02			Evolution 81 - 91 en %	Evolution 91 - 02 en %	Evolution 81 - 02 en %
	H	F	T	H	F	T	H	F	T			
Braine-le-Comte	8028	8447	16475	8637	9180	17817	9530	9928	19458	108	109	118
Ecaussinnes	4695	5044	9739	4656	4863	9519	4766	5044	9810	98	103	101
La Louvière	37492	39834	77326	36962	39470	76432	36790	39745	76535	99	100	99
Le Roeulx	3786	3968	7754	3864	3980	7844	3920	4087	8007	101	102	103
Soignies	11319	12033	23352	11447	12346	23793	11753	12997	24750	102	104	106
Chapelle-lez-Herlaimont	7002	7431	14433	6777	7408	14185	6618	7407	14025	98	99	97
Manage	10189	10723	20912	10418	11072	21490	10781	11241	22022	103	102	105
Seneffe	4633	4877	9510	4964	5203	10167	5172	5425	10597	107	104	111
Anderlues	5716	5984	11700	5531	5890	11421	5530	5956	11486	98	101	98
Binche	16306	17345	33651	15829	17008	32837	15514	16830	32344	98	98	96
Estinnes	3242	3424	6666	3507	3656	7163	3684	3815	7499	107	105	112
Morlanwelz	8659	9271	17930	8741	9278	18019	8849	9656	18505	100	103	103
Région du Centre	121067	128381	249448	121333	129354	250687	122907	132131	255038	100	102	102
Charleroi	106603	115740	222343	98305	107909	206214	96625	103953	200578	93	97	90
Mons	44652	49765	94417	43349	48377	91726	43520	47435	90955	97	99	96
Prov. Hainaut	628847	672630	1301477	616543	662248	1278791	617483	663559	1281042	98	100	98
R. W.	1559438	1661787	3221225	1577288	1678423	3255711	1628499	1730061	3358560	101	103	104
Royaume	4810349	5038298	9848647	4875982	5102699	9978681	5042288	5267437	10309725	101	103	105

Sources: I.N.S. Recensements de la Population et des Logements 1981, 1991 - Moniteur Belge du 01/01/02.

Les villes régionales de référence, Charleroi et Mons, voient leur population diminuer notablement depuis 1981. La perte atteint 10 % à Charleroi et 4 % à Mons. Cette baisse est cependant moins importante pour la période 1991-2002 que pour la période 1981-1991.

Globalement, pour la Province du Hainaut, la population tend à se stabiliser cette dernière décennie.

A l'échelle de la Région wallonne et du Royaume, les croissances de population sont faibles entre 1981 et 1991 (+ 1 %) et plus élevées entre 1991 et 2002 (+ 3 %).

En résumé

L'importante baisse de population enregistrée à La Louvière au cours des années 1970-1991 semble appartenir au passé. En effet, depuis 1991, le nombre d'habitants fluctue autour d'une valeur moyenne de 76.750 personnes environ. Les villes de Charleroi et de Mons restent peu attractives. La dépopulation observée au cours de la période 1981-1991 n'existe plus mais de faibles baisses de population sont encore enregistrées.

Binche suit la même tendance à une échelle plus réduite.

Les croissances importantes de population touchent essentiellement les entités situées dans la zone d'influence de Bruxelles et bien situées par rapport aux principaux axes de communication : Braine-le-Comte, Soignies et Seneffe.

Le choix de résidence se porte également sur Estinnes, une entité de la zone de rurbanisation de Binche et de La Louvière.

Il est à noter que outre les facteurs externes, la mise en œuvre de zones de lotissements plus ou moins vastes peut influencer notablement les évolutions démographiques communales.

3. EXPLICATION DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION

L'augmentation ou la diminution d'une population au cours d'une année est souvent présentée en démographie grâce au taux d'accroissement. Celui-ci est donc positif ou négatif en fonction du mouvement total de population et s'exprime pour 1.000 habitants.

Il est influencé par deux éléments : le mouvement naturel et le mouvement migratoire.

Le mouvement naturel est traduit sous la forme d'un solde naturel (annuel). Celui-ci se calcule en prenant la différence qui existe entre le chiffre des naissances et le chiffre des décès de l'année (tableau 4).

Pour le mouvement migratoire, le même principe est appliqué : on parlera d'un solde migratoire (annuel) qui est constitué à partir de la différence entre les entrées et les sorties de population dans l'entité pour une année déterminée (tableau 5).

3.1. Mouvements naturels (tableau 4 et graphique 2)

Au cours de la période 1991-2000, l'entité de La Louvière a connu des soldes naturels positifs annuels qui, en moyenne, avoisinaient les 113 personnes, soit 1,5 personnes pour mille habitants.

Des valeurs supérieures à 2 pour mille s'observent pour les années 1991 et 1992 grâce à un nombre plus élevé de naissances. Par la suite, la stabilisation relative des chiffres de naissances et de décès a fait fluctuer le solde naturel autour des 1,3 personnes pour mille.

La tendance évolutive de la Région du Centre est fort similaire à celle de l'entité de La Louvière. Cependant, la courbe régionale se situe 1 pour mille en dessous de celle de La Louvière.

Parmi les entités de la Région du Centre, mettons en évidence les soldes naturels positifs de Seneffe (en moyenne 3,4 pour mille), de Braine-le-Comte et Estinnes (en moyenne 1,6 pour mille) ainsi que les soldes naturels négatifs d'Anderlues (en moyenne - 2,5 pour mille), de Morlanwelz (en moyenne - 2,0 pour mille) et de Binche (en moyenne - 1,7 pour mille).

A Charleroi, le solde naturel régresse de 1991 à 1995 suite à une baisse importante de la natalité. Il est d'ailleurs négatif depuis 1992. Une inversion de tendance se manifeste depuis 1998. Le solde atteint + 0,3 pour mille en 2000.

A Mons, le solde, très positif en 1991/1992, s'est fortement réduit jusqu'en 1997. Baisse de la natalité et augmentation du nombre de décès ont engendré, en se conjuguant, un solde négatif en 1996 et 1997. Une reprise de la natalité de 1997 à 2000 a inversé la tendance.

En Région wallonne, le solde naturel positif a tendance à se renforcer au cours de ces dernières années.

3.2. **Mouvements migratoires** (tableau 5 et graphique 3)

Les mouvements migratoires annuels concernent trois à six fois plus de personnes que les mouvements naturels annuels.

De plus, au fil du temps, ces mouvements «entrées – sorties» se sont amplifiés.

Exemple de La Louvière

	1991	2000
Entrées	2487	2972
Sorties	2409	3165
Naissances	1031	909
Décès	832	871

Tableau 4 : Mouvement naturel de la population (naissances - décès)
(en nombres absolus)

Lieu de résidence	1991 Solde	1992 Solde	1993 Solde	1994 Solde	1995 Solde	1996 Solde	1997 Solde	1998 Solde	1999 Solde	2000 Solde	Moyenne annuelle 91 - 00	Total popu- lation 1.1.2000	Moy. 91- 00/Tot.p op. 00 en %
Braine-le-Comte	60	66	51	10	24	19	-11	31	44	11	30,5	19084	0,16
Ecaussinnes	-12	36	-3	-10	-8	-13	0	-6	20	-15	-1,1	9620	-0,01
La Louvière	199	168	86	138	105	101	54	145	95	38	112,9	76568	0,15
Le Roeulx	20	26	17	-6	-19	-3	20	15	8	11	8,9	7931	0,11
Soignies	25	37	13	43	-6	-58	-17	-19	11	-29	0,0	24582	0,00
Chapelle-lez- Herlaimont	63	19	16	-4	6	18	-24	-15	2	0	8,1	13909	0,06
Manage	85	55	24	5	20	22	4	-14	-37	-9	15,5	21812	0,07
Seneffe	46	31	30	40	61	44	-2	19	50	36	35,5	10528	0,34
Anderlues	-24	-42	-30	-29	-35	-29	-13	-25	-42	-17	-28,6	11540	-0,25
Binche	27	-21	-26	-73	-114	-93	-88	-76	-58	-38	-56,0	32190	-0,17
Estinnes	2	6	20	12	20	-2	5	41	10	5	11,9	7521	0,16
Morlanwelz	-38	-2	-61	-71	-49	24	-23	-29	-66	-51	-36,6	18429	-0,20
Région du Centre	453	379	137	55	5	30	-95	67	37	-58	101,0	253714	0,04
Charleroi	14	-55	-111	-146	-188	-155	-158	-145	-28	60	-91,2	200827	-0,05
Mons	296	269	154	57	116	-8	-40	14	21	35	91,4	90935	0,10
Prov. Hainaut	1207	556	-416	-654	-833	-563	-630	-682	-523	-308	-284,6	1279467	-0,02
R.W.	5097	4742	1839	1546	646	1578	1773	1199	1382	2192	2199,4	3339516	0,07
Royaume	21189	20441	13227	11795	9636	11074	12062	9693	8565	9980	12766,2	10239085	0,12

Source: I.N.S. - Statistiques démographiques

Graphique 2 : Evolution du solde naturel (en pour mille)

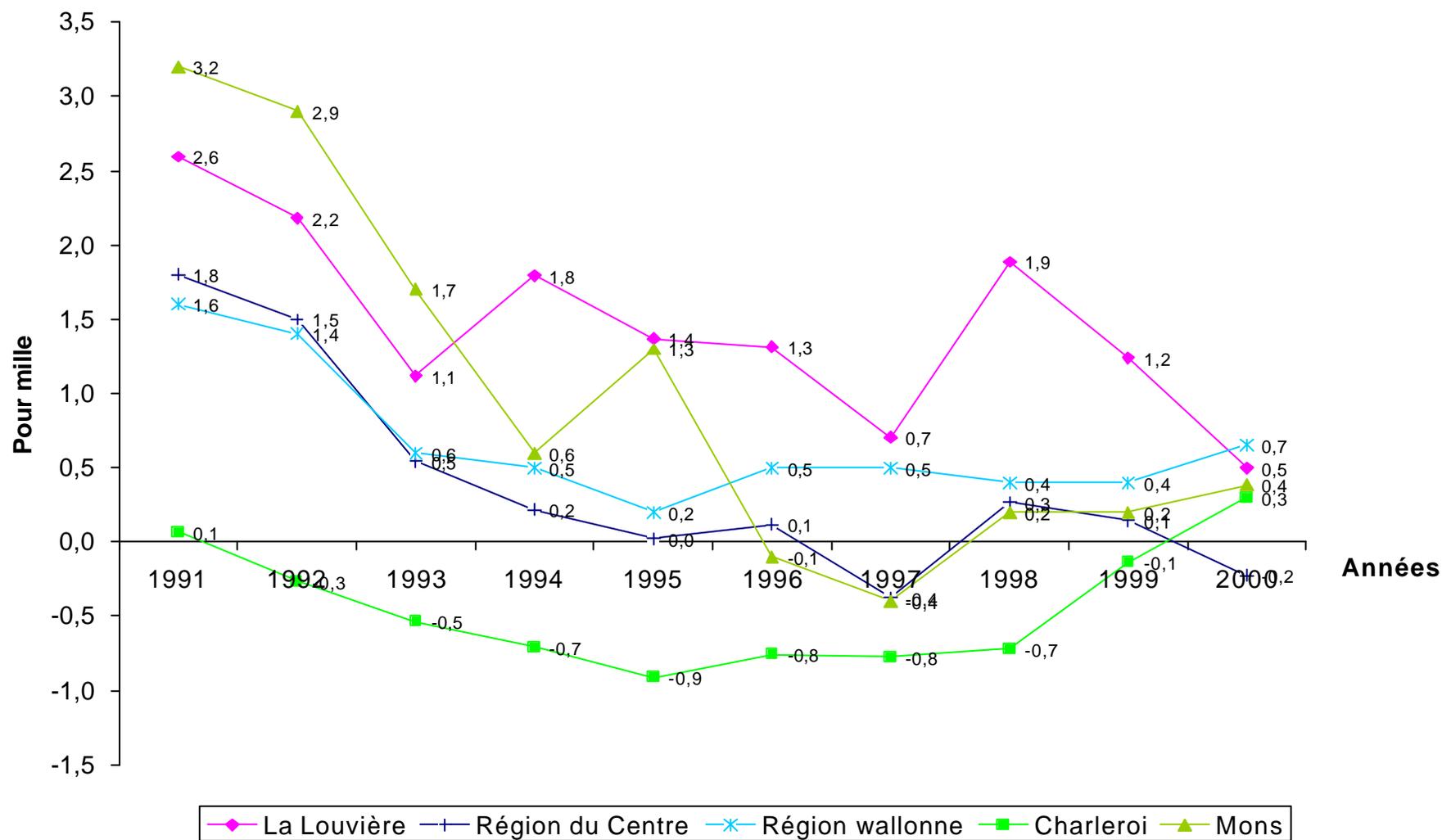
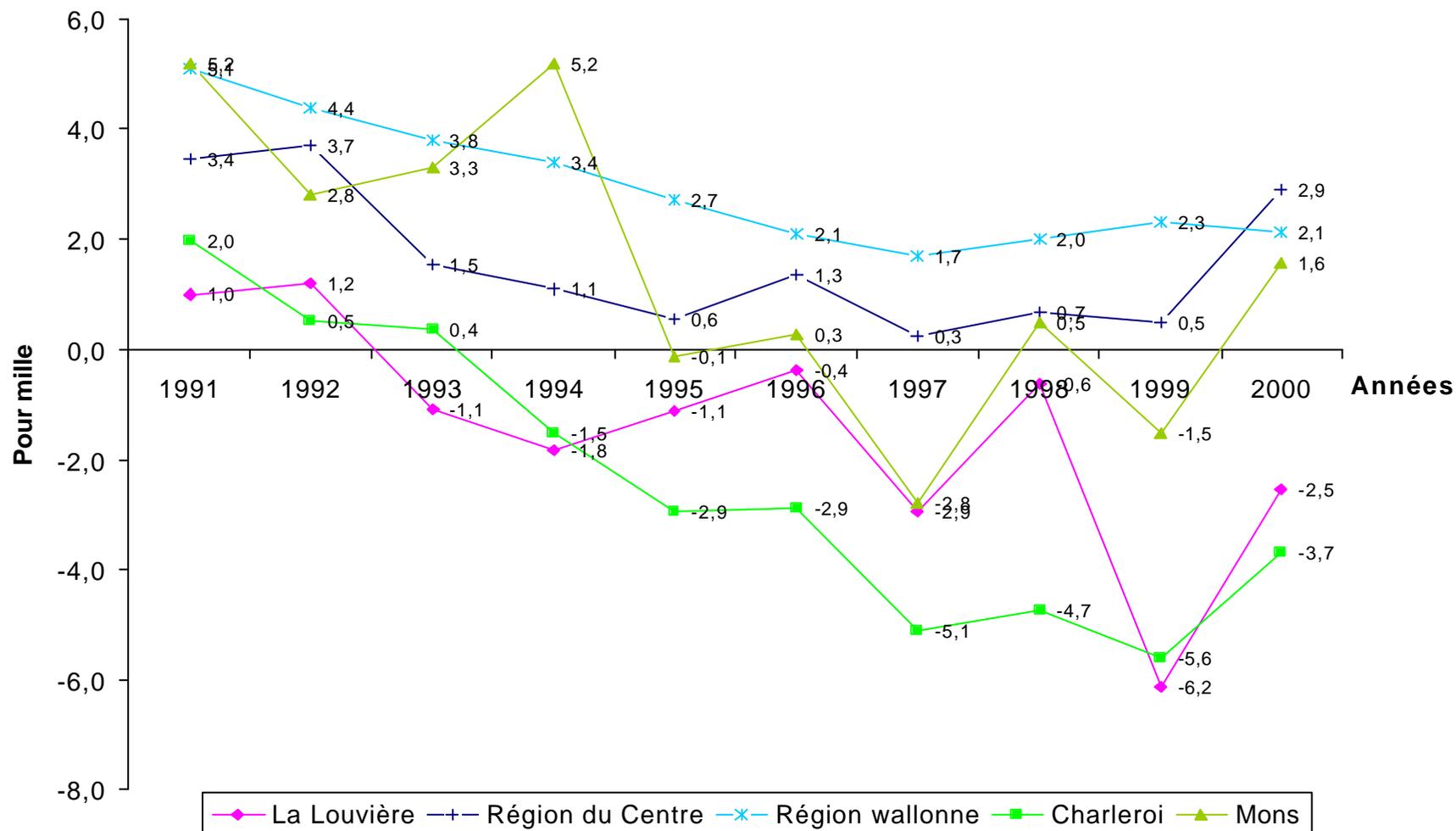


Tableau 5 : Mouvement migratoire de la population (entrées - sorties)
(en nombres absolus)

Lieu de résidence	1991 Solde	1992 Solde	1993 Solde	1994 Solde	1995 Solde	1996 Solde	1997 Solde	1998 Solde	1999 Solde	2000 solde	Moyenne annuelle 91 - 00	Total population 1.1.2000	Moy. 91- 00/Tot.pop. 00 en %
Braine-le-Comte	134	80	87	11	79	154	190	211	205	219	137,0	19084	0,72
Ecaussinnes	-17	28	112	-6	-29	6	4	-50	52	82	18,2	9620	0,19
La Louvière	78	92	-82	-139	-85	-29	-226	-47	-471	-193	-110,2	76568	-0,14
Le Roeulx	-1	17	-44	-42	24	-7	62	-35	35	17	2,6	7931	0,03
Soignies	154	112	76	130	130	168	43	175	49	186	122,3	24582	0,50
Chapelle-lez- Herlaimont	-4	-14	-17	22	-71	22	-105	23	-61	74	-13,1	13909	-0,09
Manage	209	152	-10	-5	91	-18	32	-136	106	92	51,3	21812	0,24
Seneffe	28	104	8	80	16	-36	-85	33	-1	37	18,4	10528	0,17
Anderlues	46	32	62	101	-14	121	16	-51	56	-12	35,7	11540	0,31
Binche	-13	62	0	-84	-87	-12	58	-94	67	2	-10,1	32190	-0,03
Estinnes	54	73	58	50	42	25	12	4	-20	14	31,2	7521	0,41
Morlanwelz	199	195	140	156	45	-56	68	144	108	221	122	18429	0,66
Région du Centre	867	933	390	274	141	338	69	177	125	739	405,3	253714	0,16
Charleroi	404	108	79	-314	-602	-587	-1045	-957	-1124	-735	-477,3	200827	-0,24
Mons	480	256	301	485	-12	23	-254	49	-136	143	133,5	90935	0,15
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>3641</i>	<i>2959</i>	<i>2246</i>	<i>1395</i>	<i>658</i>	<i>718</i>	<i>-268</i>	<i>-243</i>	<i>172</i>	<i>1133</i>	<i>1241,1</i>	<i>1279467</i>	<i>0,10</i>
<i>R.W.</i>	<i>16855</i>	<i>14426</i>	<i>12698</i>	<i>11231</i>	<i>8952</i>	<i>6817</i>	<i>5651</i>	<i>6808</i>	<i>7717</i>	<i>7046</i>	<i>9820,1</i>	<i>3339516</i>	<i>0,29</i>
<i>Royaume</i>	<i>33708</i>	<i>33056</i>	<i>29547</i>	<i>29575</i>	<i>26906</i>	<i>24848</i>	<i>19529</i>	<i>21030</i>	<i>27159</i>	<i>25129</i>	<i>27048,7</i>	<i>10239085</i>	<i>0,26</i>

Source: I.N.S. - Statistiques démographiques

Graphique 3 : Evolution du solde migratoire (en pour mille)



Le bilan migratoire de La Louvière est encore positif en 1991 et 1992 (+ 1,0 et + 1,2 pour mille respectivement) mais devient négatif par la suite. Il est très négatif en 1999 (- 6,2 pour mille) mais revient à une valeur plus honorable en 2000 (- 2,5 pour mille). En moyenne, au cours de la période 1991-2000, il se chiffre à - 1,4 personnes pour mille habitants.

Pour la Région du Centre, les valeurs du solde migratoire sont largement positives en 1991 et 1992, + 3,4 et + 3,7 pour mille respectivement. Par la suite, un certain équilibre existe entre les entrées et les sorties de population. En effet, entre 1993 et 1999, le solde migratoire fluctue entre + 1,5 et + 0,3 pour mille. En 2000, les entrées dépassent largement les sorties et le solde migratoire s'établit à +2,9 pour mille.

A propos des autres entités de la Région du Centre, les éléments d'analyse suivants peuvent être mis en évidence :

- A l'exception de Chapelle-lez-Herlaimont et Binche, les soldes migratoires moyens sont positifs.
- Les entrées dominent nettement les sorties à Braine-le-Comte, à Soignies ainsi qu'à Morlanwelz.
- La moyenne élevée d'Estinnes s'explique par ses bonnes performances de 1991 à 1995. En 1999, les sorties sont supérieures aux entrées.
- Ailleurs, les fluctuations sont peu importantes et la tendance générale se définit difficilement.

A Charleroi, la décroissance du solde migratoire est continue entre 1991 et 1999. L'augmentation du nombre de sorties au cours de cette période est la cause de cette évolution particulièrement défavorable. Un solde migratoire légèrement moins négatif s'observe en 2000.

A Mons, le bilan largement positif des années 1991-1994 fait place à une légère prédominance des sorties sur les entrées au cours de la période 1995-1999. Le solde migratoire de 2000 est nettement positif.

Pour la Région wallonne, une baisse régulière du solde migratoire se manifeste jusqu'en 1997. Une légère reprise apparaît ensuite. Les valeurs relatives à la Région wallonne sont nettement supérieures à celles de la Région du Centre jusqu'en 1999.

3.3. Taux d'accroissement (tableau 6 et graphique 4)

Le taux d'accroissement intègre les données relatives aux bilans naturel et migratoire. Ce dernier influence davantage le bilan global puisqu'il a plus de poids démographique.

Le graphique 4 apparaît ainsi comme une transposition du graphique 3.

Pour l'entité de La Louvière, la courbe se décale vers le haut du graphique puisque le solde naturel est positif pendant toute la période.

Il en est de même pour la Région wallonne.

En Région du Centre, une petite perturbation à cette translation positive s'opère dans les années 1996 – 1997 ainsi qu'en 2000.

Les taux d'accroissement des différentes entités de la Région du Centre sont généralement positifs. Seules, deux entités se démarquent par des taux d'accroissement annuel régulièrement négatifs : Binche et Chapelle-lez-Herlaimont (soldes migratoires négatifs et solde naturel négatif ou faiblement positif).

A Charleroi, le taux d'accroissement reflète une situation peu enviable puisque les soldes naturel et migratoire négatifs se cumulent de 1994 à 1999. Le solde naturel positif de 2000 atténue l'évolution négative du taux d'accroissement.

A Mons, une petite perturbation à la translation positive s'opère dans les années 1996 – 1997.

En résumé

La diminution du nombre d'habitants de l'entité de La Louvière s'explique par l'importance des flux migratoires sortants. Le solde naturel positif ne limite que faiblement l'impact des sorties de population.

Globalement, au niveau de la Région du Centre, une croissance de la population légèrement inférieure à 1 % est observable de 1995 à 1999. Solde naturel et solde migratoire avoisinent la position d'équilibre. Un apport migratoire s'enregistre en 2000.

Parmi les différentes entités de la Région du Centre, trois se démarquent par des évolutions de population particulièrement importantes. L'une est en croissance, Braine-le-Comte, les deux autres perdent des habitants, Binche et Chapelle-lez-Herlaimont.

Pour la Région wallonne, la combinaison des divers mouvements est plus favorable : depuis 1995, l'accroissement moyen de la population est de l'ordre de 2,5 %.

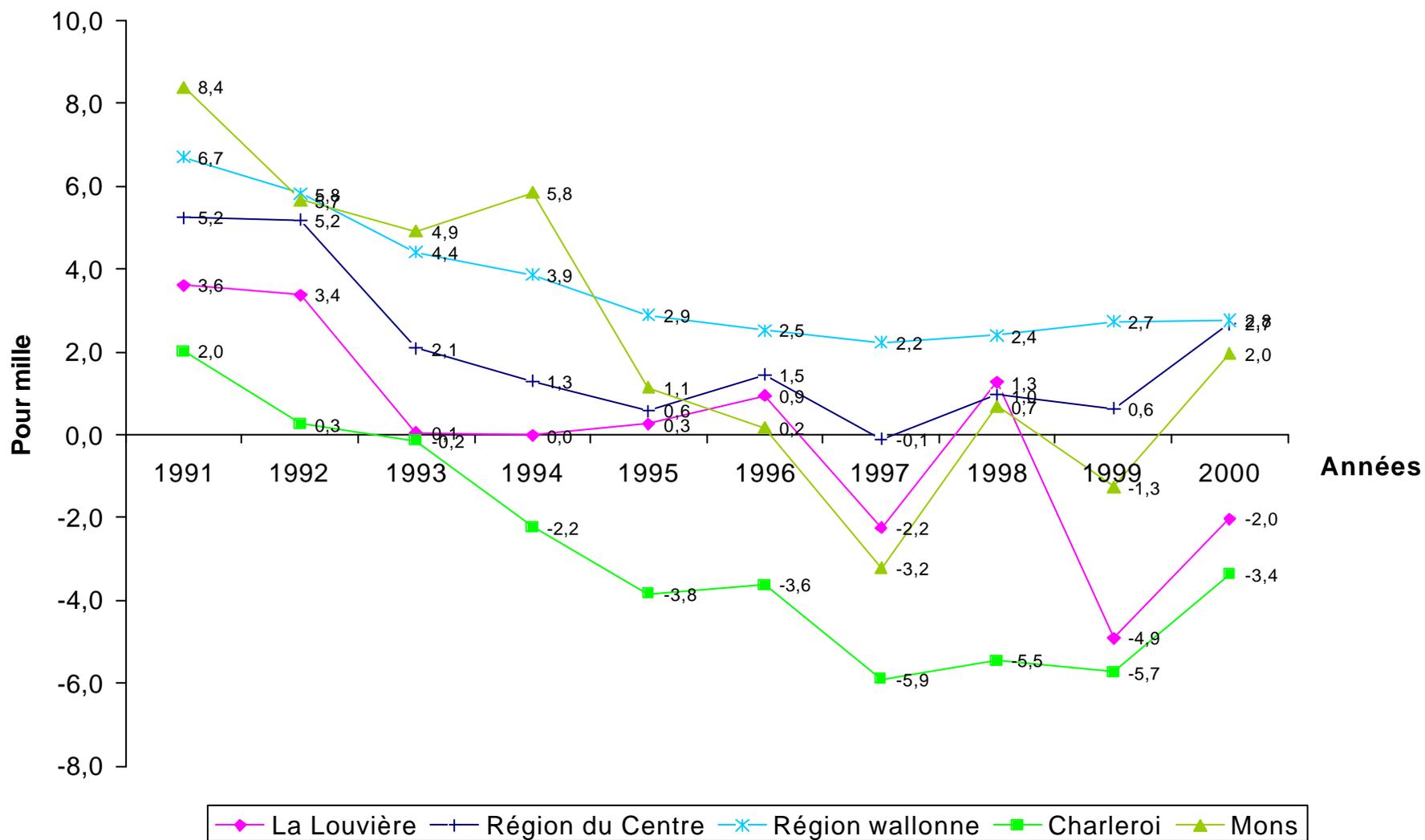
La situation de Charleroi est peu enviable : elle cumule une natalité basse et des départs de population importants, même si une amélioration s'observe en 2000.

A Mons, un équilibre relatif s'observe depuis 1995/1996.

Tableau 6 : Mouvement total de la population (solde mvt naturel + solde mvt migratoire) (en nombres absolus)													
Lieu de résidence	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Moyenne annuelle 91 - 00	Total population 1.1.2000	Moy. 91-00/Tot.pop . 00 en %
Braine-le-Comte	194	146	138	21	103	173	179	242	249	230	167,5	19084	0,88
Ecaussinnes	-29	64	109	-16	-37	-7	4	-56	72	67	17,1	9620	0,18
La Louvière	277	260	4	-1	20	72	-172	98	-376	-155	2,7	76568	0,00
Le Roeulx	19	43	-27	-48	5	-10	82	-20	43	28	11,5	7931	0,15
Soignies	179	149	89	173	124	110	26	156	60	157	122,3	24582	0,50
Chapelle-lez-Herlaimont	59	5	-1	18	-65	40	-129	8	-59	74	-5,0	13909	-0,04
Manage	294	207	14	0	111	4	36	-150	69	83	66,8	21812	0,31
Seneffe	74	135	38	120	77	8	-87	52	49	73	53,9	10528	0,51
Anderlues	22	-10	32	72	-49	92	3	-76	14	-29	7,1	11540	0,06
Binche	14	41	-26	-157	-201	-105	-30	-170	9	-36	-66,1	32190	-0,21
Estinnes	56	79	78	62	62	23	17	45	-10	19	43,1	7521	0,57
Morlanwelz	161	193	79	85	-4	-32	45	115	42	170	85,4	18429	0,46
Région du Centre	1320	1312	527	329	146	368	-26	244	162	681	506,3	253714	0,20
Charleroi	418	53	-32	-460	-790	-742	-1203	-1102	-1152	-675	-568,5	200827	-0,28
Mons	776	525	455	542	104	15	-294	63	-115	178	224,9	90935	0,25
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>4848</i>	<i>3515</i>	<i>1830</i>	<i>741</i>	<i>-175</i>	<i>155</i>	<i>-898</i>	<i>-925</i>	<i>-351</i>	<i>825</i>	<i>956,5</i>	<i>1279467</i>	<i>0,07</i>
<i>R. W.</i>	<i>21952</i>	<i>19168</i>	<i>14537</i>	<i>12777</i>	<i>9598</i>	<i>8395</i>	<i>7424</i>	<i>8007</i>	<i>9099</i>	<i>9238</i>	<i>12019,5</i>	<i>3339516</i>	<i>0,36</i>
<i>Royaume</i>	<i>54897</i>	<i>53497</i>	<i>42774</i>	<i>41370</i>	<i>36542</i>	<i>35922</i>	<i>31591</i>	<i>30723</i>	<i>35724</i>	<i>35109</i>	<i>39814,9</i>	<i>10239085</i>	<i>0,39</i>

Source: I.N.S. - Statistiques démographiques

Graphique 4 : Evolution du taux d'accroissement annuel (en pour mille)



4. PERSPECTIVES D'ICI L'AN 2010

Pour tenter de prévoir l'évolution de la population, on peut procéder de deux façons : soit en définissant annuellement la valeur d'un indice global d'évolution tenant compte du solde naturel et du solde migratoire et en calculant certaines moyennes (sur 10 ans, 5 ans...), soit en prenant en compte l'importance relative des classes d'âges et on ne cherche alors à tirer des conclusions qu'en ce qui concerne l'évolution du solde naturel.

4.1. Perspectives à partir des indices annuels

La méthode adoptée est la suivante :

- a) Un indice annuel est d'abord calculé.
Pour l'établir, on multiplie le mouvement total de la population (solde naturel + solde migratoire) par cent et on divise ce nombre par le total de la population au 1^{er} janvier de l'année suivante.
N.B. : Depuis 1988, l'I.N.S. procède à des ajustements en tenant compte des «réinscrits ayant été rayés», de la «population ayant été rayée d'office» et d'«ajustements statistiques». Ces divers ajustements sont additionnés au mouvement total de population et c'est ce dernier qui est pris en compte dans le calcul de l'indice.
- b) On calcule ensuite un indice moyen pour des durées plus ou moins longues. Ici, on a retenu deux hypothèses : un indice moyen pour 10 ans et un indice moyen pour 5 ans.
- c) On additionne enfin aux données de chaque année depuis le 1.1.2002 jusqu'en l'an 2010, le produit de ces données par chacun des indices moyens calculés.

Le tableau 7 indique les valeurs des indices annuels calculés à partir de 1990 jusqu'en 2002 (1^{er} janvier).

Le recours à des indices moyens permet de masquer les variations annuelles perturbantes. C'est la tendance générale de l'évolution au cours de la période considérée qui est importante.

Le tableau 8 les précise en fonction des deux hypothèses.

La première maintient l'évolution qui s'est produite entre 1992 et 2002 (10 ans) ; la seconde privilégie la tendance récente : 1997-2002 (5 ans).

Les tableaux 9 et 10 établissent les projections à l'an 2010 sur base des deux indices moyens calculés.

Ainsi, par exemple, au tableau 9, pour prévoir la population de La Louvière en 2003, on additionne au chiffre du 01.01.2002 (76.535 habitants) une valeur qui est le produit de l'indice et de ce chiffre, soit $- 0,02 \times 76.535$ (à diviser par 100 puisque l'indice vaut pour cent habitants) = - 16,05 (que l'on arrondit à - 16). Ce qui donne 76.519 personnes. On procède de même pour les années suivantes. Sur base d'un indice moyen à 10 ans, la population atteindrait 76.407 personnes en 2010 (tableau 9). L'entité de La Louvière perdrait 128 habitants au cours de ces huit années.

Par contre, si la tendance récente se prolongeait à l'avenir, la population ne serait que de 76.097 personnes en 2010 (tableau 10). La Louvière perdrait alors 438 personnes au cours du même laps de temps.

Tableau 7 : Evolution des indices annuels

Entités administratives	1990 en %	1991 en %	1992 en %	1993 en %	1994 en %	1995 en %	1996 en %	1997 en %	1998 en %	1999 en %	2000 en %	2001 en %
Braine-le-Comte	1,24	1,10	0,80	0,69	0,13	0,30	0,98	0,87	1,19	1,30	1,32	0,61
Ecaussinnes	0,44	-0,36	0,62	1,15	-0,11	-0,36	-0,14	0,04	-0,62	0,90	0,59	1,36
La Louvière	0,59	0,13	0,33	-0,05	-0,04	-0,22	0,12	-0,19	0,25	-0,38	-0,09	0,05
Le Roeulx	0,87	0,56	0,62	-0,61	-0,55	0,13	-0,40	1,05	-0,32	0,59	0,53	0,42
Soignies	0,79	0,59	0,55	0,20	0,62	0,33	0,26	0,05	0,52	0,04	0,64	0,04
Chapelle-lez-Herlaimont	0,31	0,35	0,09	-0,09	0,00	-0,71	0,16	-0,99	0,02	-0,49	0,44	0,39
Manage	-1,05	1,11	0,79	-0,01	-0,05	0,31	-0,04	0,12	-0,76	0,16	0,10	0,85
Seneffe	0,85	0,78	1,22	0,26	1,09	0,71	-0,09	-0,78	0,09	0,39	0,52	0,13
Anderlues	0,45	0,20	-0,04	0,21	0,69	-0,39	0,80	0,10	-0,55	0,19	-0,18	-0,29
Binche	0,27	-0,03	0,06	-0,14	-0,47	-0,71	-0,36	-0,06	-0,55	0,02	-0,14	0,62
Estinnes	1,43	0,67	1,14	0,98	0,62	0,72	0,27	0,20	0,53	-0,17	0,25	-0,55
Morlanwelz	0,34	0,75	0,92	0,29	0,36	-0,22	-0,25	0,09	0,53	-0,02	0,71	-0,30
Région du Centre	0,47	0,40	0,48	0,12	0,09	-0,11	0,10	-0,02	0,08	0,05	0,26	0,26
Charleroi	0,07	-0,01	0,07	-0,07	-0,20	-0,44	-0,34	-0,51	-0,91	-0,59	-0,30	0,17
Mons	0,32	0,29	0,14	-0,06	1,82	-0,44	-0,29	-0,59	-0,30	-0,28	0,21	-0,18
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>0,18</i>	<i>0,23</i>	<i>0,21</i>	<i>0,05</i>	<i>0,00</i>	<i>-0,15</i>	<i>-0,03</i>	<i>-0,12</i>	<i>-0,18</i>	<i>-0,08</i>	<i>0,03</i>	<i>0,10</i>
<i>R. W.</i>	<i>0,46</i>	<i>0,52</i>	<i>0,53</i>	<i>0,34</i>	<i>0,25</i>	<i>0,05</i>	<i>0,19</i>	<i>0,18</i>	<i>0,17</i>	<i>0,21</i>	<i>0,21</i>	<i>0,36</i>
<i>Royaume</i>	<i>0,39</i>	<i>0,35</i>	<i>0,46</i>	<i>0,32</i>	<i>0,30</i>	<i>0,12</i>	<i>0,27</i>	<i>0,22</i>	<i>0,21</i>	<i>0,25</i>	<i>0,24</i>	<i>0,45</i>

Calcul: Indice 91 = Mvt en 91/Pop.au 1.1.92 x100 - calcul 2000 : chiffre de population donné par l'Administration communale

Extrait du tableau 7 : Entité de La Louvière - Evolution des indices annuels

	92 en %	93 en %	94 en %	95 en %	96 en %	97 en %	98 en %	99 en %	00 en %	01 en %
La Louvière	0,33	-0,05	-0,04	-0,22	0,12	-0,19	0,25	-0,38	-0,09	0,05

Tableau 8 : Entité de La Louvière - Comparaison des deux indices moyens

	Indice moyen 10 ans	Indice moyen 5 ans
La Louvière	-0,02	-0,07

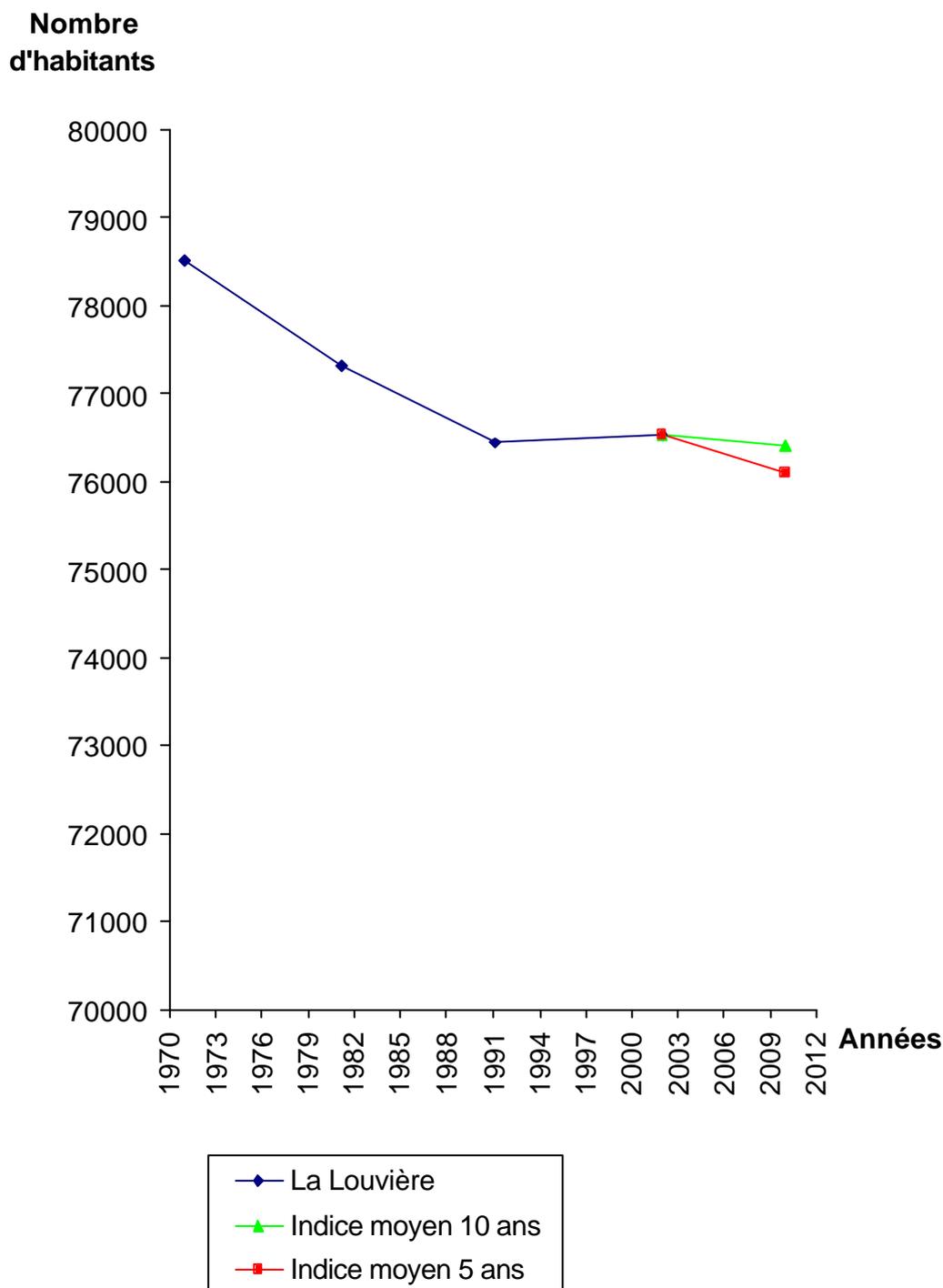
Tableau 9 : Entité de La Louvière - Projections de la population sur base de l'indice moyen de 1992 à 2002

	Indice moyen 10 ans	1.1.2002	Prév.pr 2003	Prév.pr 2004	Prév.pr 2005	Prév.pr 2006	Prév.pr 2007	Prév.pr 2008	Prév.pr 2009	Prév.pr 2010
La Louvière	-0,02	76535	76519	76503	76487	76471	76455	76439	76423	76407

Tableau 10 : Entité de La Louvière - Projections de la population sur base de l'indice moyen de 1997 à 2002

	Indice moyen 5 ans	1.1.2002	Prév.pr 2003	Prév.pr 2004	Prév.pr 2005	Prév.pr 2006	Prév.pr 2007	Prév.pr 2008	Prév.pr 2009	Prév.pr 2010
La Louvière	-0,07	76535	76480	76425	76370	76316	76261	76206	76152	76097

Graphique 5 : Evolution de la population de l'entité de La Louvière entre 1970 et 2002 et prévisions jusqu'en l'an 2010



4.2. Perspectives à partir des considérations sur l'évolution des groupes et classes d'âges

L'étude de la structure par âges de la population pourra nous éclairer sur l'hypothèse à privilégier puisqu'elle permet à la fois de mieux comprendre l'importance du mouvement naturel dans le mouvement total de la population et de confirmer ou d'infirmier, dans une certaine mesure, les projections purement mathématiques des indices moyens.

Pour réaliser cet examen, quatre grandes catégories d'âges vont être distinguées dans la population :

- les habitants de moins de 20 ans ;
- les habitants de 20 à 44 ans qui sont à l'âge «habituel» de la procréation ;
- les habitants de 45 à 64 ans ;
- les habitants âgés de 65 ans et plus.

Ce classement est réalisé pour 2001 (tableau 11) mais aussi pour 1991 (tableau 12).

Les chiffres absolus et les pourcentages établis par rapport à la population totale y sont présentés.

De la mise en parallèle de ces données (tableau 13), les observations suivantes peuvent être notées :

➤ la classe d'âges 0 à 19 ans

A La Louvière, elle diminue en nombre (- 3,5 %) et en part (- 0,9 %).

En part, cette baisse est identique à celle de la Région wallonne et légèrement inférieure à la moyenne de la Région du Centre.

En 2001, à La Louvière, la part des moins de 20 ans est quasi identique à celle de la Région du Centre (24,5 %) et légèrement inférieure à celle de la Région wallonne (24,7 %).

Quatre entités se caractérisent par une proportion élevée de jeunes de moins de 20 ans : Seneffe, Braine-le-Comte, Manage et Le Roeulx. La part de ceux-ci est supérieure ou égale à 25 %. Le cas de Braine-le-Comte est à signaler. L'augmentation du nombre de jeunes de moins de 20 ans est particulièrement importante, un peu plus de 7 % !

Inversement, Binche, Charleroi, Mons et Anderlues ont une faible représentativité de cette catégorie.

➤ la classe d'âges 20-44 ans

L'importance de cette classe d'âges est déterminante pour l'avenir démographique d'une entité car elle constitue le groupe des «parents potentiels».

Les chiffres de 2001 traduisent une situation assez favorable pour l'entité de La Louvière.

En effet, par rapport aux deux moyennes régionales, la représentation des «20-44 ans» est relativement bonne. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : La Louvière

atteint 35,3 %, la Région du Centre, 35,1 % et la Région wallonne, seulement 34,8 %.

Le pourcentage de Charleroi est similaire à celui de La Louvière.

Deux entités sont beaucoup mieux loties : Mons, 36,9 % et Estinnes, 36,2 %.

A l'opposé, deux entités comptent moins de 34,8 % de personnes âgées de 20 à 44 ans : Anderlues et Binche.

Tableau 11 : Répartition de la population par groupe d'âges au 1.1.2001

Entités administratives	0/19 ans	%	20/44 ans	%	45/64 ans	%	65 ans et +	%	Total
Braine-le-Comte	4972	25,7	6917	35,8	4533	23,4	2917	15,1	19339
Ecaussinnes	2377	24,6	3369	34,8	2241	23,2	1690	17,5	9677
La Louvière	18691	24,4	26994	35,3	17841	23,3	12971	17,0	76497
Le Roeulx	2003	25,1	2823	35,4	1880	23,6	1267	15,9	7973
Soignies	6153	24,9	8651	35,0	5955	24,1	3982	16,1	24741
Chapelle-lez-Herlaimont	3387	24,2	4908	35,1	3328	23,8	2348	16,8	13971
Manage	5609	25,7	7670	35,1	5082	23,3	3473	15,9	21834
Seneffe	2891	27,3	3698	34,9	2570	24,3	1424	13,5	10583
Anderlues	2705	23,5	3895	33,8	2750	23,9	2169	18,8	11519
Binche	7255	22,6	11032	34,3	7709	24,0	6148	19,1	32144
Estinnes	1831	24,3	2730	36,2	1857	24,6	1122	14,9	7540
Morlanwelz	4540	24,5	6565	35,4	4284	23,1	3171	17,1	18560
Région du Centre	62414	24,5	89252	35,1	60030	23,6	42682	16,8	254378
Charleroi	47031	23,5	70530	35,2	46950	23,4	35722	17,8	200233
Mons	21656	23,8	32915	36,1	21468	23,6	15084	16,6	91123
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>309672</i>	<i>24,2</i>	<i>445982</i>	<i>34,8</i>	<i>304195</i>	<i>23,8</i>	<i>219974</i>	<i>17,2</i>	<i>1279823</i>
<i>R.W.</i>	<i>826342</i>	<i>24,7</i>	<i>1165886</i>	<i>34,8</i>	<i>792912</i>	<i>23,7</i>	<i>561317</i>	<i>16,8</i>	<i>3346457</i>
<i>Royaume</i>	<i>2412224</i>	<i>23,5</i>	<i>3659035</i>	<i>35,7</i>	<i>2462420</i>	<i>24,0</i>	<i>1729735</i>	<i>16,9</i>	<i>10263414</i>

Source : I.N.S. - Statistiques démographiques au 1.1.2001

Tableau 12 : Répartition de la population par groupe d'âges au 1.3.1991

Entités administratives	0/19 ans	%	20/44 ans	%	45/64 ans	%	65 ans et +	%	Total
Braine-le-Comte	4633	26,0	6792	38,1	3791	21,3	2601	14,6	17817
Ecaussinnes	2380	25,0	3522	37,0	2044	21,5	1573	16,5	9519
La Louvière	19362	25,3	28845	37,7	16180	21,2	12045	15,8	76432
Le Roeulx	2016	25,7	2981	38,0	1677	21,4	1170	14,9	7844
Soignies	6297	26,5	9055	38,1	4958	20,8	3483	14,6	23793
Chapelle-lez-Herlaimont	3660	25,8	5516	38,9	2953	20,8	2056	14,5	14185
Manage	5714	26,6	8155	37,9	4320	20,1	3301	15,4	21490
Seneffe	2913	28,7	3896	38,3	2040	20,1	1318	13,0	10167
Anderlues	2788	24,4	4100	35,9	2632	23,0	1901	16,6	11421
Binche	7786	23,7	12273	37,4	7322	22,3	5456	16,6	32837
Estinnes	1905	26,6	2708	37,8	1531	21,4	1019	14,2	7163
Morlanwelz	4473	24,8	6802	37,7	3789	21,0	2955	16,4	18019
Région du Centre	63927	25,5	94645	37,8	53237	21,2	38878	15,5	250687
Charleroi	49694	24,1	76552	37,1	45750	22,2	34218	16,6	206214
Mons	23094	25,2	35579	38,8	18973	20,7	14080	15,4	91726
Prov. Hainaut	322754	25,2	477625	37,3	274735	21,5	203677	15,9	1278791
R.W.	831916	25,6	1216723	37,4	706313	21,7	500759	15,4	3255711
Royaume	2455810	24,6	3769716	37,8	2249905	22,5	1503250	15,1	9978681

Source : I.N.S. - Recensement de la Population et des Logements au 1.3.1991

Tableau 13 : Répartition de la population par groupe et classe d'âges au 1.3.1991 et au 1.1.2001 (en pourcentages)

Entités administratives	0 à 19 ans			20 à 44 ans			45 à 64 ans			65 ans et +		
	1991	2001	2001-1991	1991	2001	2001-1991	1991	2001	2001-1991	1991	2001	2001-1991
Braine-le-Comte	26,0	25,7	-0,3	38,1	35,8	-2,4	21,3	23,4	2,2	14,6	15,1	0,5
Ecaussinnes	25,0	24,6	-0,4	37,0	34,8	-2,2	21,5	23,2	1,7	16,5	17,5	0,9
La Louvière	25,3	24,4	-0,9	37,7	35,3	-2,5	21,2	23,3	2,2	15,8	17,0	1,2
Le Roeulx	25,7	25,1	-0,6	38,0	35,4	-2,6	21,4	23,6	2,2	14,9	15,9	1,0
Soignies	26,5	24,9	-1,6	38,1	35,0	-3,1	20,8	24,1	3,2	14,6	16,1	1,5
Chapelle-lez-Herlaimont	25,8	24,2	-1,6	38,9	35,1	-3,8	20,8	23,8	3,0	14,5	16,8	2,3
Manage	26,6	25,7	-0,9	37,9	35,1	-2,8	20,1	23,3	3,2	15,4	15,9	0,5
Seneffe	28,7	27,3	-1,3	38,3	34,9	-3,4	20,1	24,3	4,2	13,0	13,5	0,5
Anderlues	24,4	23,5	-0,9	35,9	33,8	-2,1	23,0	23,9	0,8	16,6	18,8	2,2
Binche	23,7	22,6	-1,1	37,4	34,3	-3,1	22,3	24,0	1,7	16,6	19,1	2,5
Estinnes	26,6	24,3	-2,3	37,8	36,2	-1,6	21,4	24,6	3,3	14,2	14,9	0,7
Morlanwelz	24,8	24,5	-0,4	37,7	35,4	-2,4	21,0	23,1	2,1	16,4	17,1	0,7
Région du Centre	25,5	24,5	-1,0	37,8	35,1	-2,7	21,2	23,6	2,4	15,5	16,8	1,3
Charleroi	24,1	23,5	-0,6	37,1	35,2	-1,9	22,2	23,4	1,3	16,6	17,8	1,2
Mons	25,2	23,8	-1,4	38,8	36,1	-2,7	20,7	23,6	2,9	15,4	16,6	1,2
Prov. Hainaut	25,2	24,2	-1,0	37,3	34,8	-2,5	21,5	23,8	2,3	15,9	17,2	1,3
R. W.	25,6	24,7	-0,9	37,4	34,8	-2,5	21,7	23,7	2,0	15,4	16,8	1,4
Royaume	24,6	23,5	-1,1	37,8	35,7	-2,1	22,5	24,0	1,4	15,1	16,9	1,8

Source : I.N.S. - Recensement de la Population et des Logements au 1.3.1991 et Statistiques démographiques au 1.1.2001

➤ la classe d'âges 45-64 ans

Entre 1991 et 2001, le nombre de personnes âgées de 45 à 64 ans s'accroît dans toutes les entités administratives étudiées. En part, l'augmentation est comprise entre 0,8 % à Anderlues et 4,2 % à Seneffe.

A La Louvière, elle atteint 2,2 %. Cette valeur est assez nettement inférieure à celle de la Région du Centre (2,4 %) mais supérieure à celle de la Région wallonne.

➤ les plus de 65 ans

Comme pour la catégorie d'âges précédente, un accroissement du nombre de personnes est observé pour l'ensemble des entités étudiées. Les pourcentages s'échelonnent de 0,5 % à 2,5 %.

A La Louvière, l'augmentation est de 1,2 %. Cet accroissement est quasi identique à ceux de la Région du Centre (+ 1,3 %) et de la Région wallonne (+ 1,4 %).

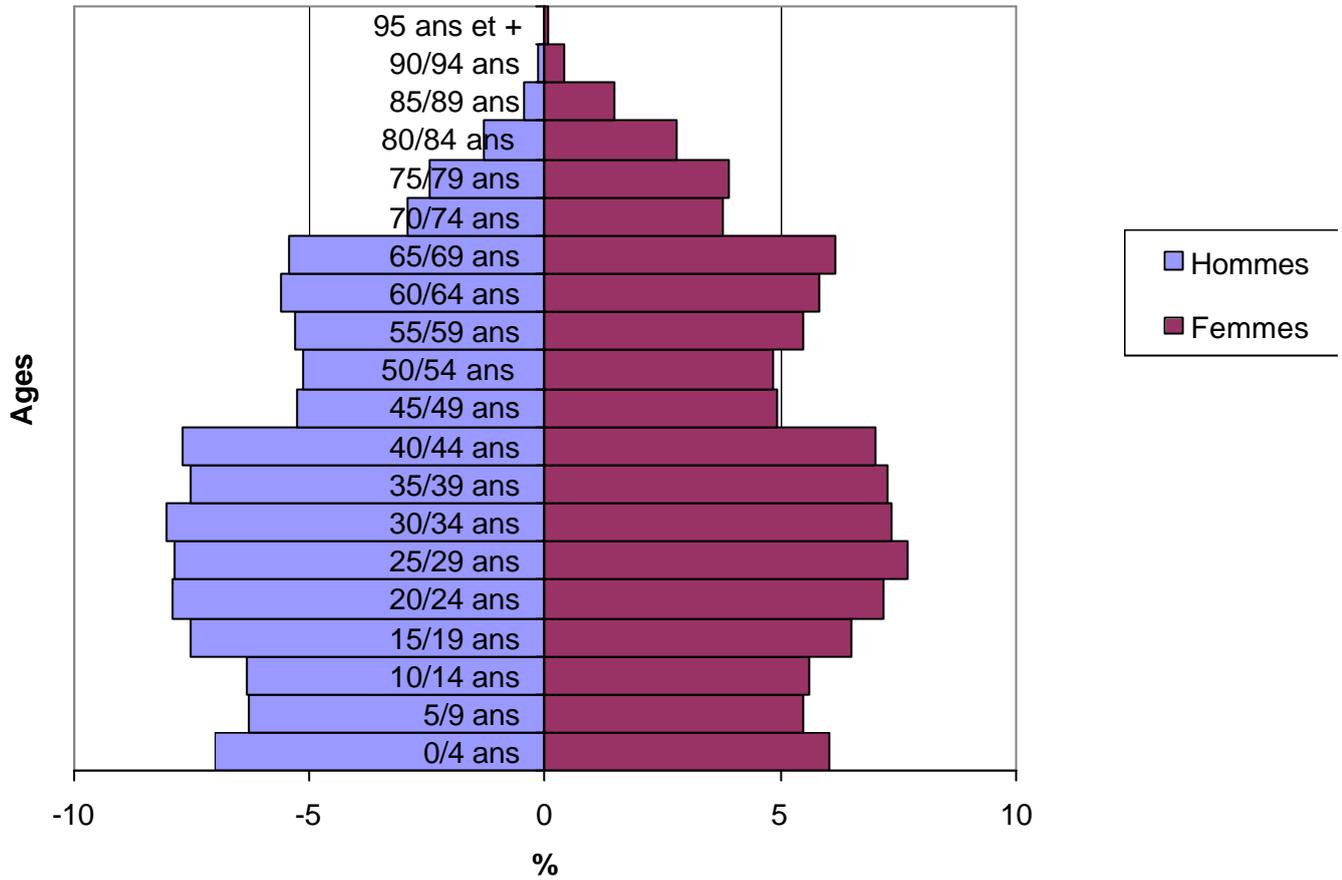
Ajoutons encore qu'en 2001, la représentation de cette catégorie d'âges est fort similaire à celles de la Région du Centre et de la Région wallonne. En effet, la part des «plus de 65 ans» est de 17,0 % à La Louvière, 16,8 % pour la Région du Centre et la Région wallonne.

Les entités où la part des personnes âgées de plus de 65 ans dépasse largement la moyenne régionale sont : Binche (19,1 %), Anderlues (18,8 %), Charleroi (17,8 %) et Ecaussinnes (17,5 %). Celles qui comptent peu de personnes âgées sont au nombre de trois. Il s'agit de Seneffe (13,5 %), Estinnes (14,9 %) et Braine-le-Comte (15,1 %).

Une comparaison entre pyramides d'âges (1991-2001) permet d'évaluer de façon plus détaillée l'évolution des différentes catégories d'âges de la population.

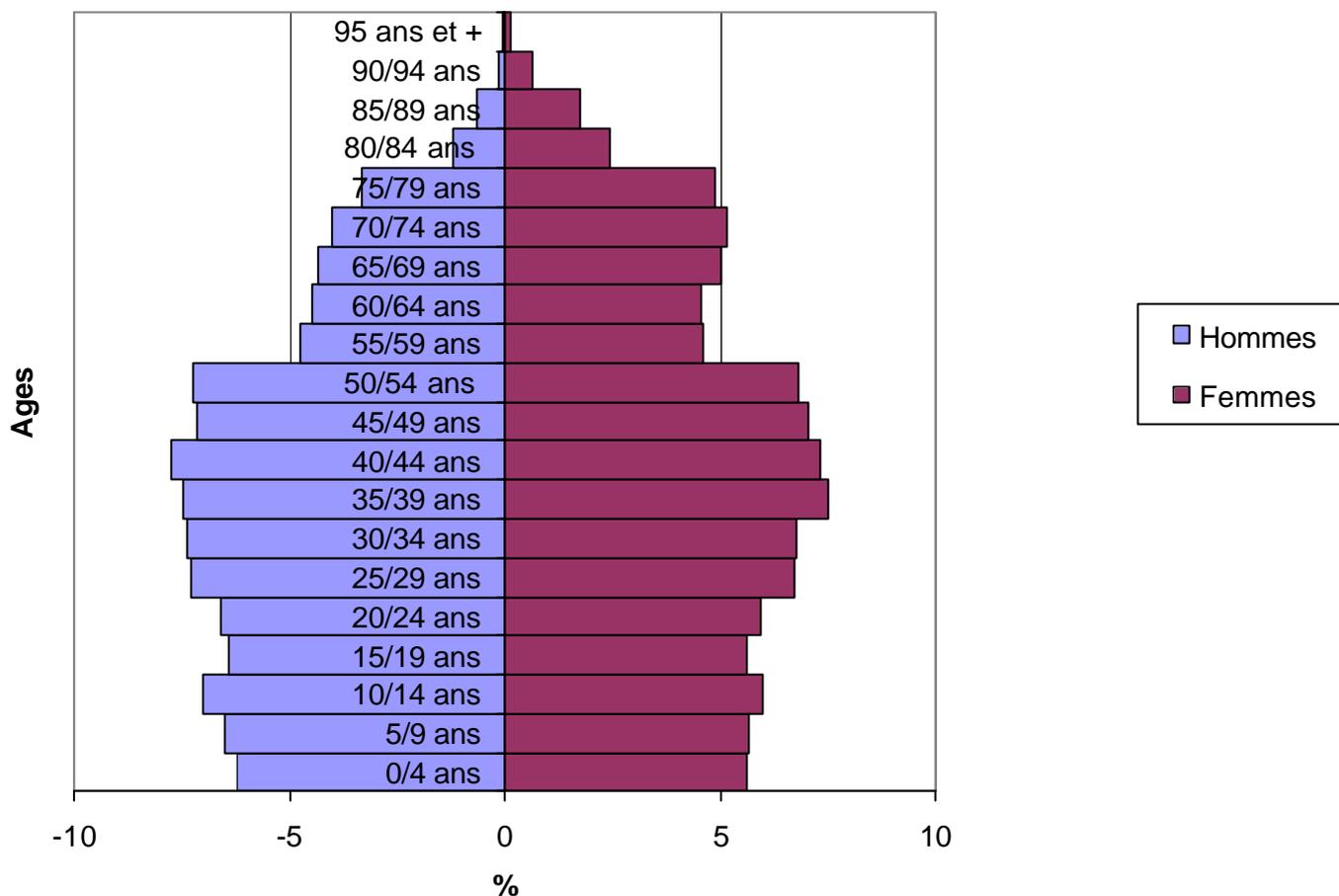
Pyramide d'âges - 1991

Entité de La Louvière



Pyramide d'âges - 2001

Entité de La Louvière



Les pyramides d'âges

Pour 1991, nous constatons une représentation maximale des jeunes adultes âgés de 25 à 44 ans.

Parallèlement, les enfants de moins de 4 ans sont plus nombreux que ceux qui ont un âge plus avancé.

En 2001, le groupe d'adultes, vieilli de dix ans, reste bien représenté.

Les catégories d'âges plus jeunes sont proportionnellement moins importantes. Parmi les plus jeunes, les 10-14 ans sont un peu mieux représentés.

La seconde guerre mondiale a engendré une baisse de la natalité qui se marque par une sous-représentation, en 2001, des personnes âgées de 55 à 64 ans.

Chez les plus de 70 ans, les groupes sont nettement plus fournis en 2001 qu'en 1991, à l'exception faite des 80-84 ans qui sont nés pendant la première guerre mondiale (natalité basse).

Comment se répartissent les différentes classes d'âges au niveau des anciennes communes et des différents quartiers de résidence (tableau 14) ?

Proportionnellement, les moins de 20 ans sont plus nombreux dans les zones plus rurales de l'entité : Besonrieux - Trivières - Houdeng-Aimeries - Saint-Vaast - Maurage (26,2 à 28,3 %). Toutefois, à Boussoit, ils sont peu représentés (24,5 %). Ils sont les moins nombreux dans les zones plus urbanisées : principalement, l'ancienne commune de La Louvière (21,3 %) mais aussi la commune d'Houdeng-Goegnies (24,1 %).

La proportion des adultes âgés de 20 à 44 ans est particulièrement élevée à Trivières, Haine-Saint-Pierre et Besonrieux (plus de 36 %). Leur plus faible représentation se situe à Saint-Vaast, Boussoit et Houdeng-Goegnies. La Louvière et Maurage présentent des pourcentages légèrement supérieurs mais qui restent bien en deçà de la moyenne de l'entité.

Une proportion particulièrement élevée d'adultes âgés de 45 à 64 ans vit à Boussoit et Besonrieux (26 %). Cette classe d'âges est également bien fournie à Saint-Vaast, Strépy-Bracquegnies et La Louvière (24/25 %). Leur présence la plus faible se localise à Maurage et Trivières.

20,1 % de la population de La Louvière a plus de 65 ans. Les plus de 65 ans sont également particulièrement nombreux à Houdeng-Goegnies (18,1 %), Maurage (17,3 %) et à Haine-Saint-Paul (17,2 %). Par contre, ils ne représentent que 9,7 % de la population totale à Besonrieux et 14 % environ à Saint-Vaast et Trivières.

Tableau 14 : Population par groupes d'âges au 1.1.2001

Nom du secteur	Total	0 - 19 ans	%	20 - 44 ans	%	45 - 64 ans	%	65 ans et +	%
Besonrieux	1811	513	28,3	654	36,1	468	25,8	176	9,7
Bousoit	1240	304	24,5	426	34,4	324	26,1	186	15,0
Haine-Saint-Paul	6862	1673	24,4	2450	35,7	1561	22,7	1178	17,2
Haine-Saint-Pierre	7373	1898	25,7	2659	36,1	1686	22,9	1130	15,3
Houdeng-Aimeries	7617	2047	26,9	2737	35,9	1671	21,9	1162	15,3
Houdeng-Goegnies	8476	2046	24,1	2932	34,6	1967	23,2	1531	18,1
La Louvière	19993	4258	21,3	6969	34,9	4755	23,8	4011	20,1
Maurage	4673	1223	26,2	1640	35,1	1001	21,4	809	17,3
Saint-Vaast	6443	1695	26,3	2195	34,1	1632	25,3	921	14,3
Strépy-Bracquegnies	8265	2007	24,3	2948	35,7	1967	23,8	1343	16,2
Trivières	3739	1027	27,5	1379	36,9	809	21,6	524	14,0
Non localisable	5	0	0,0	5	100,0	0	0,0	0	0,0
Entité de La Louvière	76497	18877	24,7	27703	36,2	17841	23,3	12971	17,0

Source: I.N.S. - Statistiques démographiques au 1.1.2001

En résumé

La proportion relativement élevée des 20-44 ans est le gage d'un avenir démographique plutôt positif. Cette catégorie d'âges constitue les «parents potentiels» sans lesquels le renouvellement des générations ne s'opère pas. Les importantes sorties de population survenues ces dernières années ont handicapé la reprise démographique qui commençait à se faire jour. La tendance évolutive générale pour ces cinq prochaines années semble donc être un relatif maintien de la population.

Les zones plus rurales (Besonrieux, Maurage, Houdeng-Aimeries, Saint-Vaast, Trivières) accueillent davantage de jeunes ménages avec enfants. Dans les zones plus urbanisées (La Louvière, Houdeng-Goegnies, Haine-Saint-Paul), les «25-29 ans» et les «plus de 65 ans» sont deux groupes d'âges très bien représentés. Ces derniers constituent un peu plus de 20 % de la population totale à La Louvière-centre.

Par rapport à La Louvière, Charleroi se distingue essentiellement par une structure d'âges plus vieille.

A Mons, la classe d'âges «20-44 ans» est très bien fournie, ce qui explique les valeurs positives récentes du solde naturel et une stabilisation de sa population. Parmi les entités de la Région du Centre, des structures par âges différentes apparaissent : jeune ou plutôt jeune (présence importante de jeunes ménages avec enfants) à Braine-le-Comte, Seneffe, Manage, Estinnes ou vieillissante à Binche, Anderlues, Ecaussinnes pour ne citer que les exemples les plus significatifs.

CHAPITRE II - ANALYSE DE L'EMPLOI ET DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'analyse socio-économique d'une commune traite nécessairement des activités économiques qui y sont exercées.

Elle comporte deux aspects complémentaires :

- l'analyse de l'évolution de la population active et
- l'analyse de l'évolution des différents types d'activités qui y sont implantés.

1. **ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE**

Quelques définitions

La « population active »

Les personnes considérées comme faisant partie de la population active sont :

- ✓ les recensés qui, au moment du Recensement, exerçaient une profession, une fonction ou une activité lucrative, y compris les aidants ;
- ✓ les recensés qui, au moment du Recensement, étaient chômeurs ou miliciens.

Le premier groupe constitue la population active occupée.

Les deux groupes réunis représentent la population active globale.

La « population non active »

La population dite « non active » comprend les catégories de personnes suivantes :

- ✓ les jeunes âgés de moins de 14 ans ;
- ✓ les étudiants de 14 ans et plus ;
- ✓ les personnes s'occupant exclusivement de leur ménage ;
- ✓ les personnes ayant cessé de travailler ;
- ✓ les recensés qui, pour toutes autres raisons, n'exercent aucune activité professionnelle.

Actuellement, conformément aux nouvelles définitions de l'Organisation Internationale du Travail, la population active est constituée des travailleurs salariés et indépendants ainsi que des demandeurs d'emploi, dénombrés sur base du lieu d'habitation.

Les «migrants alternants sortants»

Les « migrants alternants sortants » dans une commune de résidence (c'est-à-dire où le recensé figure officiellement au Registre de la population) sont toutes les personnes actives travaillant dans une autre commune.

Les «migrants alternants entrants»

Les « migrants alternants sortants » sont les personnes qui travaillent dans une commune (la commune de travail) mais séjournent dans une autre.

Les salariés

Ces travailleurs sont assujettis à la sécurité sociale. Ils sont comptabilisés au lieu de leur travail et non au lieu de leur habitation.

L'O.N.S.S. procède à ce dénombrement par commune au 30 juin.

Les indépendants

Les indépendants sont les personnes assujetties au statut social des travailleurs indépendants. Leur dénombrement est établi au 31 décembre sur base du domicile de l'assujetti.

Les «demandeurs d'emploi inoccupés»

Ils comprennent :

- les chômeurs complets indemnisés ;
- les autres inscrits obligatoirement qui sont inoccupés ;
- les demandeurs d'emploi libres qui sont inoccupés.

Leur dénombrement est établi au 30 juin sur base du domicile du demandeur d'emploi.

Certains demandeurs d'emploi sont malgré tout occupés (inscription obligatoire ou libre).

Les chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi doivent être considérés à part. Ce sont en fait des chômeurs âgés de plus de 50 ans.

Le taux d'emploi

Il s'agit du rapport entre les personnes actives inscrites au registre de la population de la commune concernée et les personnes actives qui y travaillent.

1.1. Population active selon la commune de résidence et la commune de travail au 1^{er} mars 1991

Les données statistiques relatives à cette question datent d'une petite dizaine d'années mais leur valeur indicative mérite malgré tout attention.

Le tableau 15 donne des informations intéressantes aux calculs des pourcentages de population active ou non active de résidence, occupée ou non par rapport à la population totale. Il renseigne également sur le lieu d'occupation et permet d'évaluer le poids des migrations de travail (entrées et sorties). Il définit enfin le taux d'emploi.

Par rapport à sa population totale, La Louvière comptait, en 1991, 39 % d'actifs et donc 61 % de non-actifs.

Les actifs occupés représentaient 30% de la population totale, les demandeurs d'emploi 9 % et les miliciens 0,3 %.

Les mêmes calculs réalisés pour les entités de Charleroi et Mons donnent les résultats suivants :

37 % d'actifs et donc 63 % de non-actifs, dont :

- ✓ 29 % d'actifs occupés ;
- ✓ 7-8 % de demandeurs d'emploi ;
- ✓ 0,3 % de miliciens.

Dans la Région du Centre, la répartition des différents pourcentages est la suivante :

40% d'actifs et 60% de non-actifs, dont :

- ✓ 31 % d'actifs occupés ;
- ✓ 8 % de demandeurs d'emploi ;
- ✓ 0,3 % de miliciens.

Et en Région wallonne :

40 % d'actifs et 60 % d'inactifs, dont :

- ✓ 34 % d'actifs occupés ;
- ✓ 6 % de demandeurs d'emploi ;
- ✓ 0,3 % de miliciens.

- Le pourcentage de population active de résidence occupée à La Louvière (77 %) est légèrement inférieur à celui de la Région du Centre (79 %). Par rapport aux entités administratives de référence, Province du Hainaut, Région wallonne et Royaume, la différence va crescendo puisque les pourcentages sont respectivement de 81 %, 83 % et 88 %.

On peut aussi envisager la question du point de vue de la non-occupation en présentant les pourcentages complémentaires, soit 23 % pour La Louvière, 21 % pour la Région du Centre, 19 % pour la Province du Hainaut, 17 % pour la Région wallonne et 12 % pour le Royaume. On souligne alors davantage l'aspect «manque d'emploi» puisque les actifs de résidence non occupés comprennent essentiellement les demandeurs d'emploi.

Parmi les entités de la zone d'étude, trois groupes apparaissent : ils font état de trois situations différentes en la matière.

Dans le premier groupe, la situation est grave : les non-actifs représentent 23 à 24 % de la population active totale. La Louvière en fait partie ainsi que les entités suivantes : Chapelle-lez-Herlaimont, Manage, Anderlues, Binche, Morlanwelz et Charleroi.

Le second groupe a un pourcentage de non-actifs supérieur à la moyenne de la Région wallonne mais inférieur à 20 %. Il est constitué de trois entités rurales de la Région du Centre : Ecaussinnes, Le Roeulx et Estinnes auxquelles on peut ajouter l'entité de Mons dont la situation est fort similaire puisque son taux de non-occupation est de 20,8 %.

Enfin, à Braine-le-Comte, Soignies et Seneffe, la situation est meilleure qu'en Région wallonne sans pour autant valoir celle du Royaume.

- Le taux d'emploi est un indicateur précieux de l'attractivité d'une entité au point de vue économique.
Seneffe a le taux d'emploi le plus élevé, 117,7 %. Les chiffres relatifs aux entités de Charleroi et Mons sont fort proches : 96,8 % à Charleroi et 93,9 % à Mons. Soignies se place en quatrième position avec 83,4 %. La Louvière suit avec 70,0 %, taux d'emploi supérieur à celui de la Région wallonne. Braine-le-Comte et Binche se positionnent à environ 44 %.

- L'importance des migrations de travail apparaît grâce au tableau 16.
Les entités urbaines se démarquent par un pourcentage de «migrants sortants» inférieur à 50 %. Charleroi a le pourcentage le plus bas, 27,3 %. Ensuite vient Mons avec 34,8 %. La Louvière suit en troisième position avec 37,4 %. Pourquoi chercher un emploi ailleurs si l'entité de résidence peut l'offrir ? Le poids économique de la ville joue donc ici un rôle important.
En zone rurale, le pourcentage de «migrants sortants» est élevé. L'offre d'emploi locale est limitée et de nombreux résidents travaillent à l'extérieur. Il est de l'ordre de 60% pour notre zone d'étude.
Le pourcentage de Braine-le-Comte (60,3 %) se différencie peu de celui d'entités rurales comme Ecaussinnes, Le Roeulx, Estinnes... car l'attractivité de la zone d'emploi de Bruxelles s'y fait fortement sentir.

Tableau 15 : La population active selon la commune de résidence et la commune de travail et taux d'emploi par commune au 1.3.1991

Entités administratives	Population active de résidence							Population active de travail			
	Pop.active totale	Occupée	Travail.à domicile	Trav.ds com.de résidence	Migrants sortants	Autres	% tot.sortants/pop.act.tot.	Occupée	Migrants entrants	% entrants/pop.occup.	Taux d'emploi
Braine-le-Comte	7587	6560	817	1165	4179	399	60,3	3381	1399	41,4	44,6
Ecaussinnes	3873	3189	400	433	1997	359	60,8	1097	264	24,1	28,3
La Louvière	29897	22930	2426	9328	8781	2395	37,4	20924	9170	43,8	70,0
Le Roeulx	3184	2646	396	273	1628	349	62,1	1208	539	44,6	37,9
Soignies	9729	8477	1312	3131	3136	898	41,5	8111	3668	45,2	83,4
Chapelle-lez-Herlaimont	5636	4264	355	580	2929	400	59,1	1648	713	43,3	29,2
Manage	8278	6285	592	1280	3979	434	53,3	4802	2930	61,0	58,0
Seneffe	4127	3484	458	526	2097	403	60,6	4856	3872	79,7	117,7
Anderlues	4223	3270	327	716	1878	349	52,7	1729	686	39,7	40,9
Binche	12921	9888	1084	2635	5453	716	47,7	5659	1940	34,3	43,8
Estinnes	2915	2375	288	264	1330	493	62,5	892	340	38,1	30,6
Morlanwelz	6835	5178	635	1038	3106	399	51,3	3427	1754	51,2	50,1
Région du Centre	99205	78546	9090	21369	40493	7594	48,5	57734	27275	47,2	58,2
Charleroi	77145	59425	5686	32643	11949	9147	27,3	74709	36380	48,7	96,8
Mons	33525	26543	2678	12186	8394	3285	34,8	31491	16627	52,8	93,9
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>499462</i>	<i>402448</i>	<i>48239</i>	<i>126219</i>	<i>174763</i>	<i>53227</i>	<i>45,6</i>	<i>314578</i>	<i>140120</i>	<i>44,5</i>	<i>63,0</i>
<i>R. W.</i>	<i>1307651</i>	<i>1090611</i>	<i>125449</i>	<i>318613</i>	<i>514670</i>	<i>131879</i>	<i>49,4</i>	<i>865204</i>	<i>421142</i>	<i>48,7</i>	<i>66,2</i>
<i>Royaume</i>	<i>4173140</i>	<i>3651703</i>	<i>387258</i>	<i>1080609</i>	<i>1848352</i>	<i>335484</i>	<i>52,3</i>	<i>3316219</i>	<i>1848352</i>	<i>55,7</i>	<i>79,5</i>

Source: I.N.S. - Recensement de la Population et des Logements au 1.3.1991, tableau 00.70 T

Tableau 16 : Importance relative des migrants alternants au 1.3.1991								
Entités administratives	Pop.active totale	Pop.occ.de résidence	% occupée /pop.act.tot.	% chômeurs et miliciens	% sortants /pop.act.tot.	Pop.occ.de travail	% entrants /pop.occ.trav	% entrants / sortants
Braine-le-Comte	7587	6560	86,5	13,5	60,34	3381	41,37	30,56
Ecaussinnes	3873	3189	82,3	17,7	60,83	1097	24,06	11,21
La Louvière	29897	22930	76,7	23,3	37,38	20924	43,82	82,05
Le Roeulx	3184	2646	83,1	16,9	62,09	1208	44,61	27,26
Soignies	9729	8477	87,1	12,9	41,46	8111	45,22	90,93
Chapelle-lez-Herlaimont	5636	4264	75,7	24,3	59,06	1648	43,26	21,42
Manage	8278	6285	75,9	24,1	53,30	4802	61,01	66,39
Seneffe	4127	3484	84,4	15,6	60,57	4856	79,73	154,88
Anderlues	4223	3270	77,4	22,6	52,73	1729	39,67	30,80
Binche	12921	9888	76,5	23,5	47,74	5659	34,28	31,45
Estinnes	2915	2375	81,5	18,5	62,53	892	38,11	18,65
Morlanwelz	6835	5178	75,8	24,2	51,28	3427	51,18	50,04
Région du Centre	99205	78546	79,2	20,8	48,47	57734	47,24	56,72
Charleroi	77145	59425	77,0	23,0	27,34	74709	48,69	172,45
Mons	33525	26543	79,2	20,8	34,83	31491	52,79	142,37
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>499462</i>	<i>402448</i>	<i>80,6</i>	<i>19,4</i>	<i>45,64</i>	<i>314578</i>	<i>44,54</i>	<i>61,46</i>
<i>R. W.</i>	<i>1307651</i>	<i>1090611</i>	<i>83,4</i>	<i>16,6</i>	<i>49,44</i>	<i>865204</i>	<i>48,67</i>	<i>65,14</i>
<i>Royaume</i>	<i>4173140</i>	<i>3651703</i>	<i>87,5</i>	<i>12,5</i>	<i>52,33</i>	<i>3316219</i>	<i>55,73</i>	<i>84,64</i>

Source : I.N.S. - Recensement de la Population et des Logements au 1.3.1991, tableau 00.70 T

- Le nombre de «migrants entrants» rapporté à la population occupée de travail de La Louvière se chiffre à 43,8 %. Charleroi et Mons ont des taux supérieurs, 48,7 % et 52,8 % respectivement. Le taux maximum de la zone d'étude est atteint par l'entité de Seneffe (79,7 %).
- Le rapport entre les «migrants entrants» et les «migrants sortants» indique combien il y a de «migrants entrants» pour 100 «sortants». Il est intéressant car il permet de détecter les principaux pôles d'emploi de la zone.
Ce rapport dépasse largement les 100% dans trois entités : Charleroi (172,5 %), Mons (142,4 %) et Seneffe (154,9 %). A La Louvière, il atteint 82,1 %.

En fait, l'attractivité économique d'une entité dépend de trois éléments : l'activité économique développée sur place, la « concurrence » exercée par les entités situées à un niveau supérieur de la hiérarchie urbaine et l'importance du réseau de communication y afférent (chemin de fer, autoroutes et routes). Les pourcentages qui précèdent ne font qu'illustrer leurs interactions complexes.

Les indicateurs économiques présentés dans ce paragraphe ne peuvent être actualisés. Nous allons donc adopter une autre méthode de travail et recourir à d'autres sources statistiques afin de poursuivre notre analyse.

1.2. Evolution de la population active de travail et du «pseudo» taux d'emploi

Les statistiques publiées en dehors des données du Recensement ne permettent pas de définir la population active de résidence au sens strict puisqu'on ignore le nombre de migrants sortants qui sont des actifs de résidence. On ignore également le nombre d'inactifs. En effet, le nombre d'étudiants, de personnes s'occupant de leur ménage ou ayant cessé de travailler n'est pas connu.

Par contre, on peut chiffrer la population active de travail : travailleurs salariés occupés dans l'entité, travailleurs indépendants et chômeurs complets indemnisés et rapporter ses composantes à la tranche de population «en âge d'activité», soit les 20 à 64 ans. On établit alors un «pseudo» taux d'activité dont on peut suivre l'évolution (tableaux 17 et 18). On notera qu'il est, de par sa constitution, sensiblement inférieur au taux réel d'emploi (calculé au tableau 15). Le tableau 19 établit la comparaison entre la situation de 1995 et celle de 2001 puisque les non actifs âgés de 20 à 64 ans sont inclus dans le calcul.

L'évolution à La Louvière

Le «pseudo» taux d'emploi de 1995 est quasi identique au taux d'emploi de 1991. Comme il est sensiblement inférieur au taux réel d'emploi, on peut considérer que l'offre d'emploi a diminué. Celle-ci se réduit encore entre 1995 et 2001. Entre ces deux dates, la population active de travail a diminué de 4 %.

Quelle est l'origine de cette évolution à La Louvière ?

Comment ont évolué les diverses composantes de la population active de travail entre 1995 et 2001 ?

L'emploi salarié a augmenté de 94 unités (+0,4%). Chez les indépendants, 70 personnes ont perdu leur emploi (- 1,8 %).

Enfin, les chômeurs complets indemnisés sont moins nombreux : 1202 personnes ont retrouvé un emploi entre 1995 et 2001. Cette baisse du nombre de chômeurs complets indemnisés se chiffre à 17,6 %. Les migrations de travail sont donc en augmentation.

Tableau 17 : Population active de travail au 31.12.95 et "pseudo" taux d'emploi

Lieu de résidence	Emplois salariés au 30.06.95		Emplois indépendants au 31.12.95		Chôm.compl.indemnisés au 30.06.95		P.A.T.* 31.12.95	Population de 20 à 64 ans au 1.1.96	"Pseudo" taux d'emploi
	N	% P.A.T.*	N	% P.A.T.*	N	% P.A.T.*	N		
Braine-le-Comte	2711	54,7	1284	25,9	957	19,3	4952	10828	45,7
Ecaussinnes	1052	46,4	592	26,1	624	27,5	2268	5639	40,2
La Louvière	20914	66,2	3819	12,1	6841	21,7	31574	45201	69,9
Le Roeulx	964	46,3	599	28,8	518	24,9	2081	4688	44,4
Soignies	6930	70,4	1675	17,0	1239	12,6	9844	14373	68,5
Chapelle-lez-Herlaimont	1456	42,0	691	19,9	1321	38,1	3468	8388	41,3
Manage	4289	59,8	1012	14,1	1873	26,1	7174	12655	56,7
Seneffe	4571	75,9	756	12,6	694	11,5	6021	6267	96,1
Anderlues	1790	53,0	619	18,3	967	28,6	3376	6729	50,2
Binche	4545	50,2	1866	20,6	2638	29,2	9049	19162	47,2
Estinnes	746	40,1	556	29,9	559	30,0	1861	4491	41,4
Morlanwelz	2765	51,0	940	17,3	1719	31,7	5424	10791	50,3
Région du Centre	52733	60,5	14409	16,5	19950	22,9	87092	149212	58,4
Charleroi	78293	73,1	10045	9,4	18777	17,5	107115	121280	88,3
Mons	34397	73,7	4984	10,7	7269	15,6	46650	54838	85,1
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>306968</i>	<i>63,6</i>	<i>76863</i>	<i>15,9</i>	<i>98697</i>	<i>20,5</i>	<i>482528</i>	<i>755328</i>	<i>63,9</i>
<i>R.W.</i>	<i>828221</i>	<i>65,2</i>	<i>228648</i>	<i>18,0</i>	<i>213190</i>	<i>16,8</i>	<i>1270059</i>	<i>1949335</i>	<i>65,2</i>
<i>Royaume</i>	<i>3186707</i>	<i>71,6</i>	<i>771385</i>	<i>17,3</i>	<i>490297</i>	<i>11,0</i>	<i>4448389</i>	<i>6081924</i>	<i>73,1</i>

* P.A.T. = Population active de travail sans les demandeurs d'emploi non indemnisés

Sources : O.N.S.S. - I.N.A.S.T.I. - O.N.E.M. - I.N.S.

Tableau 18 : Population active de travail au 31.12.00 et "pseudo" taux d'emploi

Lieu de résidence	Emplois salariés au 30.06.01		Emplois indépendants au 31.12.00		Chôm.compl.indemnisés au 30.06.01		P.A.T.* 31.12.00	Population de 20 à 64 ans au 1.1.01	"Pseudo" taux d'emploi
	N	% P.A.T.*	N	% P.A.T.*	N	% P.A.T.*	N		
Braine-le-Comte	2489	54,1	1329	28,9	779	16,9	4597	11117	41,4
Ecaussinnes	857	44,8	592	30,9	464	24,3	1913	5610	34,1
La Louvière	21008	69,1	3742	12,3	5639	18,6	30389	44835	67,8
Le Roeulx	939	49,3	598	31,4	368	19,3	1905	4703	40,5
Soignies	7582	74,0	1692	16,5	966	9,4	10240	14513	70,6
Chapelle-lez-Herlaimont	1607	49,0	671	20,4	1004	30,6	3282	8236	39,8
Manage	4449	63,0	1015	14,4	1594	22,6	7058	12752	55,3
Seneffe	6471	83,0	839	10,8	491	6,3	7801	6268	124,5
Anderlues	2010	59,1	593	17,4	798	23,5	3401	6640	51,2
Binche	4220	51,7	1789	21,9	2149	26,3	8158	18818	43,4
Estinnes	702	40,6	566	32,8	460	26,6	1728	4531	38,1
Morlanwelz	3159	58,8	987	18,4	1229	22,9	5375	10849	49,5
Région du Centre	55493	64,6	14413	16,8	15941	18,6	85847	148872	57,7
Charleroi	79007	74,9	9464	9,0	16995	16,1	105466	118542	89,0
Mons	39013	77,3	5027	10,0	6440	12,8	50480	54219	93,1
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>325689</i>	<i>67,3</i>	<i>75372</i>	<i>15,6</i>	<i>82770</i>	<i>17,1</i>	<i>483831</i>	<i>750177</i>	<i>64,5</i>
<i>R.W.</i>	<i>898967</i>	<i>68,5</i>	<i>233509</i>	<i>17,8</i>	<i>179503</i>	<i>13,7</i>	<i>1311979</i>	<i>1958798</i>	<i>67,0</i>
<i>Royaume</i>	<i>3487283</i>	<i>75,4</i>	<i>794923</i>	<i>17,2</i>	<i>343866</i>	<i>7,4</i>	<i>4626072</i>	<i>6121455</i>	<i>75,6</i>

* P.A.T. = Population active de travail sans les demandeurs d'emploi non indemnisés

Sources : O.N.S.S. - I.N.A.S.T.I. - O.N.E.M. - I.N.S. - * P.A.T. = Population active de travail sans les demandeurs d'emploi non indemnisés

L'évolution dans la zone d'étude (tableau 19)

Charleroi est le premier pourvoyeur d'emplois à l'échelle régionale (tableau 18). Mons est le second et La Louvière, le troisième. Soignies, Binche, Seneffe et Manage suivent par ordre d'importance décroissante.

A Charleroi, le «pseudo» taux d'emploi augmente d'un peu moins de 1 % entre 1995 et 2001. La situation n'est cependant pas aussi favorable que cet indicateur ne le laisse paraître. En effet, une baisse de la population active de travail s'observe dans l'entité (- 5 % entre 1995 et 2001). Celle-ci est due à une diminution importante de l'emploi indépendant (- 6 %). Parallèlement, la population en âge d'activité régresse d'une manière assez significative, -2,3 %.

A Mons, la croissance importante de l'emploi salarié (+ 13 %) fait grimper le «pseudo» taux d'emploi de 8 %. Mons s'affirme donc comme second pôle d'emploi régional après Charleroi.

Le cas de Seneffe est remarquable : sa population active de travail a cru de près de 30 %. Le développement très important de l'activité a conduit à l'accroissement tant de l'emploi salarié (+ 42 %) que de l'emploi indépendant (+ 12 %).

Une évolution à la hausse de l'emploi salarié et indépendant s'observe également à Morlanwelz mais elle est insuffisante pour assurer une évolution positive de la population active de travail.

A Soignies, Anderlues, Chapelle-lez-Herlaimont et Manage, la croissance de l'emploi salarié est importante : 652 emplois supplémentaires à Soignies (+ 9 %), 220 à Anderlues (+ 12 %), 160 à Manage (+ 4 %), 151 à Chapelle-lez-Herlaimont (+ 10 %).

A Braine-le-Comte, par contre, le «pseudo» taux d'emploi a régressé de 4,4 %. Cette évolution défavorable est essentiellement due à la fin des activités d'une entreprise de fabrication d'articles en papier ou en carton.

L'emploi salarié diminue de près de 200 travailleurs à Ecaussinnes.

La situation à Binche est également préoccupante. La disparition d'une entreprise fabriquant du matériel électrique a fortement réduit l'offre d'emplois salariés. Le nombre d'emplois indépendants régresse également. Aussi, la diminution du «pseudo» taux d'emploi est importante (- 3,9 %).

Ailleurs, les fluctuations ne concernent que peu de travailleurs.

Le nombre de chômeurs complets indemnisés régresse dans toutes les entités de la zone d'étude. Cette diminution se manifeste surtout à Seneffe, au Roeulx, à Morlanwelz, Ecaussinnes et Chapelle-lez-Herlaimont.

Le nombre de chômeurs complets indemnisés peut être rapporté à la population active de travail (tableau 18). La situation en matière d'emploi peut ainsi être mieux cernée.

Des variations importantes au niveau régional apparaissent.

Tableau 19 : Evolution de la population active de travail et du "pseudo" taux d'emploi de 1995 à 2001									
Lieu de résidence	Emplois salariés 2001 - 1995		Emplois indépendants 2001 - 1995		Chôm.compl.indemnisés 2001 - 1995		P.A.T.* 2001/1995	Population de 20 à 64 ans 2001 - 1995	"Pseudo" taux d'emploi 2001 - 1995
	N	%	N	%	N	%	N		
Braine-le-Comte	-222	91,8	45	103,5	-178	81,4	-355	289	-4,38
Ecaussinnes	-195	81,5	-7	98,8	-160	74,4	-362	-68	-6,12
La Louvière	94	100,4	-70	98,2	-1202	82,4	-1178	-232	-2,07
Le Roeulx	-25	97,4	1	100,2	-150	71,0	-174	-11	-3,88
Soignies	652	109,4	17	101,0	-273	78,0	396	140	2,07
Chapelle-lez-Herlaimont	151	110,4	-5	99,3	-317	76,0	-171	-118	-1,50
Manage	160	103,7	-4	99,6	-279	85,1	-123	-46	-1,34
Seneffe	1900	141,6	91	112,0	-203	70,7	1788	-35	28,38
Anderlues	220	112,3	-26	95,8	-169	82,5	25	-89	1,05
Binche	-325	92,8	-77	95,9	-489	81,5	-891	-344	-3,87
Estinnes	-44	94,1	10	101,8	-99	82,3	-133	40	-3,30
Morlanwelz	394	114,2	47	105,0	-490	71,5	-49	-14	-0,72
Région du Centre	2760	105,2	22	100,2	-4009	79,9	-1227	-488	-0,70
Charleroi	714	100,9	-581	94,2	-1782	90,5	-1649	-2738	0,65
Mons	4616	113,419775	43	100,9	-829	88,6	3830	-619	8,04
Prov. Hainaut	18721	106,098681	-997	98,7	-15927	83,9	1797	-5992	0,61
R.W.	70746	108,541923	4997	102,2	-33687	84,2	42056	46	1,83
Royaume	300576	109,432182	22469	102,9	-146431	70,1	176614	8758	2,43

* P.A.T. = Population active de travail sans les demandeurs d'emploi non indemnisés

Trois entités ont un pourcentage inférieur à celui de la Région wallonne (15 %) : Seneffe (6,3 %), Soignies (9,4 %) et Mons (12,8 %). A Seneffe, le taux est même inférieur au chiffre du Royaume. A Charleroi, le pourcentage est de 16,1 %. A La Louvière, il se chiffre à 18,6 %.

La situation est encore moins bonne dans la plupart des entités de la Région du Centre puisque 50 % des entités ont un pourcentage supérieur ou égal à 25 %. Le maximum est atteint à Chapelle-lez-Herlaimont, 30,6 % !

En résumé

La Louvière, troisième pôle d'emploi à l'échelle régionale après Charleroi et Mons. L'offre locale d'emploi n'est pas suffisante pour permettre à la population de trouver un emploi dans l'entité. Les nouveaux actifs ont donc renforcé le flux de «migrants sortants».

Qu'en est-il à Charleroi et à Mons ?

A Charleroi, l'emploi indépendant régresse assez fortement et entraîne une légère baisse de la population active de travail. La part de chômeurs complets indemnisés est légèrement supérieure à la moyenne de la Région wallonne.

Par contre, Mons s'affirme comme second pôle d'emploi après Charleroi grâce à une croissance importante de l'offre d'emplois salariés. La part de chômeurs complets indemnisés est moins élevée qu'en Région wallonne.

Et en Région du Centre ?

Seneffe est un petit pôle d'emploi très dynamique. L'emploi salarié s'y est particulièrement bien développé ces dernières années. Un regain d'activités est également manifeste à Morlanwelz, Anderlues, Chapelle-lez-Herlaimont et Soignies mais il est proportionnellement moins important.

Par contre, à Binche et à Braine-le-Comte, le volume d'emploi offert a fortement diminué ces dernières années. La fermeture d'une entreprise de taille importante dans chacune de ces deux entités explique une telle évolution.

A Ecaussinnes et Estinnes, l'emploi salarié est en forte baisse.

Ailleurs, la situation évolue relativement peu.

Globalement, l'emploi (salarié et indépendant) a légèrement progressé dans la Région du Centre.

Cependant, la plupart des entités de la Région du Centre conservent un taux de chômage très élevé.

2. EVOLUTION DES DIFFERENTS TYPES D'ACTIVITE A LA LOUVIERE ET DANS LA ZONE

Il importe maintenant de voir comment se répartissent ces emplois salariés et indépendants par grands secteurs d'activités.

2.1. L'emploi salarié (1995 – 2001)

A La Louvière

Les tableaux 20 et 21 présentent la répartition des établissements et de l'emploi salarié à La Louvière en reprenant les grandes catégories du code NACE. L'importance relative de chaque secteur par rapport à l'emploi salarié total est également indiquée.

Quelles sont les activités répertoriées ?

Des regroupements ont été réalisés afin de mettre en évidence les grandes catégories d'activités, à savoir :

- agriculture (culture et élevage), sylviculture, pêche ;
- extraction et industrie ;
- énergie et construction ;
- commerce ;
- transports et communications ;
- services.

Certaines précisions relatives au contenu de ces différentes catégories sont intéressantes à mentionner.

Les activités agricoles comprennent : la culture de céréales, l'horticulture ainsi que les services annexes à l'agriculture.

Il n'existe pas d'activités liées à l'extraction à La Louvière.

Le terme industrie est à prendre au sens large, il s'agit de toutes les activités de production et de transformation, en industrie ou en atelier.

Les principaux sous-secteurs présents sur le territoire de l'entité sont :

- industries alimentaires,
- édition et imprimerie ;
- fabrication de verre et d'articles en verre ;
- fabrication de produits céramiques ;
- sidérurgie et fabrication de ferro-alliages et première transformation de l'acier ;
- production de métaux non ferreux ;
- fabrication d'éléments en métal (construction), traitement et revêtement des métaux, mécanique générale et outillage ;
- fabrication de moteurs et de machines (machines-outils) ;
- instrumentation scientifique et technique ;
- fabrication de meubles ;
- récupération de matières métalliques recyclables.

La construction inclut tous les travaux relatifs aux constructions : préparation des sites, gros œuvre et finition.

Commerces de gros (essentiellement les deux sous-secteurs des biens de consommation non alimentaire et des équipements industriels), commerces de détail (véhicules automobiles, magasins non spécialisés, produits pharmaceutiques...) et intermédiaires du commerce (représentants par exemple) sont les trois sous-catégories du secteur du commerce.

Les activités liées à l'hébergement et à la restauration sont souvent appelées «activités du secteur de l'HO.RE.CA.», nous emploierons donc cette abréviation pour les désigner.

Dans le domaine des transports et des communications, plusieurs types d'activités existent sur le territoire de l'entité : transports urbains et routiers, ferroviaires, organisation du transport de fret, activités postales et agences de voyages/tour opérateurs.

Les télécommunications font partie de ce poste «transports et communications». Les services comprennent les activités financières, d'assurance, de location (biens immobiliers), de conseil et d'assistance. Ils incluent également les agences de publicité, de sélection et fourniture de personnel, d'enquête et de sécurité, les établissements de nettoyage industriel, les administrations, l'enseignement, les activités liées au domaine de la santé, de l'action sociale et les autres services (syndicats et autres associations, culture, sports, loisirs et autres services personnels).

Le premier tableau (20) montre la situation en 1995, le second (21) illustre la situation actuelle (2001). Une comparaison dans le temps est donc possible.

1.336 établissements étaient présents en 1995. En 2001, leur nombre est passé à 1.313, ce qui représente une diminution de 1.7%. L'emploi augmente quelque peu en part (+ 0,45 %). Il se chiffre à 21.008 travailleurs en 2001.

Le secteur des services (privé + public) est le premier pourvoyeur d'emplois de l'entité. Le nombre d'établissements ne croît que de 3 unités au total mais le nombre d'emplois augmente de 301 unités (2,5 %). Sa part représentative en terme d'emplois passe de 57% en 1995 à 58% en 2000 (+ 1 %).

Les activités génératrices d'emploi appartiennent à cinq sous-secteurs : l'enseignement, la santé, l'administration générale, économique et sociale, la sélection et la fourniture de personnel et l'action sociale.

Dans le secteur privé, un développement de l'activité est manifeste : le nombre d'établissements est en légère hausse mais l'emploi croît de 16%.

Dans le secteur public, par contre, le mouvement est inverse : le nombre d'établissements diminue de quelques unités mais la baisse de l'emploi est importante : - 636 travailleurs, soit - 10 % par rapport à 1995.

Les domaines en pleine expansion, secteurs privé et public confondus, sont : l'action sociale (+ 244 emplois), la santé (+ 176 emplois), la sélection et la fourniture de personnel (+ 166 emplois) et les activités culturelles (+ 96 emplois).

La réduction de l'emploi s'observe essentiellement dans l'enseignement (- 599 emplois, à l'exception de l'enseignement primaire (+ 42 emplois) .

Si le nombre d'**établissements industriels et d'artisanat** augmente de 3 unités, le secteur, par contre, compte 1.317 travailleurs de moins. Cette perte d'emploi se chiffre à - 39 % !

Tableau 21 : Les travailleurs salariés de La Louvière par NACE										
CODE NACE	Activités	PRIVE 1995			PUBLIC 1995			PRIVE + PUBLIC 1995		
		Nombr. d'établ.	Nombr. emploi	% Emploi	Nombr. d'établ.	Nombr. emploi	% Emploi	Nombr. d'établ.	Nombr. emploi	% Emploi
01.4	Agriculture	2	18	0,09				2	18	0,09
15.1 à 37.1	Industrie Artisanat (Production) dont	102	3405	16,28				102	3405	16,28
26.2	fabr.prod.céramiques	4	414					4	414	
27.1	sidérurgie (ferroalliages)	1	2112					1	2112	
40.1 à 45.4	Energie Construction gros œuvre et finition	165	967	4,62	3	306	1,46	168	1273	6,09
50.1 à	Commerce gros et détail vente/entr.et rép.	78	398					78	398	
50.5	auto/moto + carb.									
51.1	Interm.com.	61	516					61	516	
à 51.7	Autres com.gros									
	ST 50.1/51.7	139	914	4,37				139	914	4,37
52.1	Commerce de détail non spécial.	44	829					44	829	
52.2 à	Commerce de détail spécial. alimentation pharmacies bien de la pers. autres	283	1058					283	1058	
52.7	dont librairies									
	ST 52.1/52.7	327	1887	9,02				327	1887	9,02
55.1 à	HORECA dont héberg.col.	79	336					79	336	
55.5	non touristique									
50.1 à 55.5	Sous-total commerce	545	3137	15,00				545	3137	15,00
60.1 à 64.1	Transports Communications	34	291	1,39	5	874	4,18	39	1165	5,57
65.1 à 67.2	Banques Assurances	45	248		2	18		47	266	
70.1 à 75.3	Act.immo./loc./conseil/ Assist./serv.entr./admin.	141	2061		19	1826		160	3887	
80.1 à 85.3	Enseignement/formation Action sociale/santé	76	2894		47	3367		123	6261	
91.1 à	Autr. services dont org. associat./culture/sports	144	583		6	919		150	1502	
95.0	Loisirs/sal.coif.et inst. beauté et autres									
65.1 à 95.0	Sous-total services	406	5786	27,67	74	6130	29,311	480	11916	56,98
	Total	1254	13604	65,05	82	7310	34,953	1336	20914	100,00

Source: O.N.S.S.- Statistiques par commune, classe d'activité N.A.C.E. et importance

Tableau 22 : Les travailleurs salariés de La Louvière par NACE										
CODE NACE	Activités	PRIVE : 2001			PUBLIC 2001			PRIVE + PUBLIC 2001		
		Nombr. d'établ.	Nombr. emploi	% Emploi	Nombr. d'établ.	Nombr. emploi	% Emploi	Nombr. d'établ.	Nombr. emploi	% Emploi
01.1/4	Agriculture	5	33	0,16				5	33	0,16
15.1 à 37.1	Industrie Artisanat (Production) dont	105	2088	9,94				105	2088	9,94
26.2	fabr.prod.céramiques	4	119					4	119	
27.1	sidérurgie (ferroalliages)	1	1172					1	1172	
40.4 à 45.4	Energie Construction gros œuvre et finition	186	1684	8,02	2	282		188	1966	9,36
50.1 à	Commerce gros et détail vente/entr.et rép.	74	472					74	472	
50.5	auto/moto + carb.									
51.1	Interm.com.	47	617					47	617	
à 51.6	Autres com.gros									
	ST 50.1/51.6	121	1089	5,18				121	1089	5,18
52.1	Commerce de détail non spécial.	40	872					40	872	
52.2 à	Commerce de détail spécial. alimentation pharmacies bien de la pers. autres	246	1091					246	1091	
52.7	dont librairies									
	ST 52.1/52.7	286	1963	9,34				286	1963	9,34
55.1 à	HORECA dont héberg.col.	80	371		1	13		81	384	
55.5	non touristique									
50.1 à 55.5	Sous-total commerce	487	3423	16,29	1	13	0,06	488	3436	16,36
60.1 à 64.2	Transports Communications	37	418	1,99	7	850	4,05	44	1268	6,04
65.1 à 67.2	Banques Assurances	47	295					47	295	
70.1 à 75.3	Act.immo./loc./conseil/ Assist./serv.entr./admin.	145	2452		18	2047		163	4499	
80.1 à 85.3	Enseignement/formation Action sociale/santé	80	3314		46	2617		126	5931	
90.0 à	Autr. services dont org. associat./culture/sports	140	662		7	830		147	1492	
95.0	Loisirs/sal.coif.et inst. beauté et autres									
65.1 à 95.0	Sous-total services	412	6723	32,00	71	5494	26,152	483	12217	58,15
	Total	1232	14369	68,40	81	6639	31,602	1313	21008	100,00

Source: O.N.S.S.- Statistiques par commune, classe d'activité N.A.C.E. et importance

Plus de 1.400 postes de travail ont été perdus dans les sous-secteurs de la sidérurgie, de la fabrication d'éléments en métal pour la construction et des produits céramiques. Aussi, l'emploi dans le secteur industrie/artisanat ne représente plus que 10 % de l'emploi total en 2001 contre 16 % en 1995. Cependant, une petite croissance de l'emploi s'observe dans certaines activités plus spécialisées : la fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières pour le chauffage, le traitement et le revêtement des métaux et la fabrication de moteurs et d'organes mécaniques de transmission.

Suite à ces importantes pertes d'emploi industriel, le secteur du **commerce** est devenu le deuxième secteur d'activités de l'entité. En 2001, il fournit 16 % de l'emploi salarié de l'entité. Le nombre d'établissements diminue fortement (- 10 %) mais l'emploi est en forte croissance (+ 9,5 %). Une concentration de l'activité commerciale s'opère donc.

Entre 1995 et 2001, le secteur **«énergie – construction»** gagne 693 emplois (+ 54 %). En 2001, ce secteur occupe près de 9% des travailleurs salariés de l'entité.

A l'intérieur du secteur **«transports et communications»**, un gain important d'emplois s'observe dans les sous-secteurs du transport de fret et de la manutention et entreposage mais une perte importante d'emplois salariés publics apparaît dans les domaines des transports urbains et routiers et des télécommunications.

Enfin, certaines **activités agricoles** sont en progrès : celles spécifiquement liées aux services annexes à l'agriculture.

Dans la zone d'étude

Alors que le nombre d'emplois salariés à La Louvière a diminué de près de 5 %, il s'est maintenu globalement dans la Région du Centre. A l'intérieur de celle-ci, des évolutions significatives s'observent tant à la hausse qu'à la baisse. Une croissance particulièrement élevée apparaît à Seneffe (+ 25 %), Chapelle-lez-Herlaimont (+ 23 %), Morlanwelz (+ 7,5 %) et Soignies (+ 6 %). Inversement, un recul manifeste se produit à Braine-le-Comte (- 14 %), Ecaussinnes (- 9 %), Binche (- 11 %) et Estinnes (- 11 %).

A Charleroi, la situation est stable. Par contre, à Mons, l'emploi salarié a cru de 10%.

Au niveau régional, l'évolution de la répartition de l'emploi salarié par grandes catégories a été réalisée d'une manière un peu plus synthétique. Les tableaux 22 et 23 la présentent en nombres absolus (tableau 22) et en pourcentages (tableau 23).

Tableau 22 : Evolution de l'emploi salarié entre 1995 et 2001 (en nombres absolus)

Secteurs	Agriculture Sylviculture Pêche Codes 01.1 à 02.0		Extraction Industrie Artisanat (Production) Codes 10.1 à 37.2		Energie Construction Codes 40.1 à 45.4		Garages Commerces HORECA Codes 50.1 à 55.5		Transports Communications Codes 60.1 à 64.2		Services Codes 65.1 à 95.0		Total	
	1995	2001	1995	2001	1995	2001	1995	2001	1995	2001	1995	2001	1995	2001
Braine-le-Comte	13	17	499	182	202	218	313	366	201	203	1483	1503	2711	2489
Ecaussinnes	2	5	394	149	94	63	104	106	65	71	393	463	1052	857
La Louvière	18	33	3405	2088	1273	1966	3137	3436	1165	1268	11916	12217	20914	21008
Le Roeulx	14	15	158	121	60	86	208	217	59	74	465	426	964	939
Soignies	29	35	2280	2306	263	289	714	780	297	325	3347	3847	6930	7582
Chapelle-lez-Herlaimont	3	6	31	39	643	617	165	171	78	79	536	695	1456	1607
Manage	5	4	2015	1559	291	545	266	295	132	142	1580	1904	4289	4449
Seneffe	7	14	3055	3990	266	545	277	373	63	229	903	1320	4571	6471
Anderlues	1	1	256	239	170	287	316	406	161	144	886	933	1790	2010
Binche	12	9	1117	524	547	858	681	712	206	229	1982	1888	4545	4220
Estinnes	33	42	14	24	233	112	62	63	23	26	381	435	746	702
Morlanwelz	11	3	387	613	421	544	310	370	86	59	1550	1570	2765	3159
Région du Centre	148	184	13611	11834	4463	6130	6553	7295	2536	2849	25422	27201	52733	55493
Charleroi	41	75	17491	16761	5404	4526	10558	10513	5194	5781	39605	41351	78293	79007
Mons	24	32	3872	3316	2083	1902	4033	4165	2466	2716	21919	26882	34397	39013

Source: O.N.S.S. - Statistiques par commune, classe d'activité N.A.C.E. et importance

Tableau 23 : Evolution de l'emploi salarié entre 1995 et 2001 (en %)

Secteurs	Agriculture Sylviculture Pêche Codes 01.1 à 02.0		Extraction Industrie Artisanat (Production) Codes 10.1 à 37.2		Energie Construction Codes 40.1 à 45.4		Garages Commerces HORECA Codes 50.1 à 55.5		Transports Communications Codes 60.1 à 64.2		Services Codes 65.1 à 95.0	
	1995	2001	1995	2001	1995	2001	1995	2001	1995	2001	1995	2001
Braine-le-Comte	0,5	0,7	18,4	7,3	7,5	8,8	11,5	14,7	7,4	8,2	54,7	60,4
Ecaussinnes	0,2	0,6	37,5	17,4	8,9	7,4	9,9	12,4	6,2	8,3	37,4	54,0
La Louvière	0,1	0,2	16,3	9,9	6,1	9,4	15,0	16,4	5,6	6,0	57,0	58,2
Le Roeulx	1,5	1,6	16,4	12,9	6,2	9,2	21,6	23,1	6,1	7,9	48,2	45,4
Soignies	0,4	0,5	32,9	30,4	3,8	3,8	10,3	10,3	4,3	4,3	48,3	50,7
Chapelle-lez-Herlaimont	0,2	0,4	2,1	2,4	44,2	38,4	11,3	10,6	5,4	4,9	36,8	43,2
Manage	0,1	0,1	47,0	35,0	6,8	12,2	6,2	6,6	3,1	3,2	36,8	42,8
Seneffe	0,2	0,2	66,8	61,7	5,8	8,4	6,1	5,8	1,4	3,5	19,8	20,4
Anderlues	0,1	0,0	14,3	11,9	9,5	14,3	17,7	20,2	9,0	7,2	49,5	46,4
Binche	0,3	0,2	24,6	12,4	12,0	20,3	15,0	16,9	4,5	5,4	43,6	44,7
Estinnes	4,4	6,0	1,9	3,4	31,2	16,0	8,3	9,0	3,1	3,7	51,1	62,0
Morlanwelz	0,4	0,1	14,0	19,4	15,2	17,2	11,2	11,7	3,1	1,9	56,1	49,7
Région du Centre	0,3	0,3	25,8	21,3	8,5	11,0	12,4	13,1	4,8	5,1	48,2	49,0
Charleroi	0,1	0,1	22,3	21,2	6,9	5,7	13,5	13,3	6,6	7,3	50,6	52,3
Mons	0,1	0,1	11,3	8,5	6,1	4,9	11,7	10,7	7,2	7,0	63,7	68,9

Source: O.N.S.S. - Statistiques par commune, classe d'activité N.A.C.E. et importance

Epinglons quelques éléments comparatifs :

- Dans la majorité des entités de la zone d'étude, l'évolution de l'emploi salarié dans le secteur des services est positive (+ 7 % en moyenne dans la Région du Centre). A La Louvière, la croissance n'atteint que 2,5 %. La part représentative de ce secteur (58 %) est l'une des plus élevée de la zone d'étude. En Région du Centre, deux entités, Estinnes (62 %) et Braine-le-Comte (60 %) ont un pourcentage supérieur à celui de La Louvière.

Mons renforce encore son caractère de «ville de services» puisque l'accroissement de l'emploi salarié entre 1995 et 2001 peut être qualifié d'exceptionnel (+ 13 %), et qu'en 2001, 69 % des emplois salariés sont affectés à ce type d'activités.

Charleroi se place en sixième position.

- En part relative, et pour le secteur «extraction, industrie et artisanat», La Louvière se situe nettement sous la moyenne régionale : 10 % contre 21 % pour la Région du Centre en 2001. Seneffe occupe la première place, avec près de 62 % d'actifs dans le secteur. Manage (35 %), Soignies (30 %), Charleroi (21 %) et Morlanwelz (19 %) suivent par ordre d'importance décroissante.
- A l'exception d'une croissance de l'emploi salarié particulièrement importante à Seneffe (+ 935 emplois) et à Morlanwelz (+ 226 emplois), le nombre d'emplois dans le secteur de la production industrielle s'est fortement réduit pour l'ensemble des entités de la zone d'étude entre 1995 et 2001 (-13 % pour la Région du Centre).

La Louvière a subi les plus fortes pertes d'emplois (- 1.317 personnes) mais plusieurs centaines de salariés ont également perdu leur emploi à Charleroi (- 730), Binche (- 593), Mons (- 556), Manage (- 456) et Braine-le-Comte (- 317).

Mentionnons également le chiffre d'Ecaussinnes, - 245 personnes, étant donné l'importance relative que cette diminution représente pour l'entité.

- La croissance importante du secteur «garages, commerces, HO.RE.CA.» s'observe à La Louvière (+ 9,5 %). Elle est plus élevée encore en Région du Centre (+ 11 %).
A Charleroi, ce secteur est en très légère régression (- 0,4 %) et, à Mons, la croissance est de 3% seulement.
- Entre 1995 et 2001, le secteur «énergie - construction» a pris beaucoup d'importance en Région du Centre (+ 37 %).
A La Louvière, la croissance relative du nombre d'emplois est supérieure à la moyenne : elle atteint 54 %.

Dans trois autres entités, la croissance du secteur est encore supérieure à celle de La Louvière : Seneffe (105 %), Manage (87 %) et Binche (57 %).

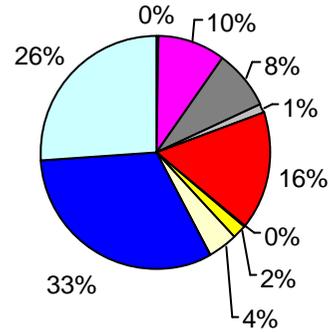
A Chapelle-lez-Herlaimont, ce secteur d'activités est vital pour l'entité car il représente encore 38 % de l'emploi salarié en 2001.

A Estinnes, son importance relative s'est fortement réduite suite à la perte de plus de 120 travailleurs environ. (31 % en 1995, 16 % en 2001).

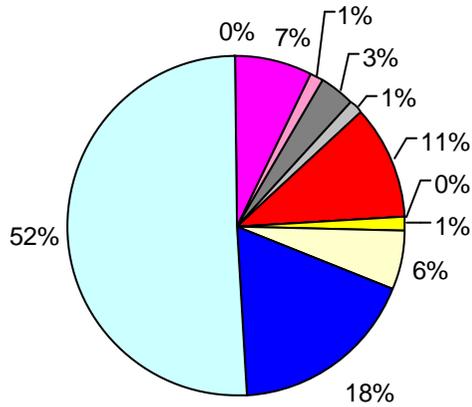
A Charleroi, la réduction du nombre d'emplois dans ce secteur est plus importante que celle qui s'est produite dans le secteur industriel (- 878 emplois contre - 730). En valeur relative, elle atteint - 16%.

- Le secteur «transports et communications» est en croissance à La Louvière (+ 103 salariés) ainsi qu'à Seneffe (+ 166 salariés). Sa représentativité est faible (2 à 8 %).

Emploi salarié à La Louvière (%) - 2001

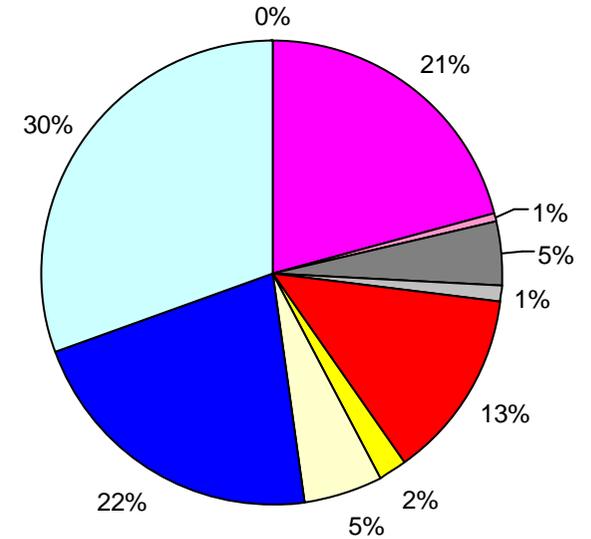


Emploi salarié à Mons (%) - 2001



- Agriculture-Sylviculture-Pêche
- Extraction-Industrie-Artisanat, secteur privé
- Extraction-Industrie-Artisanat, secteur public
- Energie-Construction, secteur privé
- Energie-Construction, secteur public
- Garages-Commerces-HORECA, secteur privé
- Garages-Commerces-HORECA, secteur public
- Transports-Communications, secteur privé
- Transports-Communications, secteur public
- Services, secteur privé
- Services, secteur public

Emploi salarié à Charleroi (%) - 2001



2.2. L'emploi indépendant par branche et par statut (1995 – 2001)

L'I.N.A.S.T.I., Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants, édite annuellement des statistiques relatives au nombre de travailleurs, par branche d'activités et selon le statut (activité principale ou complémentaire). Ces données sont intéressantes car elles permettent de suivre l'évolution de l'activité indépendante.

La nomenclature lui est propre, à savoir :

Agriculture (code 100), maraîchers, horticulteurs, viticulteurs, cultivateurs, éleveurs, exploitation des forêts...

Pêche (code 200), pêche en eau douce.

Industrie et artisanat (code 300), tous les types d'industrie de production : industrie des carrières, des métaux, des céramiques, chimique, textile, du vêtement, du bâtiment, du bois et de l'ameublement, du papier et du livre, d'art et de précision (électroniciens, ..., photographes, bijoutiers, ..., matériel informatique...) ainsi que les activités de transports.

Commerce (code 400), commerces de gros et de détail, banques, assurances, intermédiaires commerciaux, industrie hôtelière, divertissements publics.

Professions libérales et intellectuelles (code 500), médecins, dentistes, pharmaciens, vétérinaires, paramédical, ..., gens de lettres, journalistes, traducteurs, interprètes, publicistes, artistes, avocats, notaires, huissiers de justice, géomètres, ingénieurs, comptables, experts fiscaux et immobiliers, architectes..., conseillers, informaticiens, bureaux de services...

Services (code 600), soins de beauté, professions diverses à caractère manuel : garagistes, réparateurs de radios et télévisions...

Divers (code 000), profession inconnue.

Les comparaisons avec la nomenclature NACE sont donc difficiles voire hasardeuses dans certains cas. Nous ne les tenterons pas.

Evolution de l'emploi indépendant par branche à La Louvière (tableau 24)

Entre 1995 et 1998, l'augmentation de l'emploi indépendant est très faible (entre 0,2 et 0,3 % par an). Ensuite, une diminution importante de l'emploi indépendant survient entre 1998 et 1999 (- 2,6 %). Une perte de 7 unités s'observe enfin entre 1999 et 2000.

Six branches d'activités sont présentées dans le tableau 24.

Le commerce est la branche la mieux représentée avec plus ou moins 53 % d'emplois en 2000.

Cependant, entre 1995 et 2000, le nombre d'emplois a diminué graduellement d'année en année. En six ans, l'emploi a régressé de 8 %.

Après la forte hausse de l'emploi survenue entre 1995 et 1996 (+ 9 %), les professions libérales sont devenues la deuxième branche d'activités de l'entité.

La croissance de l'emploi se poursuit jusqu'en 2000. L'année 1999 fait exception. Les actifs exerçant ces professions représentent à l'heure actuelle 18,2 % des travailleurs indépendants.

En nombre d'actifs, la branche industrie/artisanat occupe la troisième place. Malgré quelques fluctuations, le nombre de travailleurs s'est maintenu. La représentation de ce secteur d'activités avoisine les 16 %.

L'évolution des services suit une courbe ascendante jusqu'en 1998 puis s'inverse (- 7 %). En 2000, leur part dépasse quelque peu les 11 %.

Entre 1995 et 2000, le nombre d'actifs occupés dans la branche agriculture/forêt est resté stable. Ils représentent 90 personnes approximativement.

Aucun travailleur indépendant n'est répertorié dans la branche «pêche» à La Louvière.

Tableau 24 : Evolution de l'emploi indépendant dans l'entité de La Louvière
(emploi indépendant par branche au 31 décembre)

Année	Agriculture/Forêt		Pêche		Industrie/Artisanat		Commerce		Prof. libér.		Services		Divers		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
1995	91	2,4	0	0,0	589	15,4	2145	56,2	582	15,2	396	10,4	16	0,4	3819
1996	89	2,3	0	0,0	559	14,6	2106	55,0	634	16,6	423	11,1	16	0,4	3827
1997	89	2,3	0	0,0	569	14,8	2097	54,6	641	16,7	433	11,3	9	0,2	3838
1998	91	2,4	0	0,0	570	14,8	2063	53,6	668	17,4	448	11,6	8	0,2	3848
1999	92	2,5	0	0,0	565	15,1	2013	53,7	658	17,6	415	11,1	6	0,2	3749
2000	88	2,4	0	0,0	586	15,7	1967	52,6	680	18,2	415	11,1	6	0,2	3742

Source: I.N.A.S.T.I., Rapports annuels.

Evolution de l'emploi indépendant par statut à La Louvière (tableau 25)

En 2000, l'emploi à titre principal représente 72 % de l'emploi total, à concurrence de 67 % d'hommes et de 33 % de femmes.

Un peu plus de 20 % des indépendants travaillent à titre complémentaire. La proportion hommes/femmes est différente : elle s'établit approximativement à 80 % d'hommes et 20 % de femmes.

Les autres travailleurs (7 %) sont les personnes encore actives après l'âge de la pension.

D'un point de vue évolutif, trois constats apparaissent :

- la diminution du nombre d'actifs employés à titre principal touche davantage les hommes que les femmes (- 4 % contre - 2 %);
- les personnes encore actives après la pension sont moins nombreuses en 2000 qu'en 1995 (- 46 personnes, soit - 15 % entre 1995 et 2000);
- l'augmentation du nombre de travailleurs occupés à titre complémentaire est importante (+ 10 %) et proportionnellement concerne davantage de femmes (32 %) que d'hommes (5 %).

Evolution de l'emploi indépendant par branche pour les entités de la zone (tableaux 26 et 27)

En moyenne pour la Région du Centre, l'emploi indépendant est stable (+ 0,1 %). Ce chiffre masque cependant des évolutions locales très différentes : augmentation très importante à Seneffe (+ 11 %), importante à Morlanwelz (+ 5 %) et à Braine-le-Comte (+ 4,5 %) ; baisse de l'ordre de 6 % à Binche et Anderlues. La Louvière présente une diminution de l'emploi indépendant de 2 %. Epinglons également la perte importante du nombre d'emplois indépendants à Charleroi (- 8 %). Par contre, à Mons, la situation évolue assez favorablement puisque celui-ci est en légère croissance (+ 0,8 %).

Le commerce est la branche d'activités dominante pour toutes les entités de la zone d'étude.

Toutefois, l'importance de sa représentativité est très variable selon les entités : 36/37 % est le chiffre minimum observé à Ecaussinnes, Le Roeulx, Seneffe, Soignies et Estinnes ; 52,6 % est le chiffre maximum présent à La Louvière. Charleroi et Mons se situent au milieu de la fourchette avec un taux respectif de 45,3 % et de 42,1 %.

Le nombre d'emplois dans cette branche d'activités régresse dans la plupart des entités de la zone d'étude : fortement à Binche (- 11,7 %), Charleroi, (- 10,6 %), Anderlues (-8,9 %) et La Louvière (- 8,3 %) ou plus faiblement au Roeulx, à Chapelle-lez-Herlaimont, Estinnes, Mons et Morlanwelz.

Tableau 25 : Evolution de l'emploi indépendant par statut
(au 31 décembre)

Années	Activité principale			Activité complémentaire			Actif après (âge) pension			Totaux		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	TH	TF	Tgén.
1995	1884	891	2775	598	130	728	189	120	309	2671	1141	3812
1996	1872	878	2750	626	144	770	186	121	307	2684	1143	3827
1997	1878	886	2764	622	156	778	179	117	296	2679	1159	3838
1998	1849	888	2737	665	168	833	171	107	278	2685	1163	3848
1999	1807	874	2681	640	163	803	166	99	265	2613	1136	3749
2000	1805	875	2680	628	171	799	171	92	263	2604	1138	3742

Source I.N.A.S.T.I., Rapports annuels

Tableau 26 : Evolution de l'emploi indépendant entre 1995 et 2000 (en nombres absolus)

Entités administratives	Agriculture/Forêt		Pêche		Industrie/Artisanat		Commerce		Prof. libér.		Services		Divers		Total	
	1995	2000	1995	2000	1995	2000	1995	2000	1995	2000	1995	2000	1995	2000	1995	2000
Braine-le-Comte	202	181	2	0	233	230	511	534	243	287	88	108	5	2	1284	1342
Ecaussinnes	62	68	2	1	134	110	219	220	121	133	50	58	4	2	592	592
La Louvière	91	88	0	0	589	586	2145	1967	582	680	396	415	16	6	3819	3742
Le Roeulx	115	108	0	0	89	91	231	222	112	126	49	50	3	1	599	598
Soignies	313	284	1	1	318	311	608	626	314	356	109	116	12	3	1675	1697
Chapelle-lez-Herlaimont	31	24	0	0	139	122	336	323	112	123	70	79	3	0	691	671
Manage	30	29	0	0	166	165	526	526	172	187	115	107	3	1	1012	1015
Seneffe	121	115	0	0	146	157	264	309	161	193	60	64	4	1	756	839
Anderlues	37	35	0	1	124	108	293	267	109	119	52	53	4	0	619	583
Binche	124	105	2	1	325	310	923	815	320	378	166	153	6	2	1866	1764
Estinnes	132	134	1	0	90	78	216	209	83	105	32	45	2	0	556	571
Morlanwelz	33	34	1	1	175	170	449	441	177	210	101	130	4	1	940	987
Région du Centre	1291	1205	9	5	2528	2438	6721	6459	2506	2897	1288	1378	66	19	14409	14401
Charleroi	134	120	4	4	2298	1979	4690	4191	2003	2068	858	847	58	37	10045	9246
Mons	230	212	2	3	897	832	2163	2113	1274	1430	375	414	43	19	4984	5023
Prov. Hainaut	8334	7440	41	33	15273	14281	32667	31247	13798	15657	6273	6520	477	194	76863	75372
R. W.	29643	26844	169	165	48810	48224	88607	88052	42174	50034	17872	19581	1373	609	228648	233509
Royaume	89469	82391	955	996	168513	161084	311952	324136	131979	154642	63170	69073	5347	2601	771385	794923

Source: I.N.A.S.T.I., Rapports annuels.

Tableau 27 : Evolution de la structure de l'emploi indépendant entre 1995 et 2000 (en %)

Entités administratives	Agriculture/Forêt		Pêche		Industrie/Artisanat		Commerce		Prof. libér.		Services		Divers		Total 99 - 00
	1995	2000	1995	2000	1995	2000	1995	2000	1995	2000	1995	2000	1995	2000	
Braine-le-Comte	15,7	13,5	0,2	0,0	18,1	17,1	39,8	39,8	18,9	21,4	6,9	8,0	0,4	0,1	4,5
Ecaussinnes	10,5	11,5	0,3	0,2	22,6	18,6	37,0	37,2	20,4	22,5	8,4	9,8	0,7	0,3	0,0
La Louvière	2,4	2,4	0,0	0,0	15,4	15,7	56,2	52,6	15,2	18,2	10,4	11,1	0,4	0,2	-2,0
Le Roeulx	19,2	18,1	0,0	0,0	14,9	15,2	38,6	37,1	18,7	21,1	8,2	8,4	0,5	0,2	-0,2
Soignies	18,7	16,7	0,1	0,1	19,0	18,3	36,3	36,9	18,7	21,0	6,5	6,8	0,7	0,2	1,3
Chapelle-lez-Herlaimont	4,5	3,6	0,0	0,0	20,1	18,2	48,6	48,1	16,2	18,3	10,1	11,8	0,4	0,0	-2,9
Manage	3,0	2,9	0,0	0,0	16,4	16,3	52,0	51,8	17,0	18,4	11,4	10,5	0,3	0,1	0,3
Seneffe	16,0	13,7	0,0	0,0	19,3	18,7	34,9	36,8	21,3	23,0	7,9	7,6	0,5	0,1	11,0
Anderlues	6,0	6,0	0,0	0,2	20,0	18,5	47,3	45,8	17,6	20,4	8,4	9,1	0,6	0,0	-5,8
Binche	6,6	6,0	0,1	0,1	17,4	17,6	49,5	46,2	17,1	21,4	8,9	8,7	0,3	0,1	-5,5
Estinnes	23,7	23,5	0,2	0,0	16,2	13,7	38,8	36,6	14,9	18,4	5,8	7,9	0,4	0,0	2,7
Morlanwelz	3,5	3,4	0,1	0,1	18,6	17,2	47,8	44,7	18,8	21,3	10,7	13,2	0,4	0,1	5,0
Région du Centre	9,0	8,4	0,1	0,0	17,5	16,9	46,6	44,9	17,4	20,1	8,9	9,6	0,5	0,1	-0,1
Charleroi	1,3	1,3	0,0	0,0	22,9	21,4	46,7	45,3	19,9	22,4	8,5	9,2	0,6	0,4	-8,0
Mons	4,6	4,2	0,0	0,1	18,0	16,6	43,4	42,1	25,6	28,5	7,5	8,2	0,9	0,4	0,8
Prov. Hainaut	10,8	9,9	0,1	0,0	19,9	18,9	42,5	41,5	18,0	20,8	8,2	8,7	0,6	0,3	-1,9
R.W.	13,0	11,5	0,1	0,1	21,3	20,7	38,8	37,7	18,4	21,4	7,8	8,4	0,6	0,3	2,1
Royaume	11,6	10,4	0,1	0,1	21,8	20,3	40,4	40,8	17,1	19,5	8,2	8,7	0,7	0,3	3,1

Source: I.N.A.S.T.I.

Une croissance de l'activité commerciale est présente dans quatre entités. Celle-ci est relativement importante à Soignies (3 %) et Braine-le-Comte (+ 4,5 %) mais très forte à Seneffe (+ 17 %).

Les professions libérales forment, actuellement, dans toutes les entités de la zone d'étude, le deuxième secteur d'activités par ordre d'importance. Entre 1995 et 2000, ces activités se sont développées très fortement dans la plupart des entités. En moyenne, pour la Région du Centre, la croissance dépasse les 15 %. Malgré une croissance à La Louvière légèrement supérieure à la moyenne (+ 17 %), la part représentée par ces dernières est l'une des plus basses de la zone d'étude (18,2 % en 2000). Charleroi se situe à 22,4 %. Mons reste la ville qui abrite proportionnellement le plus de professions libérales (28,5 % en 2000).

En 2000, la branche «industrie/artisanat» occupe entre 13,7 et 21,4 % d'indépendants selon les entités. Le minimum est détenu par l'entité d'Estinnes, le maximum par Charleroi. La Louvière en compte 15,7 %. Cette valeur se situe nettement sous la moyenne de la Région du Centre (16,9 %). La plupart des entités perdent des emplois, quelques-unes en gagnent. Le nombre de personnes concernées par ces divers mouvements est, en général, relativement faible. Les entités où les pertes d'emplois peuvent être considérées comme importantes sont : Charleroi (- 319 emplois) et Ecaussinnes (- 18 % d'emplois).

La branche des services gagne, en moyenne, 7% d'emplois en Région du Centre. Une évolution positive est perceptible dans la plupart des entités de la zone d'étude.

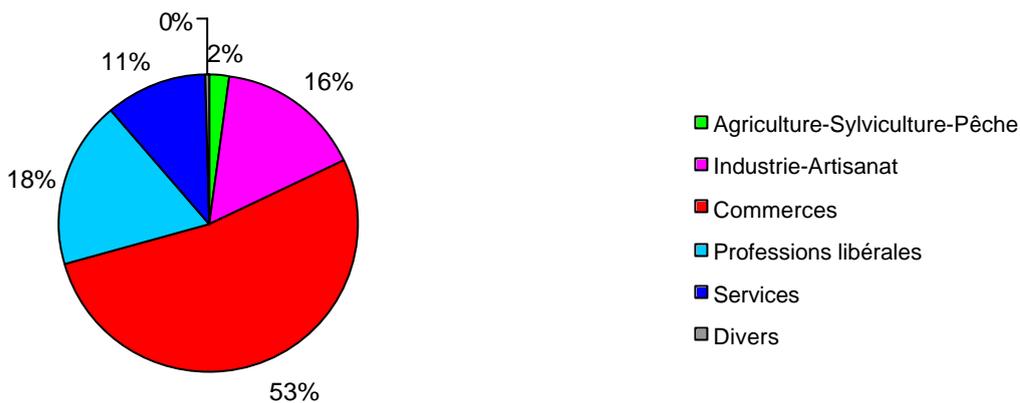
Le gain d'emplois est peu élevé à La Louvière (+ 19 emplois).

Proportionnellement, la branche des services est mieux représentée à La Louvière (11,1 %) qu'en Région du Centre (9,6 %) ou qu'à Charleroi (9,2 %) et Mons (8,2 %).

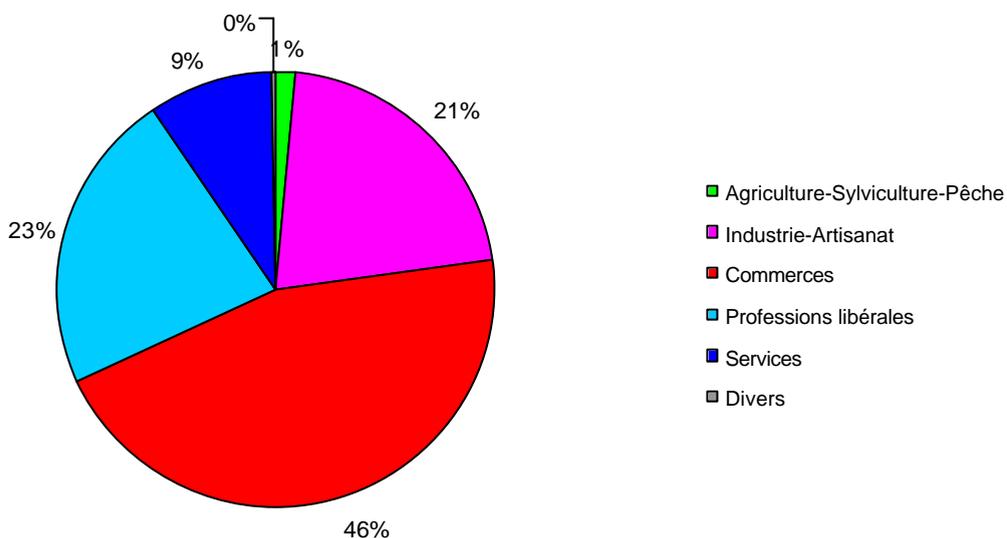
La branche «agriculture/forêt» est en déclin dans une majorité d'entités. Les pertes les plus significatives en nombre d'emplois se localisent à Soignies, Braine-le-Comte, Binche, Mons et Charleroi. Toutefois, quelques emplois supplémentaires apparaissent dans certaines entités : Ecaussinnes, Estinnes et Morlanwelz.

La pêche n'offre que quelques emplois au niveau régional.

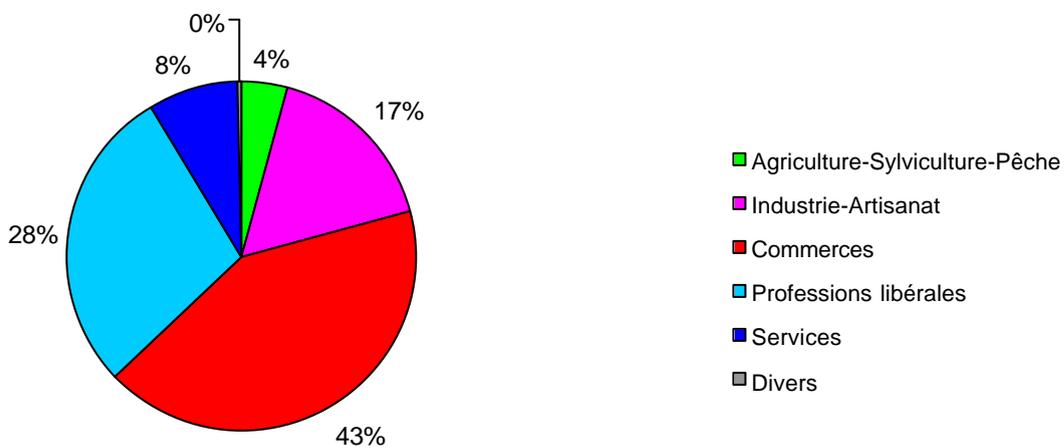
Emploi indépendant à La Louvière (%) - 2000



Emploi indépendant à Charleroi (%) - 2000



Emploi indépendant à Mons (%) - 2000



En résumé

Les activités de services et les professions libérales sont les activités dominantes à La Louvière. Globalement, l'emploi généré par ces activités en 2000 a augmenté de 3 % par rapport à 1995. Les pertes du secteur public (enseignement) sont compensées par les gains du secteur privé (entreprises et organismes privés, professions libérales...). La représentativité de ce secteur se renforce. Elle avoisine les 55 % en 2000 contre 52 % en 1995.

Pour les autres entités de la Région du Centre, l'évolution de l'emploi dans le secteur des services est généralement positive. En fait, seules deux entités se démarquent par une évolution opposée : Binche et Le Roeulx.

Mons connaît une hausse particulièrement élevée des activités de services. Emploi salarié et emploi indépendant (les professions libérales surtout) sont en pleine expansion. Un peu plus de 65% des activités de l'entité appartiennent à ce secteur.

A Charleroi, la croissance est plus limitée. Elle profite essentiellement aux salariés. Les activités de services ne représentent que 50 % des activités présentes dans l'entité.

A La Louvière, le commerce est le deuxième secteur d'activités. Globalement, l'emploi augmente de quelques pour cent entre 1995 et 2000. Le petit commerce est en nette régression. Par contre, l'emploi salarié augmente : une concentration des activités commerciales s'observe donc.

Ailleurs en Région du Centre, l'évolution des activités commerciales est positive. L'augmentation est de l'ordre de 4 %. Elle s'observe principalement au niveau de l'emploi salarié. Le petit commerce régresse dans bon nombre d'entités : Le Roeulx, Chapelle-lez-Herlaimont, Binche, Estinnes, Morlanwelz.

La croissance la plus remarquable se situe à Anderlues et Seneffe ; la régression la plus forte à Binche.

Charleroi perd des emplois dans le secteur commercial. L'évolution de Mons est positive grâce à une croissance de l'emploi salarié.

En comparant les trois villes au point de vue de la répartition « emploi salarié - emploi indépendant », il apparaît une part plus élevée d'emploi indépendant à La Louvière tandis que Charleroi se caractérise par une plus forte proportion d'emploi salarié. La situation de Mons est intermédiaire.

A La Louvière, l'emploi lié à la production industrielle et à l'artisanat est en nette régression.

Plus de 1.400 postes de travail ont été perdus entre 1995 et 2000 appartiennent dans les sous-secteurs de la sidérurgie (restructuration des « usines Boël »), de la fabrication d'éléments en métal pour la construction et des produits céramiques. Cependant, une petite croissance de l'emploi s'observe dans certaines activités dérivées plus spécialisées.

Si La Louvière subit les plus fortes pertes d'emploi dans le secteur industriel, plusieurs centaines de travailleurs ont également perdu leur emploi à Charleroi,

Mons, Binche, Braine-le-Comte, Manage, Ecaussinnes... Finalement, seules, Seneffe et Morlanwelz ont vu leur emploi progresser notablement dans ce secteur. Ainsi, le nombre d'emplois s'est fortement réduit dans le secteur de la production industrielle pour la plupart des entités de la Région du Centre.

Le secteur « énergie - construction » a pris beaucoup d'importance en Région du Centre ces dernières années. A La Louvière, ce développement est remarquable.

2.3. La place de l'activité agricole au 15 mai 2001 (tableaux 28 et 29)

La superficie agricole utile (S.A.U.) ne représente que 30 % du territoire communal. Doit-on dès lors se préoccuper de la question agricole ?

Sans aucun doute car les 52 exploitants - un chiffre relativement élevé d'ailleurs - qui ont leur résidence sur le territoire de l'entité concourent à la valorisation de l'espace, objet principal de l'aménagement du territoire.

Quel est le type d'agriculture présente ? Quel est le devenir de cette profession ? Voilà deux questions auxquelles nous allons essayer d'apporter réponse.

Les terres de culture représentent 67 % de la superficie agricole utile ; les prés et prairies, 29 %. De fait, La Louvière fait partie de la zone limoneuse hennuyère spécialisée en grandes cultures.

On cultive à La Louvière des céréales (27 % de la S.A.U.) ; des fourrages verts (18 %) et des plantes industrielles comme la betterave (14 %) ainsi que des cultures extensives de légumes pour l'industrie (4 %) et des pommes de terre (4 %).

Si près de 65 % des exploitants de l'entité cultivent, 73 % des exploitants détiennent un cheptel bovin. L'élevage s'associe donc souvent à la culture.

A La Louvière, la superficie agricole utile moyenne est légèrement inférieure à la moyenne de la zone : 36,7 hectares à La Louvière contre 39,3 hectares en Région du Centre. La moyenne calculée pour la Région wallonne est de 38,2 hectares.

Le degré d'intensification de l'agriculture à La Louvière est légèrement plus élevé qu'en Région du Centre et nettement plus élevé qu'en Région wallonne.

A La Louvière, 25 % des exploitants ont un successeur contre 17,8 % en Région du Centre et 14,8 % en Région wallonne. Les exploitations sans successeur représentent 48,1 % des exploitations de l'entité. Ce pourcentage est nettement plus élevé qu'en Région du Centre (33,4 %) et en Région wallonne (39,5 %).

Tableau 28 : Nombre d'exploitations et utilisation du sol au 15.05.01											
Entités administratives	Superficie agricole utile en ha	Superficie toujours couverte d'herbes		Prairies temporaires (ha)	Prés et prairies (% S.A.U.)	Céréales pour le grain			Total des bovins		
		Nombre d'expl.	ha			Nombre d'expl.	ha	% de la S.A.U.	Nombre d'expl.	Animaux	N. bovins par ha de prairies
Braine-le-Comte	6245	139	1837	116,64	31,3	120	1881	30,1	121	12713	6,51
Ecaussinnes	1708	54	520	44,79	33,1	37	528	30,9	46	4077	7,22
La Louvière	1908	43	564	23,80	30,8	33	515	27,0	38	4034	6,87
Le Roeulx	3702	58	982	43,07	27,7	56	1129	30,5	51	7478	7,30
Soignies	8728	222	2555	181,48	31,4	168	2355	27,0	175	18135	6,63
Chapelle-lez-Herlaimont	939	13	186	19,39	21,8	14	330	35,1	14	1147	5,59
Manage	463	8	49	133,13	39,4	10	125	26,9	18	1069	5,87
Seneffe	3890	80	937	78,65	26,1	61	1300	33,4	66	6430	6,33
Anderlues	1028	23	276	37,02	30,5	17	406	39,5	21	1518	4,85
Binche	3379	66	833	25,39	25,4	48	1155	34,2	53	4142	4,83
Estinnes	5211	70	867	99,89	18,6	92	1950	37,4	68	6005	6,21
Morlanwelz	670	20	263	9,09	40,6	14	182	27,2	17	1229	4,52
Région du Centre	37872	796	9867	812,34	28,2	670	11855	31,3	688	67977	6,37
Charleroi	828	39	471		56,9	14	153	18,4	32	1498	3,18
Mons	5156	125	1507		29,2	96	1649	32,0	89	7451	4,94
Prov. Hainaut	220898	5000	67888	4247,31	32,7	3978	58615	26,5	4313	396236	5,49
R.W.	754666	16884	340213	39444,85	50,3	10498	173582	23,0	15017	1510130	3,98
Royaume	1390191	42135	521061	96728,79	44,4	26337	286879	20,6	36689	3037757	4,92

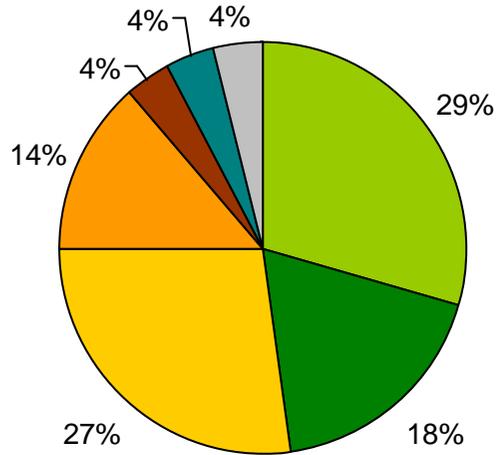
Source: I.N.S. - Recensement Agricole du 15 mai 2001

Sauf Charleroi et Mons

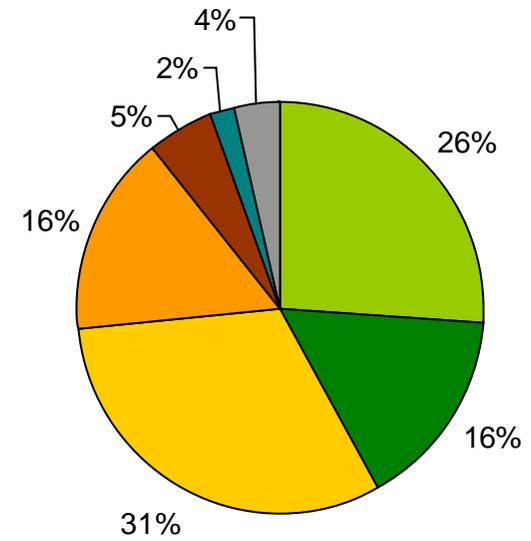
Tableau 29 : Succession du chef d'exploitation au 15.05.01											
Entités administratives	Nombre d'exploit.	% d'exploit.	Présence d'un successeur		Sans successeur		Ne sachant pas		Sans objet		Superficie moyenne de la S.A.U. en ha
			N. d'expl.	%	N. d'expl.	%	N. d'expl.	%	N. d'expl.	%	
Braine-le-Comte	160	96,3	34	21,3	54	33,8	66	41,3	6	3,8	39,0
Ecaussinnes	60	100,0	9	15,0	17	28,3	34	56,7	0	0,0	28,5
La Louvière	52	98,1	13	25,0	25	48,1	13	25,0	1	1,9	36,7
Le Roeulx	74	90,5	16	21,6	32	43,2	19	25,7	7	9,5	50,0
Soignies	256	96,1	41	16,0	77	30,1	128	50,0	10	3,9	34,1
Chapelle-lez-Herlaimont	16	93,8	6	37,5	1	6,3	8	50,0	1	6,3	58,7
Manage	23	91,3	5	21,7	9	39,1	7	30,4	2	8,7	20,1
Seneffe	87	95,4	11	12,6	25	28,7	47	54,0	4	4,6	44,7
Anderlues	33	97,0	6	18,2	13	39,4	13	39,4	1	3,0	31,2
Binche	78	96,2	11	14,1	28	35,9	36	46,2	3	3,8	43,3
Estinnes	103	89,3	17	16,5	26	25,2	49	47,6	11	10,7	50,6
Morlanwelz	21	100,0	2	9,5	15	71,4	4	19,0	0	0,0	31,9
Région du Centre	963	95,2	171	17,8	322	33,4	424	44,0	46	4,8	39,3
Charleroi	37	86,5	2	5,4	21	56,8	9	24,3	5	13,5	17,2
Mons	144	87,5	23	16,0	71	49,3	32	22,2	18	12,5	34,6
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>5917</i>	<i>94,5</i>	<i>947</i>	<i>16,0</i>	<i>1962</i>	<i>33,2</i>	<i>2683</i>	<i>45,3</i>	<i>325</i>	<i>5,5</i>	<i>37,3</i>
<i>R.W.</i>	<i>19771</i>	<i>94,9</i>	<i>2935</i>	<i>14,8</i>	<i>7814</i>	<i>39,5</i>	<i>8021</i>	<i>40,6</i>	<i>1001</i>	<i>5,1</i>	<i>38,2</i>
<i>Royaume</i>	<i>59091</i>	<i>94,8</i>	<i>6776</i>	<i>11,5</i>	<i>25526</i>	<i>43,2</i>	<i>23700</i>	<i>40,1</i>	<i>3089</i>	<i>5,2</i>	<i>23,5</i>

Source: I.N.S. - Recensement Agricole du 15 mai 2001

Utilisation du sol à La Louvière - 2001



Utilisation du sol en Région du Centre - 2001



3. LES DEMANDEURS D'EMPLOI (tableaux 30 et 31)

Le tableau 30 nous éclaire sur l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi au cours des neuf dernières années.

Au cours de la période 1991-1995, survient une hausse importante du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés. Celle-ci atteint 27,5 %. Ensuite, le chômage régresse mais la diminution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés n'est que de 15,3 %. Ainsi, le nombre de chômeurs recensés en juin 2001 reste supérieur de 8,0 % à celui de 1991.

Les fluctuations tant à la hausse qu'à la baisse touchent davantage les hommes que les femmes.

Le nombre de chômeurs complets indemnisés représente actuellement plus de 18,6 % de la population active de travail à La Louvière, soit 36 % de plus que la moyenne wallonne (tableau 19).

Entre 1991 et 2001, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés obligatoirement inscrits, autres que les chômeurs complets indemnisés, a été multiplié par 1,5. Cette évolution a eu lieu principalement entre 1991 et 1995. L'augmentation du nombre de personnes en stage d'attente est la principale cause de l'accroissement de cette catégorie de demandeurs d'emploi entre 1991 et 2001.

Entre 1995 et 2001, le nombre de chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi est multiplié par plus de 2. Il s'agit en fait de travailleurs âgés de plus de 50 ans qui ne recherchent plus d'emploi en raison de leur âge.

En juin 2001, les demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans représentent 19,4 % du total des demandeurs d'emploi. La part des hommes est inférieure à celle des femmes (7,9 % au lieu de 11,4 %).

Tableau 30 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés dans l'entité de La Louvière									
Dates	Chôm.compl.indemnisés		Autres inscrits obligatoirement			Demandeurs d'emploi libres		C.C.I. non demandeurs d'emploi	Total demandeurs d'emploi inoccupés
	Total	dt apt.norm.	Total	Inoccupés dont stages	Occupés	Inoccupés	Occupés		
juin-91H	2341	2111	134	41	337	46	31	415	2521
F	3068	2876	268	51	1285	49	27	197	3385
H+F	5409	4987	402	92	1622	95	58	612	5906
juin-95H	3140	2791	258	111	183	44	40	440	3442
F	3701	3457	335	109	654	55	97	164	4091
H+F	6841	6248	593	220	837	99	137	604	7533
juin-01H	2377	2073	227	104	179	76	22	877	2680
F	3262	3043	359	128	399	76	36	513	3697
H+F	5639	5116	586	232	578	152	58	1390	6377

Source: O.N.E.M.- Structure du chômage - Répartition des chômeurs par catégorie

Tableau 32 : Structure de la population des demandeurs d'emploi au 30 juin 2001 à La Louvière

Types de demandeurs d'emploi	Moins de 25 ans			Plus de 25 ans			Total										
	H	%	F	%	T	%	H	%	F	%	T	%					
Chômeurs complets indemnisés																	
Total	447	7,9	645	11,4	1092	19,4	1930	34,2	2617	46,4	4547	80,6	2377	42,2	3262	57,8	5639
dont aptitude normale	440	8,6	639	12,5	1079	21,1	1633	31,9	2404	47,0	4037	78,9	2073	40,5	3043	59,5	5116
Autres inscrits obligatoirement inoccupés																	
Total	122	20,8	130	22,2	252	43,0	105	17,9	229	39,1	334	57,0	227	38,7	359	61,3	586
dont stages	100	43,1	118	50,9	218	94,0	4	1,7	10	4,3	14	6,0	104	44,8	128	55,2	232
Occupés	44	7,6	102	17,6	146	25,3	135	23,4	297	51,4	432	74,7	179	31,0	399	69,0	578
Demandeurs d'emploi libres																	
inoccupés	29	19,1	12	7,9	41	27,0	47	30,9	64	42,1	111	73,0	76	50,0	76	50,0	152
occupés	6	10,3	6	10,3	12	20,7	16	27,6	30	51,7	46	79,3	22	37,9	36	62,1	58
Chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi *							877	63,1	513	36,9	1390	100,0	877	63,1	513	36,9	1390

Source: O.N.E.M.- Structure du chômage - Répartition des chômeurs par catégorie

* Nombre de paiements des chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi "âgés"

CHAPITRE III - NIVEAU DE VIE - QUALITE DE VIE

Dans cette troisième partie, on prendra en compte essentiellement deux composantes importantes de qualité de vie : les revenus et l'habitat.

1. REVENUS

Les statistiques fiscales des revenus révèlent tout d'abord l'évolution du niveau de vie des habitants (tableau 32) ; elles permettent ensuite de localiser les entités où se concentrent les plus hauts revenus ou, inversement, les plus faibles revenus (tableaux 33 et 34) ; l'indication du revenu total net imposable permet enfin d'évaluer les moyens que peuvent générer ces revenus, pour la commune, par le biais de la fiscalité directe.

➤ Evolution des revenus de 1990 à 1999

Les six premières colonnes du tableau 32 précisent le nombre de déclarations fiscales enregistrées par tranche de revenus (francs belges) pour chaque année considérée.

La septième indique le nombre total de déclarations enregistrées.

Le revenu total net imposable s'obtient en additionnant les montants déclarés par chaque contribuable ; il est exprimé en millions de francs belges et est arrondi à un chiffre après la virgule.

Le revenu moyen par habitant est calculé en divisant ce montant global par le nombre d'habitants quel que soit leur âge. Ainsi, plus une commune comprendra de jeunes - qui ne rentrent pas de déclaration fiscale, n'ayant aucun revenu personnel - plus ce revenu sera bas. Ce revenu moyen est exprimé en milliers de francs.

La division par le nombre de déclarations enregistrées permet de neutraliser cet élément perturbateur.

Quant au revenu médian, il indique la valeur centrale des montants déclarés ; il y a donc autant de déclarations inférieures que de déclarations supérieures à ce montant arrondi. Il est également exprimé en milliers de francs.

Une première caractéristique à signaler d'emblée est l'augmentation du nombre de déclarations. A La Louvière, celle-ci atteint 12 %. L'évolution en Région du Centre, en Région wallonne et dans le Royaume est identique.

A La Louvière, comme la population est stable pour la période considérée, l'explication du phénomène est à rechercher dans la combinaison de plusieurs éléments d'ordre social.

En effet, le vieillissement de la population (le nombre d'adultes remplissant une déclaration est plus élevé), l'éclatement de noyaux familiaux (séparation, divorce), la cohabitation d'isolés sans ou avec enfants (familles recomposées) entraînent un accroissement du nombre de déclarations. Par contre, une réduction du nombre de déclarations peut survenir si le nombre de jeunes ne remplissant pas de déclaration fiscale s'accroît.

A La Louvière, le nombre plus élevé de personnes isolées (jeunes et personnes âgées) et de familles monoparentales (mères avec enfants) au cours de ces dernières années ont engendré, sans nul doute, une hausse significative du nombre de déclarants.

A La Louvière, le revenu moyen par habitant pour 1999 (349.100 BEF*) se situe sous la moyenne de la Région du Centre (370.500 BEF). Il est inférieur de 12% à celui de la Région wallonne (397.900 BEF). Parmi les entités ayant un revenu moyen par habitant supérieur à la moyenne, nous avons les cinq entités les plus septentrionales de la Région du Centre : tout d'abord, Braine-le-Comte puis Seneffe, Soignies, Le Roeulx, Ecaussinnes et Morlanwelz.

Anderlues, Chapelle-lez-Herlaimont et Charleroi enregistrent les plus bas revenus moyens par habitant de la zone d'étude : 324.200 BEF, 337.800 BEF et 338.900 BEF respectivement.

Mons (380.000 BEF) se situe au-dessus de la moyenne de la Région du Centre (370.500 BEF).

Tableau 32 : Evolution des revenus dans l'entité de La Louvière

Revenus	Nombre de déclarations							Revenu total net imposable en millions	Valeurs moyennes		
	< 100.000	100.000- <250.000	250.000- <500.000	500.000- <700.000	700.000- <1.000.000	1.000.000 et +	Total		Revenu moyen par		Revenu médian en milliers
									Hab.(1.000FB)	Décl.(1.000FB)	
Ex. 91 - Rev. 90	1470	1915	9433	7196	5902	4625	30541	19999,0	261,9	654,8	559,8
Ex. 95 - Rev. 94	750	1900	7393	6671	6382	6889	29985	23095,0	300,4	770,2	643,5
Ex. 96 - Rev. 95	969	1787	8289	7243	6543	7312	32143	24544,4	319,6	763,6	632,3
Ex. 97 - Rev. 96	1031	1883	8443	7424	6883	7245	32909	25087,6	326,8	762,3	630,1
Ex. 98 - Rev. 97	942	1885	8083	7305	6753	7686	32654	25555,6	333,0	782,6	640,2
Ex. 99 - Rev. 98	1028	1796	8278	7534	6925	7906	33467	26264,8	342,2	784,8	642,3
Ex. 00 - Rev. 99	1043	1799	8989	7550	6745	7956	34082	26779,0	349,1	785,7	630,3

Source: I.N.S. - Statistiques fiscales des revenus

Tableau 33 : Revenus de 1990 - Exercice 1991

Entités administratives	Nombre de déclarations													Revenu total net imposable en millions	Valeurs moyennes		
	< 100.000	%	100.000- <250.000	%	250.000- <500.000	%	500.000- <700.000	%	700.000- <1.000.000	%	1.000.000 et +	%	Total		Revenu moyen par		Revenu médian en milliers
															habitant (1.000FB)	déclarant (1.000FB)	
Braine-le-Comte	385	5,4	416	5,8	1794	25,0	1549	21,6	1385	19,3	1650	23,0	7179	5385,8	305,8	750,2	616,7
Ecaussinnes	227	6,1	208	5,6	962	25,8	879	23,6	736	19,8	714	19,2	3726	2582,3	272,1	693,1	594,8
La Louvière	1470	4,8	1915	6,3	9433	30,9	7196	23,6	5902	19,3	4625	15,1	30541	19999,0	261,9	654,8	559,8
Le Roeulx	166	5,2	218	6,9	900	28,3	674	21,2	584	18,4	640	20,1	3182	2267,3	290,3	712,5	580,1
Soignies	495	5,5	544	6,0	2360	26,0	1924	21,2	1777	19,6	1961	21,6	9061	6719,1	283,3	741,5	604,7
Chapelle-lez-Herlaimont	247	4,6	375	7,0	1587	29,5	1353	25,2	1037	19,3	774	14,4	5373	3465,1	245,4	644,9	561,7
Manage	464	5,4	555	6,4	2798	32,3	2000	23,1	1557	18,0	1281	14,8	8655	5528,9	256,3	638,8	543,6
Seneffe	268	6,7	266	6,7	1116	28,0	807	20,2	728	18,2	807	20,2	3992	2835,7	280,7	710,4	568,8
Anderlues	143	3,4	246	5,8	1379	32,4	1083	25,4	825	19,4	581	13,6	4257	2769,0	243,5	650,5	560,0
Binche	544	4,2	817	6,3	3983	30,9	3165	24,6	2473	19,2	1910	14,8	12892	8404,0	255,6	651,9	563,5
Estinnes	108	4,1	144	5,5	796	30,3	638	24,3	479	18,3	459	17,5	2624	1819,2	256,0	693,3	574,9
Morlanwelz	271	4,0	425	6,2	2116	31,0	1690	24,8	1280	18,8	1041	15,3	6823	4511,3	251,3	661,2	564,2
Région du Centre	4788	4,9	6129	6,2	29224	29,7	22958	23,4	18763	19,1	16443	16,7	98305	66286,7	264,4	674,3	* 574,4
Charleroi	3515	4,2	5804	7,0	28025	33,6	19349	23,2	14913	17,9	11697	14,0	83303	53496,9	258,6	642,2	536,0
Mons	1606	4,6	2421	6,9	10295	29,4	7720	22,0	6513	18,6	6463	18,5	35018	24284,9	263,9	693,5	571,1
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>22334</i>	<i>4,4</i>	<i>33260</i>	<i>6,6</i>	<i>155700</i>	<i>30,9</i>	<i>116520</i>	<i>23,1</i>	<i>93904</i>	<i>18,6</i>	<i>82785</i>	<i>16,4</i>	<i>504503</i>	<i>338431,5</i>	<i>264,6</i>	<i>670,8</i>	<i>560,2</i>
<i>R. W.</i>	<i>61835</i>	<i>4,7</i>	<i>87004</i>	<i>6,7</i>	<i>383077</i>	<i>29,4</i>	<i>289352</i>	<i>22,2</i>	<i>243065</i>	<i>18,6</i>	<i>239650</i>	<i>18,4</i>	<i>1303983</i>	<i>913804,3</i>	<i>281,1</i>	<i>700,8</i>	<i>572,1</i>
<i>Royaume</i>	<i>200941</i>	<i>4,9</i>	<i>263544</i>	<i>6,4</i>	<i>1131287</i>	<i>27,5</i>	<i>900388</i>	<i>21,9</i>	<i>786049</i>	<i>19,1</i>	<i>835885</i>	<i>20,3</i>	<i>4118094</i>	<i>2990540</i>	<i>300,0</i>	<i>726,2</i>	<i>591,6</i>

Source: I.N.S. - Statistiques financières - 1992, numéro 58
 * moyenne des revenus médians des entités de la Région du Centre

Tableau 34 : Revenus de 1999 - Exercice 2000

Entités administratives	Nombre de déclarations													Revenu total net imposable en millions	Valeurs moyennes		
	< 100.000	%	100.000- <250.000	%	250.000- <500.000	%	500.000- <700.000	%	700.000- <1.000.000	%	1.000.000 et +	%	Total		Revenu moyen par		Revenu médian en milliers
															habitant (1.000FB)	déclarant (1.000FB)	
Braine-le-Comte	236	2,7	404	4,7	1691	19,6	1608	18,6	1693	19,6	2992	34,7	8624	8382,4	442,1	972,0	751,4
Ecaussinnes	92	2,2	197	4,7	860	20,4	859	20,4	926	22,0	1280	30,4	4214	3785,0	395,2	898,2	724,3
La Louvière	1043	3,1	1799	5,3	8989	26,4	7550	22,2	6745	19,8	7956	23,3	34082	26779,0	349,1	785,7	630,3
Le Roeulx	95	2,9	155	4,7	596	18,2	622	19,0	674	20,6	1132	34,6	3274	3229,8	408,4	986,5	757,2
Soignies	260	2,5	520	5,0	2064	19,7	2026	19,3	2201	21,0	3404	32,5	10475	10131,4	412,2	967,2	741,1
Chapelle-lez-Herlaimont	146	2,5	266	4,6	1325	23,0	1278	22,2	1275	22,2	1460	25,4	5750	4710,6	337,8	819,2	677,1
Manage	233	2,4	470	4,9	2491	26,2	2032	21,3	1987	20,9	2312	24,3	9525	7642,9	350,7	802,4	652,9
Seneffe	113	2,5	210	4,7	895	20,0	842	18,8	928	20,7	1489	33,3	4477	4506,8	428,9	1006,7	748,4
Anderlues	93	2,0	231	5,0	1068	22,9	1137	24,4	1018	21,8	1117	23,9	4664	3737,3	324,2	801,3	659,6
Binche	341	2,4	688	4,9	3502	25,1	3130	22,4	2954	21,1	3360	24,0	13975	11276,0	350,3	806,9	652,4
Estinnes	75	2,5	143	4,7	654	21,5	641	21,1	605	19,9	923	30,4	3041	2713,8	360,5	892,4	702,2
Morlanwelz	205	2,7	362	4,7	1775	23,1	1653	21,5	1714	22,3	1975	25,7	7684	7109,2	385,7	925,2	677,5
Région du Centre	2932	2,7	5445	5,0	25910	23,6	23378	21,3	22720	20,7	29400	26,8	109785	94004,2	370,5	856,3	* 697,9
Charleroi	2675	3,0	5242	5,9	24596	27,5	19756	22,1	17866	20,0	19266	21,6	89401	68261,5	338,9	763,5	614,4
Mons	1371	3,4	2275	5,7	9321	23,4	7829	19,6	7824	19,6	11261	28,2	39881	34601,7	380,0	867,6	675,8
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>17095</i>	<i>3,0</i>	<i>30334</i>	<i>5,4</i>	<i>137486</i>	<i>24,3</i>	<i>117443</i>	<i>20,7</i>	<i>116085</i>	<i>20,5</i>	<i>148261</i>	<i>26,2</i>	<i>566704</i>	<i>476069,8</i>	<i>371,9</i>	<i>840,1</i>	<i>664,3</i>
<i>R.W.</i>	<i>44960</i>	<i>3,1</i>	<i>76847</i>	<i>5,2</i>	<i>323512</i>	<i>22,0</i>	<i>292618</i>	<i>19,9</i>	<i>304172</i>	<i>20,6</i>	<i>431535</i>	<i>29,3</i>	<i>1473644</i>	<i>1327343,3</i>	<i>397,9</i>	<i>900,7</i>	<i>699,1</i>
<i>Royaume</i>	<i>145366</i>	<i>3,1</i>	<i>220098</i>	<i>4,7</i>	<i>924262</i>	<i>19,9</i>	<i>893337</i>	<i>19,2</i>	<i>979526</i>	<i>21,1</i>	<i>1489532</i>	<i>32,0</i>	<i>4652121</i>	<i>4401580,5</i>	<i>430,4</i>	<i>946,1</i>	<i>735,2</i>

Source: I.N.S. - Statistiques financières - 2000, numéro 81

* moyenne des revenus médians des entités de la Région du Centre

Quelle a été l'évolution de la situation entre 1990 et 1999 ?

La position de La Louvière s'est dégradée puisqu'elle se trouve en 11^e place en 1999 alors qu'elle occupait la 7^e place en 1990. De plus, la divergence entre le revenu moyen par habitant de La Louvière et celui de la Région wallonne s'est accrue entre les deux dates. En effet, le revenu moyen par habitant de La Louvière est inférieur à celui de la Région wallonne de 7 % en 1990 et de 12 % en 1999.

Charleroi est passée de la 8^e à la 12^e place. L'écart par rapport à la Région wallonne s'est davantage creusé : les pourcentages sont respectivement de - 8 % en 1990 et - 15 % en 1999.

Par contre, à Mons, l'écart par rapport à la Région wallonne s'est atténué : - 6 % en 1990, - 4 % en 1999.

Si l'on envisage à présent le revenu moyen par déclarant, on s'aperçoit que l'entité de La Louvière occupe, en 1999, l'avant dernière place parmi les différentes entités de la zone d'étude. Charleroi ferme la marche tandis que Mons se place en 8^e position.

Par rapport à 1990, ces trois villes ont rétrogradé de place. Le recul pour La Louvière est assez important puisqu'elle est passée de la 9^e à la 13^e place.

Les histogrammes relatifs à l'évolution (1990 - 1999) des différentes catégories de revenus illustrent trois phénomènes :

- L'existence encore actuellement de très bas revenus : 7 à 9 % des déclarants, selon les entités, ont un revenu inférieur à 250.000 BEF !
- Une diminution moins importante que la moyenne régionale de la part des revenus compris entre 250.000 et 500.000 BEF à La Louvière. Cette catégorie de revenus représente encore en 1999 plus ou moins 26 % du total.

Un pourcentage supérieur s'observe à Charleroi (27,5 %).

Mons a un taux inférieur : 23 %.

- La faible part des revenus supérieurs à 1.000.000 BEF à La Louvière et ainsi qu'à Charleroi par rapport aux autres entités de la Région du Centre et à la Région wallonne.

A Mons, la proportion est légèrement inférieure à celle de la Région wallonne.

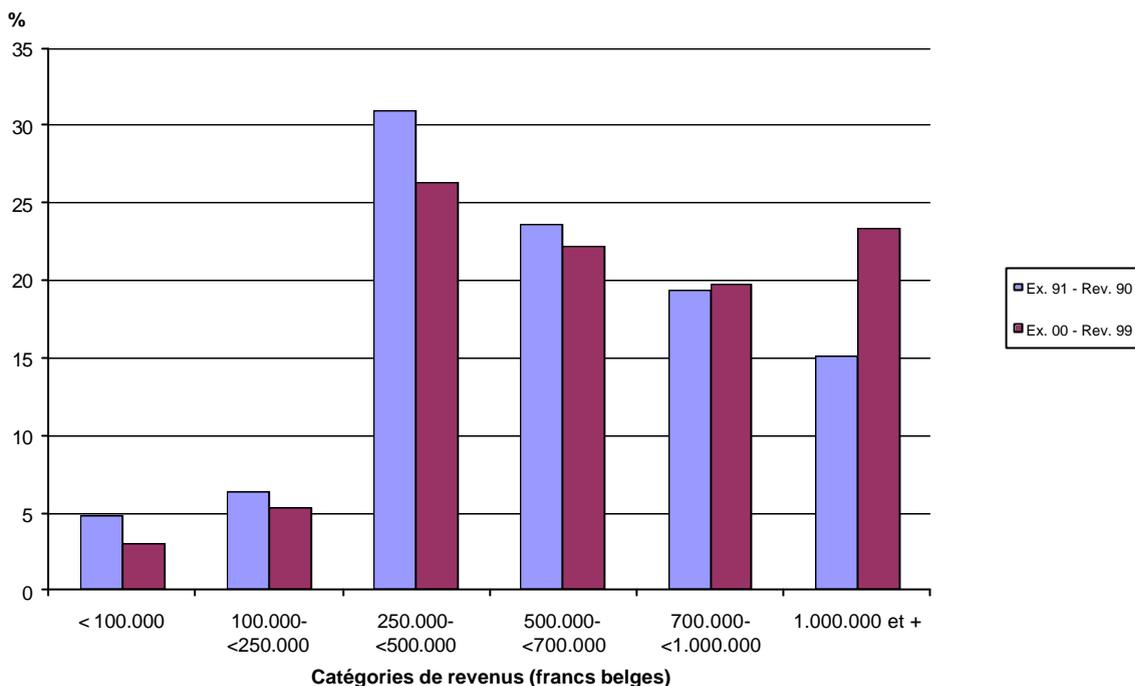
La donnée «revenu total net imposable» permet d'évaluer les recettes fiscales tirées de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques.

Entre 1990 et 1999, à La Louvière, ce revenu a augmenté de 34 %. La croissance est nettement supérieure pour l'ensemble des entités de la Région du Centre puisqu'elle atteint 42 %.

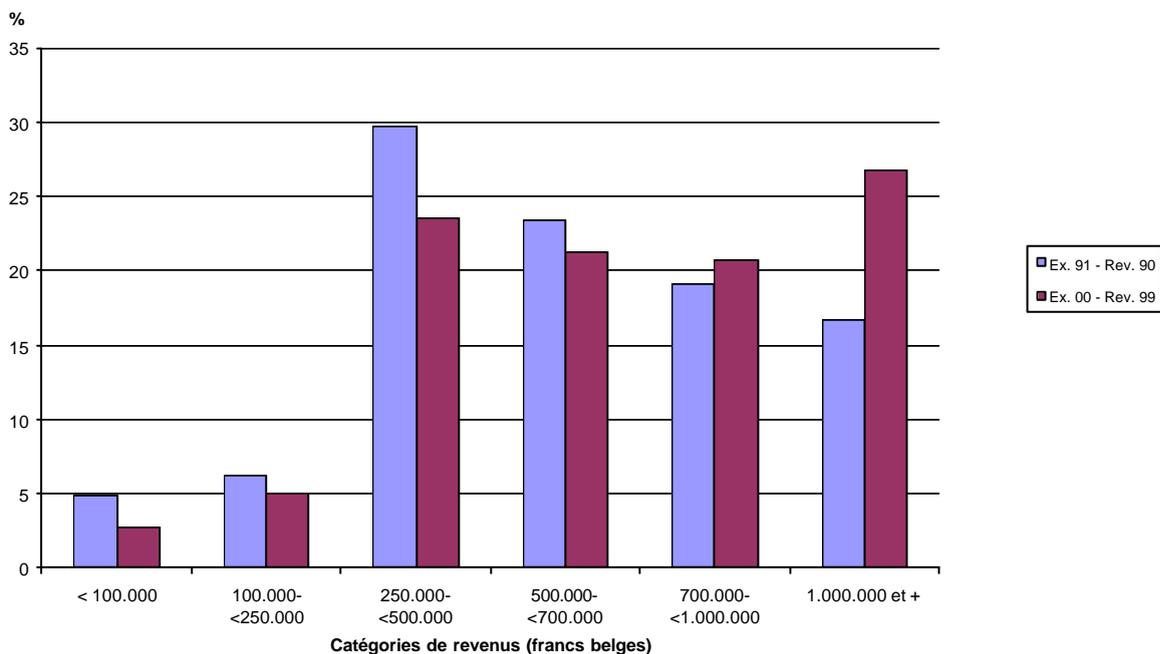
Ces valeurs sont inférieures à celles des espaces de référence que sont la Région wallonne (+ 45 %) et le Royaume (+ 47 %).

*1 euro = 40,3399 BEF

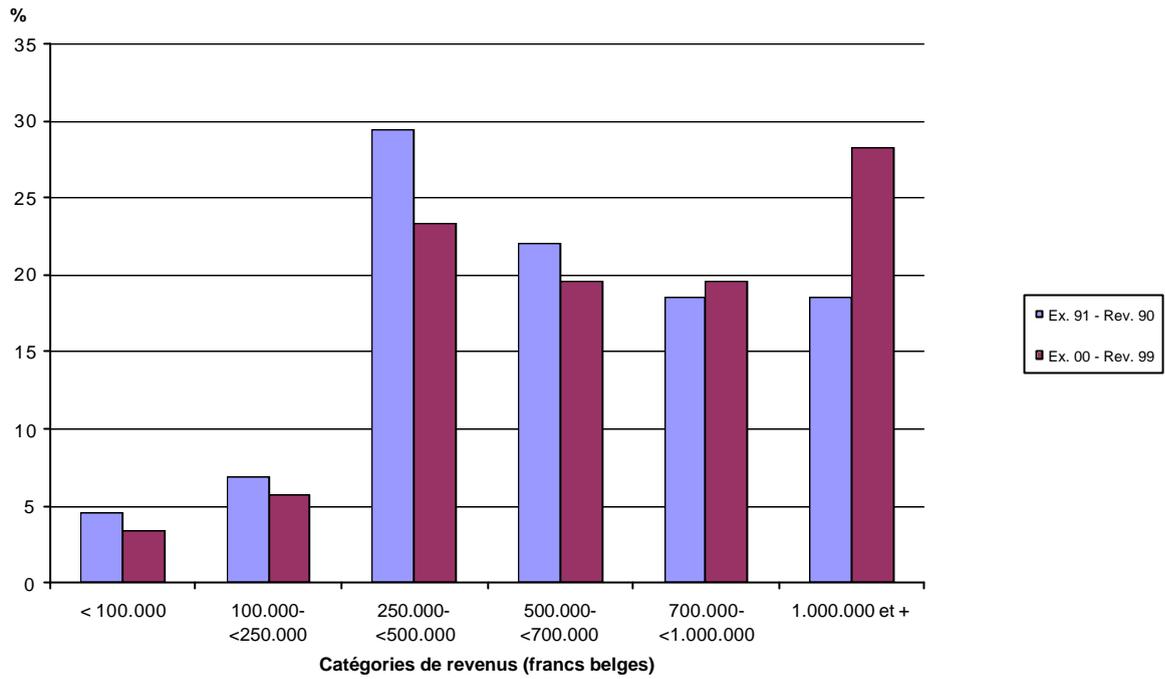
Evolution des différentes catégories de revenus à La Louvière (en %)



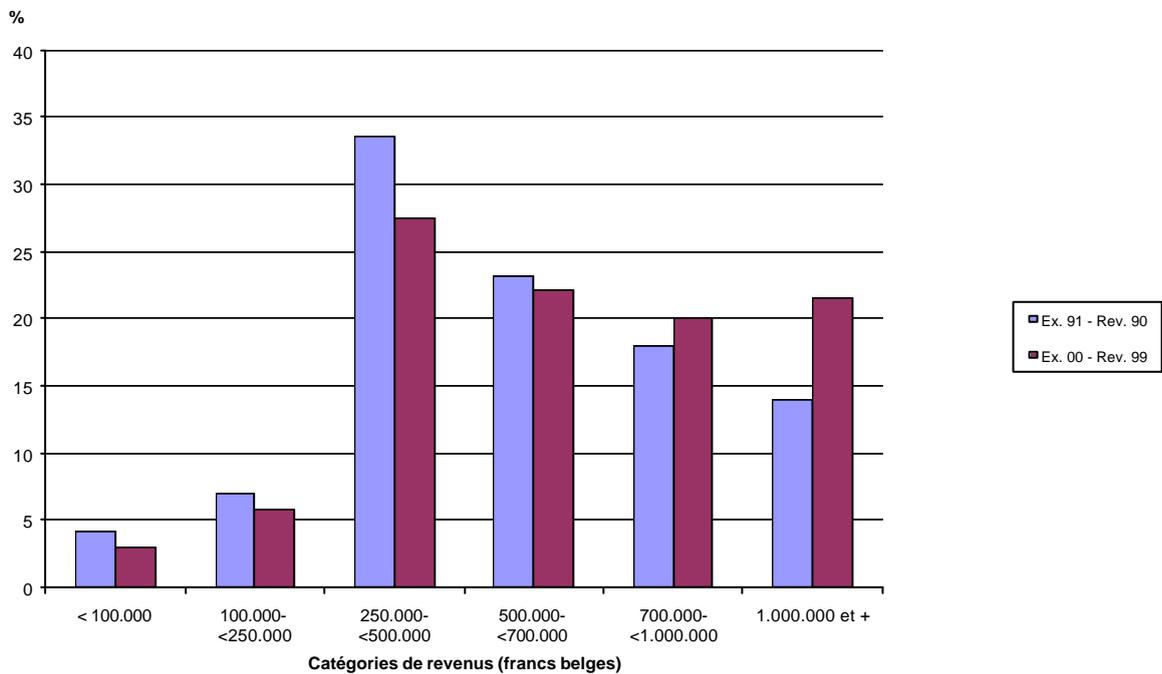
Evolution des différentes catégories de revenus dans la Région du Centre (en %)



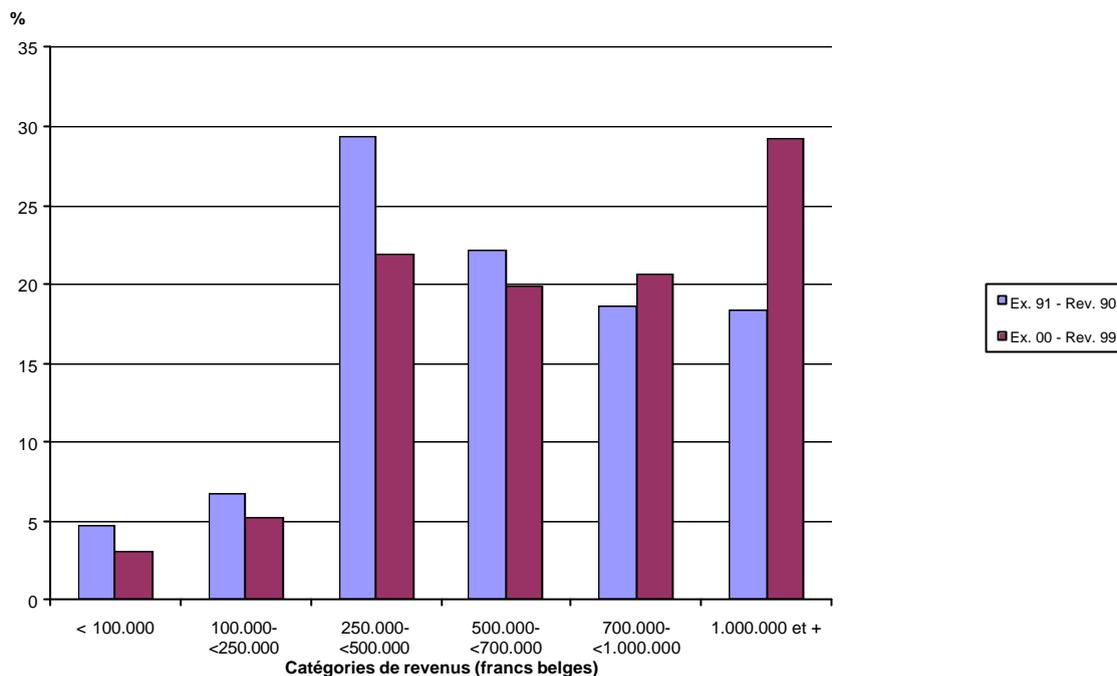
Evolution des différentes catégories de revenus à Mons (en %)



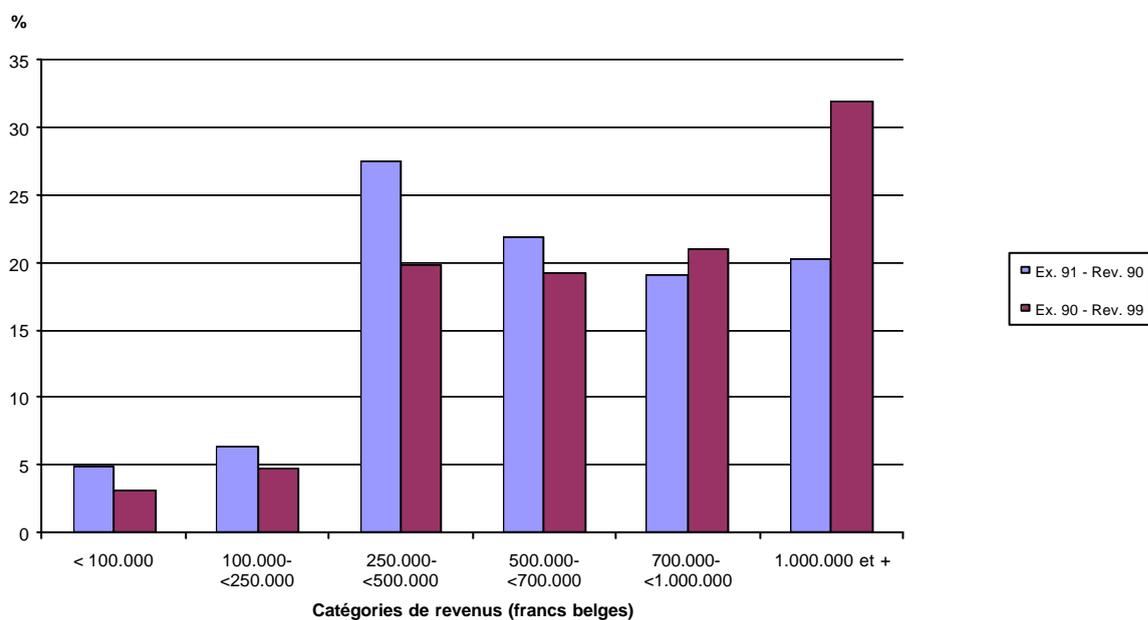
Evolution des différentes catégories de revenus à Charleroi (en %)



Evolution des différentes catégories de revenus en Région wallonne (en %)



Evolution des différentes catégories de revenus dans le Royaume (en %)



STRUCTURE DES MENAGES - LOGEMENT

Concepts de ménage, ménage privé et ménage collectif

« Le ménage est constitué, soit par une personne vivant habituellement seule, soit par deux ou plusieurs personnes qui unies ou non par des liens de parenté, occupent habituellement un même logement et y vivent en commun».

« Le ménage privé s'oppose à celui de «ménage collectif, tels que communautés religieuses, maisons de repos, orphelinats...».

➤ Evolution du nombre de ménages privés (tableau 35)

On dénombrait dans l'entité de La Louvière:

28.838 ménages en 1981

31.130 ménages en 1991

32.715 ménages en 2002

Le nombre de ménages privés augmente, en moyenne, annuellement, de 0,8 % entre 1981 et 1991 et de 0,5 % entre 1991 et 2002. La croissance observée se ralentit donc pendant la dernière période.

La taille moyenne du ménage privé passe de 2,66 personnes en 1981 à 2,43 personnes en 1991 et à 2,31 en 2002.

On peut donc dire qu'entre 1991 et 2002, la taille moyenne des ménages privés se réduit plus faiblement par rapport à la période 1981 - 1991.

➤ Structure des ménages privés (tableaux 36 et 37)

Les ménages de 2 personnes dominant. A La Louvière, ils représentent 30,3 % du total des ménages privés. Cette valeur est inférieure à celle détenue par la Région du Centre (31,6 %). Les disparités locales en ce domaine sont relativement peu importantes puisque les pourcentages varient entre 30,3 % à La Louvière et 33,5 % à Binche.

A Charleroi et à Mons, la part est inférieure à 30 %.

En Région wallonne, les ménages de 2 personnes représentent 30,2 % du total des ménages privés, soit un pourcentage similaire à celui de La Louvière.

Par rapport au Royaume, une légère différence apparaît puisque la moyenne nationale est de 31,3 %.

Ensuite par ordre d'importance, pour toutes les entités de la zone sauf La Louvière, Charleroi et Mons viennent les ménages de 3 personnes. A La Louvière, ils représentent 17,4 % du total des ménages privés, un chiffre un peu moins élevé que celui de la Région du Centre (18,2 %) mais légèrement supérieur à ceux de la Région wallonne (16,7 %) et du Royaume (16,2 %).

Tableau 35 : Evolution du nombre de ménages et de logements privés

Entités administratives	Nombre de logements au 1.3.81	Nombre de ménages au 1.3.81	Nombre de personnes au 1.3.81	Moy. par ménage au 1.3.81	Nombre de logements au 1.3.91	Nombre de ménages au 1.3.91	Nombre de personnes au 1.3.91	Moy. par ménage au 1.3.91	Evolution de 1981 à 1991 (1981 = 100) en %			
									Nombre de logements	Nombre de ménages	Nombre de personnes	Moy. par ménage
Braine-le-Comte	6127	6129	16304	2,66	6790	7098	17646	2,48	110,82	115,81	108,23	93,23
Ecaussinnes	3572	3573	9684	2,71	3589	3726	9450	2,53	100,48	104,28	97,58	93,36
La Louvière	28832	28838	76968	2,66	29357	31130	75854	2,43	101,82	107,95	98,55	91,35
Le Roeulx	2729	2733	7736	2,83	2786	2912	7809	2,68	102,09	106,55	100,94	94,70
Soignies	8144	8146	22902	2,81	8533	8806	23185	2,63	104,78	108,10	101,24	93,59
Chapelle-lez-Herlaimont	5155	5155	14418	2,79	5262	5460	14122	2,58	102,08	105,92	97,95	92,47
Manage	7598	7598	20640	2,71	8101	8436	21363	2,53	106,62	111,03	103,50	93,36
Seneffe	3337	3337	9510	2,84	3682	3794	10155	2,67	110,34	113,69	106,78	94,01
Anderlues	4240	4240	11697	2,75	4450	4591	11244	2,44	104,95	108,28	96,13	88,73
Binche	12200	12203	33388	2,73	12505	12857	32375	2,51	102,50	105,36	96,97	91,94
Estinnes	2379	2380	6662	2,79	2597	2691	7092	2,63	109,16	113,07	106,45	94,27
Morlanwelz	6444	6444	17786	2,76	6652	7102	17664	2,48	103,23	110,21	99,31	89,86
Région du Centre	90757	90776	247695	2,73	94304	98603	247959	2,51	103,91	108,62	100,11	92,16
Charleroi	90351	90481	221035	2,44	81044	89842	204183	2,27	89,70	99,29	92,38	93,03
Mons	35767	35781	93348	2,60	33806	39588	90683	2,29	94,52	110,64	97,15	88,08
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>484167</i>	<i>484642</i>	<i>1290004</i>	<i>2,66</i>	<i>475843</i>	<i>511475</i>	<i>1263557</i>	<i>2,47</i>	<i>98,28</i>	<i>105,54</i>	<i>97,95</i>	<i>92,86</i>
<i>R. W.</i>	<i>1184822</i>	<i>1186574</i>	<i>3190617</i>	<i>2,68</i>	<i>1212139</i>	<i>1289996</i>	<i>3218351</i>	<i>2,49</i>	<i>102,31</i>	<i>108,72</i>	<i>100,87</i>	<i>92,91</i>
<i>Royaume</i>	<i>3599977</i>	<i>3608178</i>	<i>9738124</i>	<i>2,69</i>	<i>3748164</i>	<i>3953125</i>	<i>9851390</i>	<i>2,49</i>	<i>104,12</i>	<i>109,56</i>	<i>101,16</i>	<i>92,57</i>

Source: I.N.S. - Recensements de la Population et des Logements au 1er mars 1981 et 1991

Tableau 36 : Ménages privés selon la taille du ménage (en %) - 2002

Entités administratives	Hommes seuls	Femmes seules	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	7 personnes	8 personnes et plus	Total ménages privés
Braine-le-Comte	14,6	15,6	30,9	17,3	14,2	5,3	1,3	0,5	0,3	7992
Ecaussinnes	11,3	16,4	32,5	19,0	13,0	5,6	1,5	0,6	0,2	3997
La Louvière	14,9	18,3	30,3	17,4	12,4	4,7	1,3	0,4	0,2	32715
Le Roeulx	10,5	14,4	32,2	19,0	15,6	5,7	1,9	0,4	0,3	3131
Soignies	11,3	16,4	32,0	18,4	13,9	5,6	1,7	0,5	0,2	9743
Chapelle-lez-Herlaimont	10,7	16,6	32,0	19,6	13,7	5,0	1,6	0,6	0,2	5661
Manage	12,3	15,9	31,4	18,7	13,5	5,4	1,9	0,6	0,3	8775
Seneffe	11,7	15,6	31,1	18,0	13,9	6,8	2,2	0,5	0,2	4184
Anderlues	12,8	17,4	33,0	18,2	12,0	4,2	1,6	0,5	0,3	4781
Binche	12,5	17,1	33,5	18,2	12,5	4,5	1,2	0,3	0,2	13627
Estinnes	13,5	14,6	32,0	18,0	14,3	5,3	1,4	0,5	0,3	3018
Morlanwelz	12,0	16,1	31,8	19,7	12,9	5,3	1,5	0,5	0,2	7421
Région du Centre	13,1	16,9	31,6	18,2	13,1	5,1	1,5	0,5	0,2	105045
Charleroi	19,7	21,0	29,0	14,9	9,4	4,0	1,3	0,4	0,3	92727
Mons	19,7	21,0	28,7	15,5	10,1	3,5	1,0	0,3	0,2	42238
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>14,5</i>	<i>17,9</i>	<i>31,0</i>	<i>17,5</i>	<i>12,3</i>	<i>4,8</i>	<i>1,4</i>	<i>0,4</i>	<i>0,2</i>	<i>541487</i>
<i>R. W.</i>	<i>14,7</i>	<i>17,9</i>	<i>30,2</i>	<i>16,7</i>	<i>13,0</i>	<i>5,2</i>	<i>1,6</i>	<i>0,4</i>	<i>0,2</i>	<i>1404614</i>
<i>Royaume</i>	<i>14,5</i>	<i>17,5</i>	<i>31,3</i>	<i>16,2</i>	<i>13,4</i>	<i>4,9</i>	<i>1,5</i>	<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>4319040</i>

Source: I.N.S. - Population du Registre National 1er janvier 2002

Tableau 37 : Ménages privés par type de ménage (en %) - 2002										
Entités administratives	Ménages non familiaux			Ménages avec 1 noyau familial			Ménages avec 2 ou plus.noy. familiaux	Type de ménage inconnu	Total ménages privés	
	Hommes seuls	Femmes seules	Pers. sans noy. familial	Ménages sans enfants	Ménages avec enf.non-mariés					
					Epoux + enf.	Pères + enf.				Mères + enf.
Braine-le-Comte	14,7	15,6	5,3	20,2	28,5	4,4	10,7	0,6	0,0	7992
Ecaussinnes	11,3	16,4	6,1	21,8	26,8	4,8	11,6	1,1	0,0	3997
La Louvière	14,9	18,3	4,1	19,9	26,4	3,3	12,1	0,9	0,0	32715
Le Roeulx	10,5	14,4	4,9	22,4	31,0	3,7	11,3	1,7	0,1	3131
Soignies	11,3	16,4	5,7	20,6	29,1	3,8	12,1	0,9	0,0	9743
Chapelle-lez-Herlaimont	10,7	16,6	4,9	20,5	28,8	4,2	12,8	1,2	0,1	5661
Manage	12,3	15,9	5,0	20,4	28,8	4,2	12,1	1,1	0,1	8775
Seneffe	11,7	15,6	5,7	20,1	29,9	4,8	11,2	0,9	0,0	4184
Anderlues	12,8	17,4	5,6	21,8	26,2	4,1	11,0	0,9	0,1	4781
Binche	12,5	17,2	4,8	22,6	26,6	4,1	11,1	1,1	0,0	13627
Estinnes	13,5	14,6	4,9	21,5	28,8	4,3	11,3	1,1	0,0	3018
Morlanwelz	12,0	16,2	4,7	20,1	29,2	4,1	12,9	0,8	0,0	7421
Région du Centre	13,1	16,9	4,8	20,7	27,7	3,9	11,8	1,0	0,0	105045
Charleroi	19,7	21,0	4,8	17,1	20,1	3,3	13,1	0,8	0,0	92727
Mons	19,7	21,0	4,7	16,5	19,8	3,6	13,9	0,6	0,0	42238
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>14,5</i>	<i>17,9</i>	<i>5,0</i>	<i>19,9</i>	<i>25,8</i>	<i>3,8</i>	<i>12,1</i>	<i>0,9</i>	<i>0,0</i>	<i>541487</i>
<i>R.W.</i>	<i>14,7</i>	<i>17,9</i>	<i>4,8</i>	<i>19,8</i>	<i>27,1</i>	<i>3,8</i>	<i>11,0</i>	<i>0,8</i>	<i>0,0</i>	<i>1404614</i>
<i>Royaume</i>	<i>14,5</i>	<i>17,5</i>	<i>4,9</i>	<i>21,9</i>	<i>28,6</i>	<i>3,0</i>	<i>8,8</i>	<i>0,8</i>	<i>0,0</i>	<i>4319040</i>

Source: I.N.S. - Population du Registre National au 1er janvier 2002

Pour la plupart des entités de la Région du Centre, le troisième groupe est constitué par les femmes seules. A La Louvière, le pourcentage atteint est de 18,3 %. Cette valeur est la plus élevée de la Région du Centre mais Charleroi et Mons ont un taux supérieur, 21,0 %. Les deux espaces de référence que sont la Région wallonne et le Royaume ont des pourcentages légèrement inférieurs à celui de La Louvière : 17,9 % et 17,5 % respectivement.

Les hommes seuls sont également relativement nombreux à La Louvière. En effet, leur part représentative (14,9 %) vient en troisième position après celles de Charleroi et de Mons (19,7 %).

Les ménages de 4 personnes forment à La Louvière un quatrième groupe peu étoffé comparativement à la majorité des entités de la Région du Centre (12,4 % à La Louvière et 13,1 % en moyenne pour la Région du Centre).

En analysant plus en détail la catégorie des ménages à un noyau familial (tableau 37) , il apparaît que les époux avec enfants constituent le premier type de ménages en importance.

A La Louvière, ils représentent 26,4 % du total des ménages privés (27,7 % en Région du Centre et 27,1 % en Région wallonne).

Pour certaines entités, la subdivision des isolés selon le sexe masque la prépondérance des personnes seules sur la catégorie «époux avec enfants». C'est le cas à La Louvière où la part des isolés, hommes et femmes confondus, se chiffre à 33,2 %. Ce phénomène social est encore plus significatif à Charleroi et à Mons puisque les pourcentages sont de 40,7 %.

Les ménages sans enfants sont proportionnellement un peu plus nombreux à La Louvière qu'en Région wallonne (19,9 % contre 19,8 %).

Charleroi et Mons se démarquent par des pourcentages nettement plus faibles (17,1 % et 16,5 % respectivement).

Les mères avec enfants constituent actuellement 12 % du total de ménages privés à La Louvière. Cette valeur est du même ordre de grandeur que la moyenne régionale (11,8 %).

A Charleroi et Mons, le pourcentage atteint respectivement 13,1 % et 13,9 %.

L'importance croissante qu'a prise cette catégorie de ménages ces dernières années est à signaler.

➤ Age des constructions des logements privés occupés (tableaux 38, 39)

Selon les entités, 24 à 41 % des questionnaires ne mentionnent pas l'année de construction du logement. Il s'agit souvent de logements construits il y a plus de 20 ans.

A La Louvière, l'année de construction est inconnue pour ± 35 % des logements existants.

L'élément essentiel à retenir des données du tableau 38 est la part moins élevée des constructions postérieures à 1961 en Région du Centre par rapport à la moyenne de la Région wallonne. La Louvière s'inscrit parfaitement dans cette évolution. Une plus grande dynamique d'urbanisation s'observe entre 1971 - 1980, principalement dans les entités qui bénéficient d'une bonne accessibilité routière vis-à-vis de la capitale.

L'étude du tableau 39 permet de retracer l'évolution de l'habitat dans les différentes anciennes communes.

Les constructions antérieures à 1919 sont particulièrement nombreuses à Besonrieux (40,5 %), Houdeng-Aimeries (37,8 %), Haine-Saint-Pierre (33 %), Strépy-Bracquegnies, Houdeng-Goegnies et Haine-Saint-Paul (environ 30 %). Par contre, elles sont nettement moins présentes à Saint-Vaast (12,5 %), Boussoit et Maurage (environ 22 %).

Les quartiers centraux se développent assez bien durant l'entre-deux-guerres : 19 % des constructions à La Louvière et Haine-Saint-Paul datent de cette époque.

Dès l'immédiat après-guerre, Maurage, Boussoit et Saint-Vaast commencent à se développer. La vague de constructions des années 1971-1980 touche essentiellement les villages de Saint-Vaast, Besonrieux, Strépy-Bracquegnies et Boussoit.

Saint-Vaast et Besonrieux conservent leur attractivité par la suite. Le choix se porte également sur Trivières.

Tableau 38 : Année de construction des logements privés occupés - 2001 (données provisoires)

Entités administratives	Nombre de logements au 1.10.01	Année de construction																		Transformés depuis 1991	
		Avant 1919		1919 à 1945		1946 à 1960		1961 à 1970		1971 à 1980		1981 à 1990		1991 à 1995		1996 et après		Année non spécifiée			
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%		
Braine-le-Comte	7620	1651	21,7	1030	13,5	543	7,1	536	7,0	742	9,7	350	4,6	301	4,0	457	6,0	209	26,4	623	8,2
Ecaussinnes	3809	1277	33,5	562	14,8	223	5,9	175	4,6	223	5,9	91	2,4	110	2,9	105	2,8	106	27,4	369	9,7
La Louvière	30752	5302	17,2	4834	15,7	3058	9,9	1779	5,8	2482	8,1	1051	3,4	717	2,3	847	2,8	1065	34,7	2784	9,1
Le Roeulx	2986	811	27,2	349	11,7	207	6,9	136	4,6	347	11,6	155	5,2	114	3,8	149	5,0	87	24,0	261	8,7
Soignies	9214	2472	26,8	959	10,4	579	6,3	669	7,3	1036	11,2	491	5,3	313	3,4	442	4,8	256	24,5	834	9,1
Chapelle-lez-Herlaimont	5533	1063	19,2	722	13,0	591	10,7	297	5,4	471	8,5	143	2,6	119	2,2	156	2,8	158	35,6	525	9,5
Manage	8449	1733	20,5	1260	14,9	697	8,2	523	6,2	565	6,7	291	3,4	158	1,9	283	3,3	294	34,8	744	8,8
Seneffe	4010	1254	31,3	324	8,1	156	3,9	314	7,8	414	10,3	208	5,2	179	4,5	160	4,0	107	25,0	430	10,7
Anderlues	4659	984	21,1	735	15,8	381	8,2	297	6,4	323	6,9	168	3,6	135	2,9	135	2,9	159	32,2	450	9,7
Binche	13134	2762	21,0	2121	16,1	1303	9,9	792	6,0	927	7,1	511	3,9	279	2,1	371	2,8	424	31,0	1198	9,1
Estinnes	2899	890	30,7	283	9,8	146	5,0	154	5,3	273	9,4	189	6,5	104	3,6	112	3,9	90	25,8	326	11,2
Morlanwelz	7172	1764	24,6	1006	14,0	452	6,3	362	5,0	417	5,8	276	3,8	168	2,3	269	3,8	247	34,3	672	9,4
Région du Centre	100237	21963	21,9	14185	14,2	8336	8,3	6034	6,0	8220	8,2	3924	3,9	2697	2,7	3486	3,5	3202	31,3	9216	9,2
Charleroi	86400	14314	16,6	13307	15,4	9330	10,8	5870	6,8	4618	5,3	1592	1,8	797	0,9	1203	1,4	3566	40,9	7298	8,4
Mons	38291	6188	16,2	5335	13,9	3819	10,0	3291	8,6	3067	8,0	1382	3,6	754	2,0	936	2,4	1457	35,3	3271	8,5
Prov. Hainaut	513917	106337	20,7	75875	14,8	46202	9,0	32728	6,4	41401	8,1	19081	3,7	11896	2,3	15955	3,1	17348	32,0	47344	9,2
R.W.	1330396	260861	19,6	173885	13,1	125646	9,4	102155	7,7	134427	10,1	67231	5,1	42793	3,2	54054	4,1	40639	27,8	122994	9,2
Royaume	4095008	477924	11,7	525845	12,8	484958	11,8	440497	10,8	486800	11,9	287326	7,0	197720	4,8	201686	4,9	127495	24,2	353587	8,6

Source: I.N.S. - Enquête socio-économique au 01/10/2001

Tableau 39: Année de construction des logements privés occupés - résultats par anciennes communes - 1991

Anciennes communes	Nombre de logements au 1.3.91	Année de construction																Transformés depuis 1981	
		Avant 1919		1919 à 1945		1946 à 1961		1962 à 1970		1971 à 1980		1981 à 1985		1986 et après		Année non spécifiée		N	%
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%				
Besonrieux	625	253	40,5	52	8,3	45	7,2	26	4,2	105	16,8	43	6,9	32	5,1	69	11,0	61	9,8
Boussoit	391	84	21,5	51	13,0	84	21,5	23	5,9	53	13,6	10	2,6	3	0,8	83	21,2	36	9,2
Haine-Saint-Paul	2623	771	29,4	502	19,1	307	11,7	134	5,1	237	9,0	69	2,6	5	0,2	598	22,8	294	11,2
Haine-Saint-Pierre	2725	899	33,0	399	14,6	373	13,7	145	5,3	245	9,0	71	2,6	31	1,1	562	20,6	320	11,7
Houdeng-Aimeries	2846	1077	37,8	365	12,8	347	12,2	103	3,6	244	8,6	57	2,0	31	1,1	622	21,9	294	10,3
Houdeng-Goegnies	3116	942	30,2	456	14,6	474	15,2	134	4,3	220	7,1	108	3,5	31	1,0	751	24,1	258	8,3
La Louvière	8636	2163	25,0	1661	19,2	1416	16,4	571	6,6	738	8,5	131	1,5	79	0,9	1877	21,7	822	9,5
Maurage	1472	324	22,0	257	17,5	383	26,0	93	6,3	142	9,6	22	1,5	19	1,3	232	15,8	151	10,3
Saint-Vaast	2230	279	12,5	305	13,7	383	17,2	159	7,1	634	28,4	157	7,0	77	3,5	236	10,6	206	9,2
Strépy-Bracquegnies	2766	866	31,3	395	14,3	283	10,2	117	4,2	414	15,0	88	3,2	50	1,8	553	20,0	282	10,2
Trivières	1267	346	27,3	199	15,7	198	15,6	54	4,3	112	8,8	51	4,0	36	2,8	271	21,4	134	10,6
Non localisable	660	182	27,6	90	13,6	103	15,6	25	3,8	75	11,4	28	4,2	17	2,6	140	21,2	77	11,7
Total général	29357	8186	27,9	4732	16,1	4396	15,0	1584	5,4	3219	11,0	835	2,8	411	1,4	5994	20,4	2935	10,0

Source: I.N.S. - Recensement de la Population et des Logements au 1er mars 1991

➤ Commodités des logements privés occupés

Situation en 1991 (tableaux 40 et 41)

A La Louvière, 28 % des logements privés possèdent un grand confort au sens défini par l'I.N.S., c'est-à-dire ayant l'eau courante, un WC intérieur au logement, une salle de bain, le chauffage central, une cuisine de 4 m² minimum de surface, le téléphone et un garage pour une automobile.

En moyenne, en Région du Centre, 30 % des logements ont de telles commodités. Une disparité apparaît entre les entités du nord de la région qui ont des pourcentages nettement supérieurs, avoisinant celui de la Région wallonne (35 %), et les entités du sud où le «grand confort» est nettement moins présent. Les logements de grand confort sont donc proportionnellement nettement moins nombreux à La Louvière qu'en Région wallonne.

La situation à Charleroi est similaire à celle de La Louvière puisque 27 % des logements existant possèdent un grand confort. Elle est nettement meilleure à Mons où le grand confort touche 33 % des logements.

Les logements de petit confort, c'est-à-dire avec eau courante, WC intérieur au logement et salle de bain représentent 39 % du total des logements privés recensés à La Louvière alors qu'ils ne sont que 32 % en Région wallonne.

Peu de divergences existent entre La Louvière et la Région wallonne pour les deux autres catégories de logements.

Les anciennes communes ou partie de commune où la part de logements avec grand confort est supérieure à la moyenne de l'entité sont : Besonrieux (40 %) et Saint-Vaast (32 %). Trivières et Houdeng-Aimeries sont les moins bien loties à cet égard (24 % et 25 % respectivement de logements avec grand confort).

Une grande proportion de logements sans petit confort, c'est-à-dire sans «eau courante, WC intérieur au logement et salle de bain» subsiste à Houdeng-Aimeries (18 %), Strépy-Bracquegnies (17 %) et Houdeng-Goegnies (15 %).

Les logements de petit confort dominent à Trivières et sont présents à raison de 47 % à Maurage. Ils dépassent les 40 % à Houdeng-Goegnies, Haine-Saint-Pierre, Houdeng-Aimeries, Boussoit et Haine-Saint-Paul.

Dans l'ancienne commune de La Louvière, le chauffage central s'ajoute au petit confort pour 22 % des logements.

Tableau 40 : Commodités combinées à l'intérieur des logements privés occupés - 1991

Entités administratives	Total des logements au 1.3.91	Grand confort		Moyen confort		Petit confort		Sans petit confort		Autres logements	
		Moyen confort + cuisine (4m ² min.) + tél. + auto		Petit confort + chauffage central		Eau courante + WC (int. au log.) + salle de bain		Logements n'ayant pas le petit confort		Petit confort inconnu	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Braine-le-Comte	6790	2381	35	1024	15	2202	32	1150	16	33	0
Ecaussinnes	3589	1085	30	391	10	1407	39	688	19	18	0
La Louvière	29357	8283	28	5042	17	11560	39	4325	14	147	0
Le Roeulx	2786	955	34	312	11	1059	38	444	15	16	0
Soignies	8533	3169	37	1155	13	2553	29	1581	18	75	0
Chapelle-lez-Herlaimont	5262	1645	31	900	17	2010	38	678	12	29	0
Manage	8101	2337	28	1470	18	3171	39	1054	13	69	0
Seneffe	3682	1313	35	603	16	1153	31	582	15	31	0
Anderlues	4450	1078	24	603	13	1750	39	991	22	28	0
Binche	12505	3394	27	1480	11	5035	40	2519	20	77	0
Estinnes	2597	696	26	215	8	1048	40	608	23	30	1
Morlanwelz	6652	1760	26	834	12	2944	44	1052	15	62	0
Région du Centre	94304	28096	30	14029	15	35892	38	15672	17	615	1
Charleroi	81044	22592	27	16210	20	29081	35	12815	15	346	0
Mons	33806	11436	33	6598	19	10757	31	4862	14	153	0
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>475843</i>	<i>141903</i>	<i>29</i>	<i>70688</i>	<i>14</i>	<i>169695</i>	<i>35</i>	<i>90478</i>	<i>19</i>	<i>3079</i>	<i>0</i>
<i>R. W.</i>	<i>1212139</i>	<i>435489</i>	<i>35</i>	<i>202019</i>	<i>16</i>	<i>391425</i>	<i>32</i>	<i>174557</i>	<i>14</i>	<i>8649</i>	<i>0</i>
<i>Royaume</i>	<i>3748164</i>	<i>1472745</i>	<i>39</i>	<i>675049</i>	<i>18</i>	<i>1039312</i>	<i>27</i>	<i>531714</i>	<i>14</i>	<i>29344</i>	<i>0</i>

Source: I.N.S. - Recensement de la Population et des Logements au 1er mars 1991

Tableau 41 : Commodités combinées à l'intérieur des logements privés occupés - résultats par anciennes communes - 1991

Anciennes communes	Total des logements au 1.3.91	Grand confort		Moyen confort		Petit confort		Sans petit confort		Autres logements	
		Moyen confort + cuisine (4m ² min.) + tél. + auto		Petit confort + chauffage central		Eau courante + WC (int. au log.) + salle de bain		Logements n'ayant pas le petit confort		Petit confort inconnu	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Besonrieux	625	253	40	68	10	223	35	81	12	0	0
Boussoit	391	112	28	62	15	168	42	48	12	1	0
Haine-Saint-Paul	2623	693	26	431	16	1132	43	353	13	14	0
Haine-Saint-Pierre	2725	796	29	410	15	1126	41	379	13	14	0
Houdeng-Aimeries	2846	732	25	375	13	1210	42	514	18	15	0
Houdeng-Goegnies	3116	847	27	489	15	1289	41	472	15	19	0
La Louvière	8636	2471	28	1921	22	2920	33	1277	14	47	0
Maurage	1472	400	27	204	13	700	47	163	11	5	0
Saint-Vaast	2230	721	32	468	20	751	33	280	12	10	0
Strépy-Bracquegnies	2766	751	27	394	14	1131	40	478	17	12	0
Trivières	1267	311	24	127	10	651	51	170	13	8	0
Non localisable	660	196	29	93	14	259	39	110	16	2	0
Total général	29357	8283	28	5042	17	11560	39	4325	14	147	0

Source: I.N.S. - Recensement de la Population et des Logements au 1er mars 1991

Situation en 2001 (tableaux 42, 43 et 44)

Par rapport à 1991, les critères choisis pour rendre compte des commodités des logements ont été revus.

La comparabilité des données dans le temps est donc difficile.

Certains éléments intéressants peuvent cependant être mis en évidence :

- 1) un pourcentage plus élevé de logements sans chauffage central est atteint à La Louvière par rapport à Charleroi ou à Mons ;
- 2) l'absence de toilette s'observe dans 5 à 6 % des logements dans la plupart des entités de la Région du Centre ;
- 3) près de 50 % des logements à La Louvière n'ont pas d'emplacement privé pour véhicules. Ce pourcentage est élevé (47 % à Mons, 52 % à Charleroi, 42 % en Région du Centre) ;
- 4) 31 % des logements possèdent une citerne d'eau de pluie à La Louvière. Ce pourcentage est légèrement inférieur à celui de la moyenne de la Région du Centre (34 %), proche de celui relevé à Charleroi (30 %) et nettement supérieur à celui de Mons (23 %) ;
- 5) la proportion de logements ayant un jardin privé à La Louvière est légèrement inférieure (73 %) à la moyenne de la Région du Centre (77 %). Des pourcentages nettement plus faibles s'observent à Mons (67 %) et à Charleroi (62 %) ;
- 6) le pourcentage de logements ayant un double vitrage est similaire à celui de la Région du Centre (65 %) et supérieur à celui de Charleroi (63 %) et surtout de Mons (58 %) ;
- 7) l'isolation de la toiture existe pour 40 % des logements à La Louvière, celle des murs extérieurs pour 20 % des logements. Ces pourcentages avoisinent les moyennes de la Région du Centre.

Tableau 42 : Commodités des logements privés occupés - 2001 (données provisoires)

Entités administratives	Total des logements au 1.10.01	Chauffage central				Salle de bain (avec baignoire et/ou douche)			Toilette		
		Pas de chauffage central	Individuel	Commun à un bâtiment	Commun à plusieurs bâtiments	0	1	2 ou +	0	1	2 ou +
Braine-le-Comte	7661	31,0	61,2	4,7	0,2	5,2	85,4	7,5	4,8	63,1	28,9
Ecaussinnes	3831	40,3	55,3	1,1	0,2	6,2	85,8	5,5	5,2	70,7	20,6
La Louvière	30784	36,1	55,7	4,4	0,3	4,5	89,4	3,9	5,6	72,8	17,7
Le Roeulx	2990	34,1	60,7	1,9	0,0	4,4	86,0	7,5	4,8	65,8	26,4
Soignies	9222	30,6	62,8	3,5	0,3	5,4	85,5	7,3	5,4	65,8	25,5
Chapelle-lez-Herlaimont	5534	34,5	61,1	2,0	0,2	4,2	90,6	3,7	5,6	74,6	16,6
Manage	8454	35,3	59,7	2,1	0,1	3,9	90,0	4,2	4,4	72,2	20,0
Seneffe	4021	27,6	66,7	2,8	0,3	4,8	84,3	9,1	5,3	63,2	28,4
Anderlues	4663	42,7	51,0	1,5	0,2	5,7	88,9	3,2	6,9	73,7	15,4
Binche	13213	41,1	53,3	1,9	0,1	6,0	88,2	3,5	7,1	72,6	16,3
Estinnes	2958	43,1	53,0	0,7	0,1	8,4	84,4	5,1	6,9	70,3	19,1
Morlanwelz	7176	40,6	53,5	2,6	0,2	4,9	88,7	4,3	5,9	71,3	19,1
Région du Centre	100507	36,3	57,2	3,1	0,2	5,0	88,0	4,8	5,7	70,6	20,0
Charleroi	86489	34,6	51,0	10,1	0,8	5,8	87,8	3,9	6,0	73,0	16,7
Mons	38342	31,5	56,5	7,9	0,7	5,0	87,2	5,3	5,7	72,3	17,9
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>515140</i>	<i>36,2</i>	<i>55,6</i>	<i>4,4</i>	<i>0,4</i>	<i>5,9</i>	<i>87,1</i>	<i>4,7</i>	<i>6,0</i>	<i>71,1</i>	<i>19,1</i>
<i>R. W.</i>	<i>1334324</i>	<i>29,5</i>	<i>60,4</i>	<i>6,6</i>	<i>0,6</i>	<i>4,8</i>	<i>85,5</i>	<i>7,6</i>	<i>5,1</i>	<i>64,5</i>	<i>26,9</i>
<i>Royaume</i>	<i>4101890</i>	<i>26,4</i>	<i>61,7</i>	<i>8,1</i>	<i>0,7</i>	<i>4,1</i>	<i>85,6</i>	<i>8,3</i>	<i>3,5</i>	<i>59,3</i>	<i>34,3</i>

Source: I.N.S. - Enquête socio-économique au 1/10/ 2001

Tableau 43 : Commodités des logements privés occupés - 2001 (données provisoires)

Entités administratives	Total des logements au 1.10.01	Chauffage central				Citerne d'eau de pluie	Jardin pour usage privé (y compris taille et type non spécifiés)	Dont jardin selon la taille		
		Aucun	Pour 1 voiture	Pour 2 voitures ou +	Oui mais nombre non spécifié			Moins de 50 m ²	Entre 50 et 300 m ²	Plus de 300 m ²
Braine-le-Comte	7661	38,2	40,2	12,5	3,5	42,0	76,0	20,0	29,6	18,3
Ecaussinnes	3831	40,3	38,5	10,5	3,2	36,9	82,1	25,5	34,9	12,8
La Louvière	30784	48,8	32,4	8,8	3,2	31,2	73,3	30,5	27,7	7,1
Le Roeulx	2990	29,6	42,6	17,6	4,2	37,4	81,6	21,5	31,3	19,2
Soignies	9222	36,1	41,2	12,6	3,8	38,9	78,6	23,2	29,4	17,5
Chapelle-lez-Herlaimont	5534	40,0	40,9	10,4	3,1	38,9	82,4	31,8	33,1	9,1
Manage	8454	45,3	35,3	9,7	3,1	30,6	79,0	29,0	32,8	8,0
Seneffe	4021	32,0	41,6	16,1	4,2	32,4	83,1	22,9	30,0	21,7
Anderlues	4663	35,1	43,6	11,8	4,0	28,8	78,9	23,7	31,9	13,4
Binche	13213	43,5	37,4	9,2	3,4	34,7	74,4	26,3	28,6	10,7
Estinnes	2958	27,9	46,5	15,6	4,5	35,1	82,3	19,9	33,9	18,1
Morlanwelz	7176	43,5	35,0	11,3	3,4	29,4	75,9	26,4	29,7	11,5
Région du Centre	100507	42,2	37,2	10,8	3,5	33,9	76,8	26,7	29,9	11,7
Charleroi	86489	52,2	30,1	8,1	3,0	29,5	61,6	25,2	23,4	6,1
Mons	38342	46,8	34,1	9,2	3,5	23,3	67,4	23,0	25,3	11,3
Prov. Hainaut	515140	40,4	38,5	11,0	3,8	36,9	74,7	24,7	28,8	12,8
R.W.	1334324	35,5	41,0	14,0	3,9	26,7	73,4	20,6	27,7	17,6
Royaume	4101890	34,4	41,8	14,5	4,1	31,2	68,8	18,5	26,8	16,7

Source: I.N.S. - Enquête socio-économique au 01/10/2001

Tableau 44 : Isolation des logements privés occupés - 2001 (données provisoires)

Entités administratives	Total des logements au 1.10.01	Double vitrage				Toiture isolée		Murs extérieurs isolés		Tuyaux de chauffage isolés (en dehors des pièces d'habitation)	
		Non	Oui	Si oui, complètement	Si oui, partiellement	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Braine-le-Comte	7620	26,7	69,7	20,8	35,9	37,4	47,3	47,7	27,7	24,8	40,6
Ecaussinnes	3809	31,2	65,5	22,9	31,3	45,8	42,9	58,3	19,1	28,8	36,2
La Louvière	30752	30,9	64,7	19,0	32,9	40,4	39,8	50,8	19,8	26,5	36,1
Le Roeulx	2986	30,0	66,8	19,7	36,0	43,4	45,2	53,4	25,7	26,1	41,7
Soignies	9214	31,1	65,3	20,3	34,1	40,7	45,1	50,3	25,7	24,6	41,4
Chapelle-lez-Herlaimont	5533	33,1	64,1	21,3	31,9	43,0	40,5	54,4	19,1	28,1	37,4
Manage	8449	26,1	70,4	20,3	37,4	41,6	41,1	52,8	19,5	26,2	37,1
Seneffe	4010	22,4	74,0	19,6	39,2	35,7	48,0	47,9	27,9	24,6	41,1
Anderlues	4659	31,8	64,2	22,2	30,2	43,9	39,9	54,0	22,0	26,1	38,4
Binche	13134	36,7	59,2	19,7	28,0	45,4	38,3	56,1	18,6	28,7	35,9
Estinnes	2899	35,5	61,3	19,1	31,4	45,6	44,7	54,7	27,0	28,0	41,6
Morlanwelz	7172	30,9	65,4	19,6	33,4	43,8	40,8	53,4	21,3	26,6	38,7
Région du Centre	100237	30,9	65,3	20,0	33,1	41,7	41,6	52,3	21,6	26,6	37,9
Charleroi	86400	31,4	63,3	21,6	29,8	36,8	35,4	48,7	15,4	24,7	33,6
Mons	38291	36,4	57,5	19,2	27,2	36,0	39,9	46,4	21,2	23,5	35,4
<i>Prov. Hainaut</i>	<i>513917</i>	<i>32,6</i>	<i>63,2</i>	<i>20,7</i>	<i>30,9</i>	<i>40,9</i>	<i>41,0</i>	<i>51,7</i>	<i>20,9</i>	<i>25,5</i>	<i>37,9</i>
<i>R. W.</i>	<i>1330396</i>	<i>29,5</i>	<i>66,4</i>	<i>19,2</i>	<i>35,0</i>	<i>36,4</i>	<i>43,6</i>	<i>46,7</i>	<i>25,5</i>	<i>24,3</i>	<i>40,7</i>
<i>Royaume</i>	<i>4095008</i>	<i>28,1</i>	<i>67,2</i>	<i>18,9</i>	<i>33,8</i>	<i>33,1</i>	<i>44,5</i>	<i>41,2</i>	<i>29,4</i>	<i>23,5</i>	<i>39,2</i>

Source: I.N.S. - Enquête socio-économique au 01/10/2001

- L'évolution des prix moyens des biens immobiliers (1991-2001) (tableaux 45 et 46)
(BEF et € courants)

En 1991, le prix moyen d'une maison d'habitation ordinaire à La Louvière était inférieur de 17 % à celui de la Région wallonne. Cette différence de prix était légèrement inférieure en 1995 (13 %). Elle avoisine les 23 % actuellement.

Les prix enregistrés à Mons en 1991 sont sensiblement identiques à ceux de la Région wallonne. En 2001, ils sont du même ordre de grandeur que ceux de La Louvière.

Les prix pratiqués à Charleroi en 2001 sont inférieurs à ceux de la Région wallonne de 34 %.

A La Louvière, les appartements et parties d'immeubles d'habitation se sont vendus, en 1991, à des prix qui dépassaient les prix demandés en Région wallonne de 21 %. En 2001, ce pourcentage n'est plus que de 10 %.

En 2001, les prix demandés à Mons sont 23 % supérieurs à ceux enregistrés pour la Région wallonne.

A Charleroi, ils sont 41 % inférieurs à ceux de la Région wallonne à la même date.

Pour la période 1991-2001, à La Louvière, le prix moyen des appartements et parties d'immeubles d'habitation a diminué alors qu'il a augmenté de plus de 50% pour les habitations ordinaires.

Dans le domaine des bâtiments commerciaux et industriels, les prix ayant cours à La Louvière en 1991 et 1995 sont beaucoup moins élevés qu'en Région wallonne (grosso modo 30 %). Entre 1995 et 2001, les prix pratiqués à La Louvière ont presque doublé (+ 82 %). Mais ils restent inférieurs à ceux de la Région wallonne de 13 %.

A Charleroi, après une baisse de prix entre 1991 et 1995, les prix ont quasi quintuplé.

A Mons, une augmentation importante des prix se produit entre 1991 et 1995 (+ 33 %). Une baisse des prix de 23 % s'opère de 1995 à 2001.

L'urbanisation très importante du territoire à La Louvière explique les prix élevés des terrains à bâtir. Aux trois dates envisagées, ils sont supérieurs à ceux de la Région wallonne. Cependant, la différence s'estompe au fil du temps (+ 18 %, + 13 %, + 5 %).

Une importante croissance des prix s'observe à Charleroi entre 1991 et 1995. Entre 1995 et 2001, les prix diminuent et se situent 8 % sous ceux de la Région wallonne.

La pression foncière est nettement moins forte à Mons entre 1991 et 1995. Toutefois, une croissance de prix importante se manifeste entre 1995 et 2001 (+ 34 %).

Quant aux terrains industriels, les données sont trop fragmentaires pour être commentées.

Tableau 45 : Ventes de biens immobiliers (ventes publiques et ventes de gré à gré) - Evolution des prix moyens

Années	Entités administratives	Maisons d'habitation ordinaire	Autres habitations	Appartements et parties d'immeubles d'habitation	Bâtiments commerciaux, industriels et parties	Autres bâtiments
1991 en millier de BEF	La Louvière	1326	5227	1959	3110	222
	Charleroi	1175	6340	1453	4312	519
	Mons	1555	5500	1518	4656	250
	Région du Centre	1413	4598	1943	6136	296
	Province du Hainaut	1362	5052	1696	4119	368
	Région wallonne	1601	6318	1618	4735	412
	Royaume	1943	8529	2092	7050	689
1995 en millier de BEF	La Louvière	1816	4330	2167	3485	199
	Charleroi	1526	4810	1690	3659	338
	Mons	1825	5879	1851	6177	265
	Région du Centre	1917	4369	2019	3609	269
	Province du Hainaut	1775	5246	1823	4087	337
	Région wallonne	2090	7064	1953	5006	406
	Royaume	2522	9199	2361	7818	487
2001 en €	La Louvière	49899	148779	43966	157230	27032
	Charleroi	43008	106636	23450	431633	4867
	Mons	49994	139941	48907	117744	4786
	Province du Hainaut	50934	193896	28279	179267	10450
	Région wallonne	65084	219294	39818	180056	13897
	Royaume	82358	313561	43844	325218	28146

Source: I.N.S. Statistiques financières - Ventes de biens immobiliers

Tableau 46 : Ventes de biens immobiliers (ventes publiques et ventes de gré à gré) - Evolution des prix moyens								
Années	Entités administratives	Maisons d'agriculteur-propr. agric.	Terres de culture-prairies (/ha)	Autres terres agricoles (/ha)	Terrains à bâtir (/ha)	Terrains industriels (/ha)	Bois (/ha)	Autres terres (/ha)
1991 en millier de BEF / Ha	La Louvière	4072	392	697	6712	2597		738
	Charleroi		622	1098	4961	3266		358
	Mons		327	464	6611	1315		667
	Région du Centre	3967	387	722	5577	2597	240	436
	Prov. Hainaut	3348	355	695	5085	3300	181	366
	Région wallonne	3901	322	664	5667	3493	211	534
	Royaume	4216	450	877	8853	5018	254	796
1995 en millier de BEF / Ha	La Louvière	3102	637		7014			1046
	Charleroi	6200	770	1496	9027	257		311
	Mons		379	1073	5748			8451
	Région du Centre	5893	394	794	6290		263	1246
	Prov. Hainaut	4306	335	569	5850	2801	228	556
	Région wallonne	4661	322	573	6194	3583	196	619
	Royaume	5062	459	856	10825	6552	239	1192
2001 en € / m ²	La Louvière		1,11	3,01	22,19	39,93		12,24
	Charleroi		1,84	4,67	19,50	12,08	0,46	0,30
	Mons		0,68	3,87	19,07			22,15
	Prov. Hainaut		1,06	3,32	18,70	17,68	0,59	2,05
	Région wallonne		1,05	3,27	21,14	14,02	0,51	2,23
	Royaume		1,50	3,36	44,06	23,10	0,63	4,16

Source: I.N.S. Statistiques financières - Ventes de biens immobiliers

Qu'en est-il des terres de culture et des prairies ?

En 1991, le prix moyen des terres de culture et des prairies à La Louvière ne se démarquait pas de la moyenne de la Région du Centre mais dépassait celle de la Région wallonne de 22 %. Au cours des quatre années suivantes, la croissance des prix à La Louvière a été telle que le prix moyen calculé en 1995 valait le double de celui calculé pour la Région wallonne. Ensuite, entre 1995 et 2001, le prix moyen à La Louvière a diminué de près de 30 % mais reste 6 % plus élevé qu'en Région wallonne.

A Charleroi, les prix pratiqués sont très élevés. A l'inverse, à Mons, ils sont 35 % inférieurs à la moyenne de la Région wallonne. La pression foncière liée à la forte urbanisation du territoire explique ces diverses variations de prix.

En résumé

La situation fiscale des Louviérois s'est dégradée au cours de ces dix dernières années. L'écart entre le revenu moyen par habitant à La Louvière et celui en Région wallonne s'est accru de 4 % entre 1990 et 1999. Actuellement, le revenu moyen par habitant à La Louvière est inférieur de 12 % à celui de la Région wallonne.

Il existe encore aujourd'hui à La Louvière une part importante de déclarants ayant un faible revenu : près d'un tiers de ceux-ci ont un revenu inférieur à 500.000 BEF, près de 9 % un revenu inférieur à 250.000 BEF. Les revenus supérieurs à 1.000.000 BEF représentent un peu moins de 25 % du nombre total de déclarants.

En 2002, les ménages de 2 personnes dominent. Ils représentent 30% du total des ménages privés. Ensuite, viennent les femmes seules (18 %) et les ménages de 3 personnes (17 %). Les hommes seuls constituent le 4^e groupe en importance (15 %). Par rapport aux autres entités de la Région du Centre, la proportion d'isolés à La Louvière est beaucoup plus élevée mais, par rapport à celles des villes de Charleroi et de Mons, elle est nettement inférieure. Les ménages de 4 personnes forment un groupe relativement peu étoffé à La Louvière comparativement aux autres entités de la Région du Centre.

Les constructions postérieures à 1961 sont proportionnellement moins nombreuses à La Louvière qu'en Région wallonne. La structure du bâti est donc relativement ancienne.

Les constructions antérieures à 1919 sont particulièrement nombreuses à Besonriex, Houdeng-Aimeries, Haine-Saint-Pierre, Strépy-Bracquegnies, Houdeng-Goegnies et Haine-Saint-Paul. Elles sont nettement moins présentes à Saint-Vaast, Boussoit et Maurage.

Les quartiers centraux se développent assez bien durant l'entre-deux-guerres. Dès l'immédiat après-guerre, Maurage, Boussoit et Saint-Vaast commencent à se développer. La vague de constructions des années 1971-1980 touche essentiellement les villages de Saint-Vaast, Besonriex, Strépy-Bracquegnies et Boussoit. Saint-Vaast et Besonriex conservent leur attractivité par la suite. Le choix se porte également sur Trivières.

A La Louvière, les logements privés possédant un grand confort sont, en moyenne, proportionnellement moins nombreux qu'en Région du Centre et surtout qu'en Région wallonne. Parallèlement, la part de logements de petit confort est plus élevée à La Louvière qu'en Région wallonne.

Les anciennes communes où la part de logements avec grand confort est supérieure à la moyenne de l'entité sont les quartiers où les constructions récentes sont les plus nombreuses, Besonriex et Saint-Vaast.

Une grande proportion de logement sans petit confort subsiste à Houdeng-Aimeries, Strépy-Bracquegnies et Houdeng-Goegnies. Les logements de petit confort dominant à Trivières.

Le prix moyen d'une maison d'habitation ordinaire à La Louvière est inférieur de 23 % à celui pratiqué en Région wallonne actuellement.

Par contre, le prix moyen des appartements et parties d'immeubles d'habitation est de 10 % supérieur à celui de la Région wallonne.

L'augmentation des prix des bâtiments commerciaux et industriels a été particulièrement importante ces dernières années. Les prix pratiqués à La Louvière dépassent ceux de la Région wallonne de 13 %.

L'urbanisation très importante du territoire à La Louvière explique les prix élevés des terrains à bâtir. Actuellement, ceux-ci se vendent à un prix supérieur de 5 % à ceux de la Région wallonne.

Pour les terres de culture et les prairies, le prix moyen à la Louvière est de 6 % plus élevé qu'en Région wallonne.

CONCLUSION GENERALE

Après une baisse importante de la population au cours des années 1970-1991, l'évolution relativement stable observée ces dernières années permet d'espérer le maintien, à court terme, de la population autour de 76.500 personnes environ. Solde naturel et solde migratoire se compensent plus ou moins, ce qui explique cet équilibre démographique. La part relativement élevée des personnes âgées de 20-44 ans, souvent appelés les «parents potentiels», indique qu'un renouvellement des générations s'est déjà opéré et cet état de fait est le gage d'un avenir démographique plutôt positif.

Les zones plus rurales (Besonrieux, Maurage, Houdeng-Aimeries, Saint-Vaast, Trivières) accueillent davantage de jeunes ménages avec enfants. La mise en œuvre, dans ces zones, de terrains à lotir plus ou moins vastes explique cette structure familiale particulière ainsi que la croissance démographique qui s'y manifeste. Dans les zones plus urbanisées, les «25-29 ans» et les «plus de 65 ans» sont deux groupes d'âges très bien représentés. Ces derniers constituent un peu plus de 20 % de la population totale à La Louvière-centre. Dans ces zones, la population est en régression.

Qu'en est-il au point de vue économique ?

La Louvière, troisième pôle d'emploi à l'échelle régionale après Charleroi et Mons. Un point positif est la diminution ces dernières années du nombre de chômeurs complets indemnisés. Malheureusement pour La Louvière, les nouveaux actifs ont trouvé du travail en dehors de l'entité et ont renforcé le flux de «migrants sortants».

Plus de 1.400 postes de travail perdus entre 1995 et 2001 appartiennent aux sous-secteurs de la sidérurgie (restructuration des «usines Boël»), de la fabrication d'éléments en métal pour la construction et des produits céramiques. Malgré tout, une petite croissance de l'emploi s'observe dans certaines activités dérivées plus spécialisées.

Quelles sont les principales activités génératrices d'emploi à La Louvière ?

Les activités de services et les professions libérales sont les activités dominantes à La Louvière. Les pertes enregistrées par le secteur public entre 1995 et 2001 (enseignement) sont compensées par les gains du secteur privé. La représentativité de ce secteur se renforce.

Le commerce, deuxième secteur d'activités est en croissance. Cependant, le petit commerce est en nette régression.

Le secteur industrie/artisanat est le troisième secteur d'activités de La Louvière.

Enfin, signalons le développement remarquable du secteur «énergie - construction» ces dernières années.

La situation fiscale des Louviérois s'est dégradée au cours de ces dix dernières années. L'écart entre le revenu moyen par habitant à La Louvière et celui en Région wallonne s'est accru de 4 % entre 1990 et 1999. Actuellement, le revenu moyen par habitant à La Louvière est inférieur de 12 % à celui de la Région wallonne.

Il existe encore aujourd'hui à La Louvière une part importante de déclarants ayant un faible, voire un très faible revenu. La part des revenus supérieurs à 1.000.000 BEF est la plus basse de toutes les entités de la Région du Centre.

La structure du bâti de La Louvière est relativement ancienne. Les constructions récentes, proportionnellement moins nombreuses qu'en Région wallonne, se sont essentiellement développées en zones rurales, plus précisément à Besonriex, Strépy-Bracquegnies, Boussoit, Saint-Vaast et Trivières.

Un parallélisme entre l'âge du bâti et le confort interne des logements est souvent possible. En effet, les quartiers où les constructions récentes sont plus nombreuses possèdent davantage de logements à grand confort. Inversement, un confort moindre est observé en zone urbaine. Signalons l'existence de nombreux logements sans petit confort à Houdeng-Aimeries, Strépy-Bracquegnies et Houdeng-Goegnies.

Le prix moyen d'une maison d'habitation ordinaire est influencé par la qualité du parc de logements existant. A La Louvière, le prix pratiqué est inférieur de 23% à celui ayant cours en Région wallonne.

Le prix moyen des appartements et parties d'immeubles d'habitation dépasse celui de la Région wallonne de 10%.

L'augmentation des prix des bâtiments commerciaux et industriels a été particulièrement importante ces dernières années. Les prix pratiqués à La Louvière dépassent ceux de la Région wallonne de 13 %.

L'urbanisation très importante du territoire à La Louvière explique les prix élevés des terrains à bâtir comparativement à ceux pratiqués en Région wallonne.

Pour les terres de culture et les prairies, le prix moyen à la Louvière est 6 % plus élevé qu'en Région wallonne.